

## Québec ne s'intéresse au Sénat que comme monnaie d'échange

Gilles Lesage

de notre bureau de Québec

LA RÉFORME du sénat canadien, telle que proposée dans le document fédéral de septembre dernier, souève fort peu d'intérêt au Québec. Contrairement à ce qui se passe dans l'Ouest, où cette question est au cen-

tre du débat constitutionnel, et même dans les autres provinces, sauf l'Ontario, qui en ont fait graduellement un enjeu important, le gouvernement du Québec n'en a jamais fait un objet majeur du litige qui l'oppose à Ottawa et aux autres provinces.

À côté de la reconnaissance de la société distincte, des propositions re-

### QUÉBEC ↔ CANADA

latives à l'union économique et d'un éventuel partage des compétences, la réforme des institutions fédérales vient en deuxième, sinon en troi-

sième plan. Celle du sénat, en particulier, n'a jamais préoccupé grandement les « cerveaux » du bunker ministériel; elle n'intéresse que quel-

ques experts québécois. Les commentaires sur le malade sénatorial sont encore plus laconiques que sur les autres pommes de discorde. Gardant par devers soi l'analyse critique des propositions fédérales et de leur impact, tout attentif aux « experts » qui défilent sagement devant l'une ou l'autre des deux commissions (sur les offres ou sur la souveraineté) is-

sués de la loi 150, le gouvernement manifeste la plus extrême prudence, sur le fond et sur la forme. Il ne répétera pas ses erreurs de 1987. Pas de commentaires précis et spécifiques avant les futures offres printanières et la conclusion des travaux des deux commissions parlementaires. Il y a toutefois des discussions

Voir page 4: Québec

### L'ENTREVUE DU LUNDI



## ROSALIE ABELLA

Rosalie Abella a du charme et, malgré un passé familial sur fond d'holocauste, estime avoir eu beaucoup de chance dans la vie. Juge, présidente de la Commission ontarienne de réforme du droit, elle lutte pour que d'autres aient aussi leur chance dans la société. Une entrevue de José Boileau. Page 9

## Parizeau redoute l'aventure avec une monnaie québécoise

Michel Venne

de notre bureau de Québec

CRÉER une monnaie québécoise, ce serait « risquer l'aventure » et mettre en péril les leviers économiques d'un Québec souverain, ce à quoi le chef du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, refuse de se résoudre.

M. Parizeau voit d'autant moins d'avantages à un dollar québécois que la création de monnaies communes et de vastes zones d'union monétaire s'inscrit dans une « mouvance internationale », caractérisée par le récent accord au sommet de Maastricht en faveur d'une monnaie européenne unique d'ici la fin du siècle.

Cette tendance va s'amplifier avec les années, croit-il, et pourrait même mener à terme, dans plusieurs années, à la création d'une seule monnaie en Amérique du Nord.

« Comme nous voyons une mouvance vers les monnaies communes, que nous en avons déjà une avec le Canada, et que nous pourrions décider, une fois souverains, de la garder, je ne vois pas pourquoi aller vers l'alternative », a soutenu hier le chef péquiste en conférence de presse. Ce dernier a ainsi réaffirmé sa volonté de conserver la devise canadienne dans un Québec souverain, que le reste du Canada « le Canada tout court quand on sera parti », l'accepte ou non.

En théorie, M. Parizeau « aimerait mieux » que le Québec se dote de sa propre monnaie, un instrument de plus pour intervenir dans l'économie. Mais une devise québécoise subirait d'énormes pressions sur les marchés des changes, « pour des raisons qui sont largement psychologiques, pour apeurer les gens ou par pure spéculation ». « Vous voyez le genre de corrida qu'il y aurait sur une monnaie comme ça. Je compromettais l'usage de tous nos autres instruments économiques en risquant l'aventure », conclut-il.

Ce n'est pas la première fois que M. Parizeau proclame qu'il conserverait le dollar canadien dans un Québec souverain. Mais c'est sans doute la première fois qu'il con-

damne aussi clairement la création d'une devise québécoise. Il n'a pas dit qu'il n'y en aurait jamais, mais il ne semble plus du tout entrevoir cette option.

M. Parizeau estime que les avantages d'une monnaie commune avec le Canada seraient plus nombreux que les inconvénients même si le Québec souverain n'a pas un mot à dire sur la politique monétaire pratiquée par la Banque du Canada. De toute façon, dit-il, « what else is new? nous n'avons présentement aucun contrôle sur la politique monétaire et nous n'en avons jamais eu ».

Mais le leader souverainiste croit que « une fois consacré qu'il y a une monnaie commune, c'est évident qu'il va falloir se parler. Des gens qui diront: « Vous avez gardé notre bon dollar canadien sans nous demander la permission, on veut plus vous parler », un mois plus tard vont venir nous parler, et trois mois plus tard davantage. Simplement parce que une monnaie commune administrée par un seul de ses partenaires, ça crée pour celui qui l'administre un certain nombre de problèmes s'il ne consulte pas l'autre ».

Le maintien d'une monnaie commune n'est pas un moindre mal pour M. Parizeau, c'est la solution la plus avantageuse et ce pour les deux parties, comme le pensent d'ailleurs la plupart des économistes, puisque cette solution évite des coûts de transition et réduit les frais de change des partenaires qui font beaucoup commerce entre eux.

M. Parizeau participait hier et samedi au conseil national de son parti à Québec. Au cours de ces assises, le PQ a lancé une campagne de financement dont l'objectif est de 2,7 millions \$, dont 300 000 seront utilisés pour faire la promotion de la souveraineté et 200 000 pour un fonds électoral. Le parti a mis sur pied divers comités de travail, dont l'un chargé de lire la presse canadienne, québécoise et américaine afin de débusquer et de répondre « à chaque attaque diffamatoire pour le Québec, la souveraineté et le PQ ».

Dans le discours qu'il a prononcé à la clôture, M. Parizeau a longuement

Voir page 4: Parizeau

## Le Conseil de sécurité dépêche 21 observateurs en Yougoslavie

### L'Allemagne entend reconnaître la Croatie et la Slovénie

BELGRADE (Reuter) — En relançant hier sa campagne en faveur de la reconnaissance de la Croatie, l'Allemagne a renforcé les craintes de l'ONU et des acteurs de la crise yougoslave de voir le conflit s'aggraver.

Le chancelier Helmut Kohl a confirmé que Bonn reconnaîtrait la Croatie et la Slovénie « avant Noël ». Il a invité d'autres pays à prendre la même décision.

Inquiet que soient sapés ses actuels efforts de paix, le Conseil de sécurité de l'ONU a voté l'envoi de 21 observateurs, dont 10 militaires et des experts politiques et juridiques, selon un porte-parole de l'ONU. Conduits par Herbert Okum, ancien ambassadeur des États-Unis, ils seront chargés d'étudier les possibilités de déploiement d'une force de maintien de la paix en Yougoslavie.

La résolution adoptée à l'unanimité évoque également les dangers de toute décision qui risquerait d'aggraver la tension en Yougoslavie. Mais le terme d'« initiative politique », visant trop clairement Bonn, a été supprimé du texte original.

La Serbie a répliqué fermement au projet allemand. « Une reconnaissance unilatérale (...) conduirait de manière irréversible à une détérioration plus grande de la situation générale et de la stabilité de la région », a déclaré samedi soir la présidence yougoslave, réduite à la Serbie et ses alliés.

Le vice-président yougoslave, Branko Kostic, a évoqué des « contre-mesures » de représailles et la Serbie a prévenu qu'en cas de reconnaissance, elle ne participerait plus à la conférence de la CEE pour la paix en Yougoslavie.

Les républiques plutôt rangées du côté croate — Macédoine et Bosnie-Herzégovine — ont aussi désapprouvé le principe d'une reconnaissance trop hâtive.

Le projet allemand doit être précisé aujourd'hui à Bruxelles, lors d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de la CEE consacrée au problème des reconnaissances.



Deux jeunes Serbes s'amuse avec des munitions abandonnées par des soldats à Zvecevo, ville de Croatie située à 200 kilomètres de Belgrade.

Le chef de la diplomatie allemande, Hans-Dietrich Genscher, a dévoilé quelques-unes de ses intentions. « Je pense que demain, nous allons d'abord chercher à prendre une décision sur une série de critères, et

ensuite, chaque gouvernement devra prendre sa propre décision », a-t-il dit hier. Il n'a pas précisé quels étaient ces critères mais a déclaré qu'ils seraient présentés conjointement par la France et l'Allemagne.

Interrogé sur le soutien apporté au projet, Hans-Dietrich Genscher a ajouté que beaucoup de pays étaient d'accord avec l'Allemagne pour que les deux républiques yougoslaves soient reconnues sur la base de la Charte de Paris.

Adoptée en novembre 1990 par les pays d'Europe occidentale et orientale, cette charte définit les fondements d'un État européen en matière d'autodétermination, de droits civils et de respect des frontières.

La France avait proposé lundi dernier à ses partenaires européens de fixer ces critères précis avant toute reconnaissance.

Jean Musitelli, porte-parole de François Mitterrand, avait déclaré qu'il fallait replacer dans un contexte plus large la problématique liée à l'apparition de nouveaux États en Europe, afin d'éviter une politique du coup par coup.

Les diplomates craignent que l'idée allemande ne soit suivie par une partie des Douze et rejetée par les partisans de la prudence. Cette absence de coordination a été relevée par le secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar.

« Je crains profondément qu'une reconnaissance rapide, sélective ne fasse qu'étendre le conflit actuel et alimenter une situation déjà explosive », avait-il dit cette semaine dans une lettre à la CEE.

Hans-Dietrich Genscher a répondu hier: « Quand le secrétaire général dit que la reconnaissance ne doit pas survenir de manière non coordonnée, il appuie la politique du gouvernement allemand ».

Pour sa part, le président de la Commission européenne, Jacques Delors, a déclaré hier que le moment était venu de reconnaître la Slovénie et la Croatie, à condition d'obtenir des garanties, notamment sur les minorités.

Voir page 4: Le Conseil

## Près de 500 personnes périssent dans un naufrage en Mer rouge

LE CAIRE (AFP) — Au moins 471 personnes sont mortes noyées dans le naufrage du traversier égyptien « Salem Express » au large de Safagua (Égypte) en Mer rouge, a-t-on annoncé hier soir de source officielle égyptienne.

Le général Hassan Aghouri, assistant du ministre égyptien de l'Intérieur, cité par l'agence officielle MENA, a précisé que 178 rescapés, dont 21 membres d'équipage, avaient été recueillis hier en fin de soirée. Selon la presse d'aujourd'hui, seuls les corps de quatre passagers avaient été retirés.

Le navire, qui assurait la liaison entre Djeddah (Arabie Saoudite) et Suez (Égypte), transportait 649 personnes au moment de son naufrage hier à l'aube, a-t-il ajouté. Le consulat égyptien à Djeddah avait pour sa part indiqué que 826 personnes étaient à bord du traversier.

Le général Aghouri a également indiqué que, selon les derniers rapports reçus des lieux du drame, 118 passagers ont été transportés dans un centre de secours, en plus de 60

autres personnes qui ont été sauvées au cours des dernières heures et admises à l'hôpital central de Safagua pour y recevoir les premiers soins.

Selon le général, le traversier a complètement sombré et les opérations de renflouage devaient commencer aujourd'hui à l'aube.

Le premier ministre égyptien, M. Atef Sedki, a indiqué que les opérations de secours, auxquelles participent les forces navales se poursuivaient, alors que l'aviation, qui a dû arrêter ses recherches à la tombée de la nuit, les reprend ce matin.

Les recherches se poursuivront également en Mer Rouge pour repêcher les corps des victimes qui auraient été emportés par les courants, selon MENA.

Les indications du général Aghouri constituent le premier bilan global de cette catastrophe maritime, la plus meurtrière depuis que quelque 3000 personnes avaient trouvé la mort au large des Philippines dans une collision entre un traversier et un pétrolier en décembre 1987.

Selon la MENA, des plongeurs participent également aux recherches à l'intérieur de l'épave où la plupart des corps se trouveraient encore.

Par ailleurs, le parquet de Safagua a ouvert une enquête pour déterminer les raisons du naufrage et a commencé à interroger les rescapés.

Plusieurs hypothèses sont évoquées. Le quotidien officieux Al-Ahram affirme dans son édition de lundi que le capitaine, l'Égyptien Hassan Khalil, avait entraîné le navire hors de son couloir de circulation maritime pour abrégier la distance qui le séparait du port de Safagua. Les autorités portuaires de Safagua l'ont alors enjoint de ramener le traversier dans son couloir. Il était cependant déjà trop tard, ajoute Al-Ahram.

Un responsable de la météo à l'organisme du Canal de Suez, cité par MENA, a pour sa part estimé qu'un problème technique était à l'origine de la catastrophe.

Selon d'autres hypothèses, le bateau aurait heurté un récif de coraux.

Le général Abdel Kérim Al-Gaznar, directeur de la sécurité des ports dépendant du ministère égyptien de l'Intérieur, a indiqué à la presse que la quasi-totalité des passagers étaient égyptiens, à l'exception de dix d'entre eux: six Philippines, un Soudanais, un Zairois et deux Malaisiens.

La société « Sama Tours », propriétaire du navire, cité par la MENA, a indiqué que « tout s'est passé en quelques minutes, le commandant du bateau ayant perdu le contrôle du traversier ».

Le bateau effectuait des liaisons régulières entre Djeddah et Suez, via Safagua.

L'Égypte a connu ces dernières années deux autres naufrages de moindre importance. En 1988, un bateau effectuant une croisière sur le Nil, le « Nubia », avait coulé, faisant une trentaine de victimes, dont la moitié étaient des touristes italiens. Au printemps dernier, une embarcation avait chaviré près de Hourghada (Mer Rouge), faisant 25 morts par noyade.

CAHIER  
SPÉCIAL

## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES 1992

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES

842-9645

Date de tombée le 3 janvier 1992

PARUTION  
le 10 janvier  
DANS  
LE DEVOIR

L'économie québécoise est en « état d'urgence » et de profonds changements s'imposent, constatent de nombreux acteurs économiques.

Dans un cahier spécial, LE DEVOIR examinera avec les principaux porte-parole patronaux, syndicaux et gouvernementaux les changements souhaitables et s'interrogera avec eux sur la nécessité d'une nouvelle « révolution tranquille ». Tout en identifiant les mesures à prendre, on fera le point sur les principaux secteurs porteurs d'avenir pour l'économie québécoise.

# Un sénat « triple E » finira-t-il par remplacer le sénat « triple I »?

Gilles Lesage

de notre bureau de Québec

UN SÉNAT « triple E », pourquoi pas? raille un loustic. Quoi qu'il arrive, on est sûr d'en avoir un à trois voyelles. Depuis 125 ans, selon plusieurs, c'est un « triple I »: inutile, inefficace, inéquitable. Dans l'Ouest, depuis dix ans, on le souhaite *Elect, Equal, Effective*, ce qu'on traduit par élu, égalitaire, efficace. M. Mulroney lui-même est d'accord avec les trois E, mais qui veulent dire: élu, équitable, équilibré. Quel trio choisir, là est toute la question.

Depuis des décennies, on parle de réformer ce lieu de retraite dorée. Il y a 20 ans, il en fut question dans la ronde de négociations constitutionnelles. Un comité mixte (sénat-communes) en traita également en 1972. Un projet de loi, le C-60, fut présenté aux Communes en 1978, remplaçant le sénat par une chambre de la fé-

dération. En 1979 également, la Commission de l'unité canadienne (Pépin-Robarts) proposait d'abolir le sénat et de le remplacer par une nouvelle seconde chambre du Parlement canadien, connue sous le nom de Conseil de la fédération. Ce Conseil serait composé de délégations représentant les gouvernements provinciaux et, donc, agissant selon les instructions de ces derniers.

En janvier 1980, juste avant le référendum, le Parti libéral du Québec, alors dirigé par M. Claude Ryan, proposait également (dans une nouvelle fédération canadienne) d'abolir le sénat et de le remplacer par un Conseil fédéral, composé de délégations des provinces agissant selon les instructions de leur gouvernement respectif. Le congrès plénière de 1982 du PLQ souhaitait à nouveau la « pleine reconnaissance de la dualité canadienne et modernisation du fédéralisme dans le sens des intérêts du Québec, en ce qui concerne notam-

ment la Cour suprême, le sénat et le partage des pouvoirs ».

En août 1982, le gouvernement de l'Alberta, estimant que la réforme du sénat est nécessaire, lance un document de réflexion au titre révélateur: « A Provincially-Appointed Senate: A New Federalism for Canada ». Trois ans plus tard, à la suite d'audiences et de recherches, la législature albertaine fait sienne, à l'unanimité, la recommandation en faveur d'un sénat « elected, equal and effective », mieux connu sous le vocable triple E.

En 1985, la Commission Macdonald propose que tout projet de loi fédéral ayant des répercussions linguistiques requière une double majorité au sénat, avant d'avoir force de loi: il faudrait l'approbation d'une majorité de sénateurs et d'une majorité des sénateurs francophones. Ce serait donc un veto intégral plutôt que suspensif.

En août 1986, à Edmonton, les pre-

miers ministres des dix provinces conviennent que leur première priorité vise à ramener le Québec dans le giron constitutionnel. Mais la Déclaration d'Edmonton prévoit aussi que la réforme du sénat est la priorité qui suit la prise en considération des cinq demandes du Québec. Incidemment, aucune de ces exigences de mai 1986 ne portait sur le sénat, mais le Québec demandait que l'on nomme trois juges québécois (sur neuf) à la Cour suprême.

En avril 1987, l'accord du lac Meech prévoyait que les sénateurs seraient nommés par Ottawa à partir de listes proposées par les gouvernements provinciaux. En juin, l'accord Meech-Langevin prévoyait, de plus, une conférence constitutionnelle annuelle, la première devant se tenir à la fin de 1988. L'ordre du jour prévoyait de façon explicite « la réforme du sénat, incluant le rôle et les fonctions du sénat, ses pouvoirs, la méthode de sélection des sénateurs,

et la représentation au sénat ». La Colombie-Britannique, puis le Nouveau-Brunswick, entrèrent dans la croisade de Don Getty, puis le Manitoba, la Saskatchewan, Terre-Neuve.

Sans l'accord d'Ottawa, l'Alberta décida en 1989, pour combler un siège vacant de cette province, de faire élire au suffrage universel un premier sénateur. C'est un précédent, un mini-coup de force. Mais ce n'est que le 11 juin 1990, entre l'ultime séance de repêchage de Meech et son échec final, que M. Stan Waters, porte-étendard du Reform Party (et contre Meech), fut nommé à la Chambre haute par M. Mulroney. Le sénat a été créé en 1867 par les Pères de la Confédération pour satisfaire les quatre provinces originales: Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse et Nouveau-Brunswick. Il coûte plus de 40 millions \$ l'an. Il compte habituellement 104 membres, dont 24 pour le Québec, autant pour l'Ontario, 10 pour le Nouveau-

Brunswick et autant pour la Nouvelle-Ecosse, les 36 autres étant répartis dans les six autres provinces, les TNO et le Yukon. Fin septembre 1990, M. Mulroney utilisa une obscure disposition constitutionnelle pour nommer 8 sénateurs supplémentaires, afin de venir à bout de l'obstruction de la majorité libérale à la Chambre haute.

En mars dernier, réuni en congrès général, le Parti libéral du Québec préconisait l'abolition du sénat « dans sa forme actuelle ».

En septembre dernier, M. Mulroney propose que le sénat soit élu au suffrage universel, en même temps que la Chambre des communes. Il ne pourrait retarder de plus de six mois l'adoption de lois portant sur des questions d'importance nationale. Sa composition assurerait une représentation plus équitable des provinces et des territoires.



Jacques Parizeau, au cours de son discours, hier, devant le conseil national du PQ, à Québec.

## Parizeau considère la conférence sur l'économie comme une opération de relations publiques

Michel Venne

de notre bureau de Québec

LE CHEF du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, estime que la Conférence des premiers ministres, convoquée jeudi dernier pour jeudi prochain à Ottawa par M. Brian Mulroney, relève de l'opération de relations publiques.

Dans les circonstances, que le premier ministre du Québec M. Robert Bourassa s'y rende ou ne s'y rende pas « dépendra simplement de comment M. Bourassa voudra « manager » ses propres relations publiques », a-t-il déclaré hier en marge du Conseil national de son parti réuni à Québec.

M. Parizeau cherche où est le sérieux dans la convocation d'une conférence sur l'économie à cinq ou six jours d'avis, où on demande aux premiers ministres: « Si vous avez de bonnes idées sur l'économie, venez donc nous le dire », et qui pourrait se transformer en un simple dîner de travail. « My God, ça a déjà été un pays sérieux le Canada, dit-il. On préparait ça les conférences sur l'éco-

nomie. Je ne dis pas que ça donnait toujours des résultats, mais c'était autre chose que des relations publiques. »

Le premier ministre M. Brian Mulroney, a convoqué jeudi une conférence au sommet sur l'économie. Son homologue québécois doit en principe dire aujourd'hui s'il a l'intention ou non d'y participer. Jusqu'à vendredi, on laissait entendre dans la Vieille Capitale que M. Bourassa pourrait plutôt se faire représenter par un émissaire, en l'occurrence son ministre des Finances, M. Gérard D. Levesque. M. Mulroney a déclaré jeudi qu'il se contenterait bien d'un émissaire, pourvu que le siège du Québec soit occupé par quelqu'un.

En s'abstenant de s'y rendre, M. Bourassa éviterait de contrevenir à la politique qu'il a lui-même édictée en juin 1990, au lendemain de l'échec de l'accord du lac Meech, de ne plus participer à des discussions et, il éviterait de se retrouver dans une situation où la discussion risque de tomber sur les questions constitutionnelles.

## Le nouveau Code civil sera adopté cette semaine

Seule l'hypothèque mobilière, qui sera balisée par une loi, divise encore les partis

Michel Venne

de notre bureau de Québec

L'HYPOTHÈQUE mobilière, ou la capacité pour un consommateur de mettre ses biens, sans dépossession, en garantie d'un emprunt, sera autorisée par le Code civil mais seulement aux conditions qui seront définies dans une loi particulière à être adoptée au printemps.

Voilà comment le ministre de la Justice, M. Gil Rémillard, a tranché la question pour mettre fin dans une relative harmonie, jeudi, à l'étude des 3144 articles du projet de loi 125 instituant le nouveau Code civil du Québec.

Le Parti québécois a voté contre les dispositions sur l'hypothèque mobilière. Le PQ s'oppose à cette forme de garantie qui, à la limite, pourrait amener quelqu'un à mettre son fonds de pension ou les quotas de lait d'un agriculteur en péril dans le but d'obtenir un prêt. Le PQ craint que cette forme d'hypothèque n'accroisse le niveau d'endettement des Québécois et donne un regain de vie aux compagnies de finance.

Pour rassurer tout le monde, le ministre de la Justice a donc fait adopter l'article suivant, qui porte le numéro 2666.1: « À moins qu'elle

n'exploite une entreprise et que l'hypothèque ne grève les biens de l'entreprise, une personne physique ne peut consentir une hypothèque mobilière sans dépossession que dans les conditions et suivant les formes autorisées par la loi ». Une loi qui sera adoptée le printemps prochain à la suite d'une consultation publique. Ce qui ne satisfait que partiellement l'opposition.

La question de l'hypothèque mobilière semble être la seule qui, sur le fond, divise encore les deux principaux partis politiques au Québec, en ce qui a trait au Code civil. Et la porte-parole péquiste sur les questions de justice, le député d'Hoche-laga-Maisonnette Mme Louise Harel, s'en félicite. Elle rappelle que le Code civil est l'un des fondements de la société québécoise. Il est rassurant de constater que sur les règles qui régissent la société dans l'avenir, dit-elle, il y ait un fort consensus.

Le Code civil sera donc adopté cette semaine dans les formes par l'Assemblée nationale. Il n'entrera toutefois en vigueur qu'en 1993. Entre-temps, durant l'année 1992, le ministre Rémillard fera adopter une loi d'application, c'est-à-dire une loi qui assurera la transition entre l'ancien Code et le nouveau.

Le ministre de la Justice mettra sur pied également, dans les premiers mois de l'année, un Institut québécois de réforme du droit, auquel quelques questions litigieuses, sur lesquelles péquistes et libéraux n'ont pas réussi à s'entendre cet automne (par exemple certains aspects entourant la procréation médicalement assistée) seront référées.

Certains articles du Code civil ont été adoptés sur division au cours de l'étude détaillée. Il s'agissait dans la plupart des cas d'articles mettant en cause le partage des compétences entre Québec et Ottawa. M. Rémillard a en effet refusé de profiter de l'adoption d'un nouveau Code civil pour remettre en question l'intervention d'Ottawa en ce qui a trait, par exemple, aux conditions de validité du mariage, au divorce, aux ordres de collocation des créanciers et des sûretés lors d'une faillite, etc. Mme Harel réclamait que Québec « affirme la prépondérance du Code civil comme contrat social des Québécois sur toutes les autres sources de droit civil » au Canada.

L'étude détaillée du projet de loi 125 a donné lieu à 930 amendements, dont plusieurs de pure forme. Le ministre de la Justice s'est notamment

rendu à l'argumentation du PQ et a renforcé les dispositions du Code concernant la protection du consommateur et la responsabilité du fabricant. Il avait introduit dès le départ, également, deux modifications reçues avec soulagement par l'opposition: l'une portant sur les droits des parents sur les enfants conçus mais non encore nés qui « empêchera tous les Jean-Guy Tremblay du Québec de prétendre avoir des droits sur un foetus »; l'autre amendement engage la responsabilité envers la mère et l'enfant d'un homme qui consent à la procréation médicalement assistée mais ne reconnaît pas l'enfant qui en est issu.

Mme Harel fait remarquer que nous en sommes à la troisième codification du droit civil au Québec. La première remonte à 1774, lorsque l'Acte de Québec reconnaissait le droit aux habitants de ce territoire à leur langue, leur religion et leur Code civil, soit ce qui fait la Société distincte. La seconde en 1866, soit à la veille d'un nouveau pacte constitutionnel, l'Acte d'Amérique du Nord britannique. Et la troisième, cette fois-ci, qui se fait à la toute veille, espère le député, non pas d'une nouvelle constitution, mais d'un nouveau pays.

## Les anglophones ne boycottent pas le PQ autant que Robert Libman l'aurait voulu

Michel Venne

de notre bureau de Québec

LE PARTI québécois a lancé le mois dernier un exercice de consultation auprès de la communauté anglophone que le chef du Parti Égalité, M. Robert Libman, et Alliance Québec ont appelé à boycotter. Eh bien cet appel n'a pas été suivi, estime la coresponsable de cette consultation au PQ, la trésorière du parti Mme Rita Dionne-Marsolais.

La consultation va très bien et le parti a reçu un grand nombre de lettres, a soutenu hier Mme Dionne-

Marsolais, en marge du conseil national du parti, réuni à Québec. Elle a refusé toutefois de dire combien elle a reçu de lettres. « Je ne les ai pas comptées, dit-elle. Pour moi, ce qui est important, ce n'est pas le nombre, c'est leur contenu et la qualité des commentaires. »

Mme Dionne-Marsolais admet qu'au lendemain de l'appel au boycott, les anglophones ont eu une réaction négative. Mais « ils se sont rendus compte, ajoute-t-elle, que nous sommes sérieux et ils ont commencé à nous écrire. Le boycott n'a pas marché aussi bien que certains

l'auraient souhaité », a-t-elle conclu.

La coprésidente du comité du Parti québécois sur l'avenir des anglophones n'a pas voulu dire hier quels sont les sujets abordés par ses correspondants de langue anglaise. Les gens préfèrent pour le moment que l'on discute « entre nous », dit-elle, et non par l'entremise des médias.

L'exercice de consultation du PQ a été lancé le 26 novembre par une publicité dans The Gazette dans laquelle le comité péquiste invitait les anglophones à lui écrire sur comment ils voient leur avenir dans un Québec souverain. Le même jour, le

même journal informait ses lecteurs du fait que le PQ a financé, par des dons totalisant 2650 \$, un groupe de jeunes militants qui se donne pour mandat de débiter les contrevenants aux dispositions de la Loi 101 sur l'affichage commercial.

Cette nouvelle a mis le feu aux poudres. Autant Alliance Québec que le Parti Égalité ont demandé dès lors à leurs citoyens de boycotter l'appel au dialogue lancé par le Parti québécois, qualifié alors d'exercice « gratuit et politique de relations publiques » par le chef du PE, M. Robert Libman.

### RÉSULTATS

loto-québec

<p><b>La Mini</b> Tirage du 91-12-13</p> <table border="1"> <tr><th>NUMÉROS</th><th>LOTS</th></tr> <tr><td>5 9 7 9 0</td><td>50 000 \$</td></tr> <tr><td>9 7 9 0 0</td><td>5 000 \$</td></tr> <tr><td>7 9 0 0</td><td>250 \$</td></tr> <tr><td>9 0 0</td><td>25 \$</td></tr> <tr><td>0 0</td><td>5 \$</td></tr> </table> <p>5 9 7 9 0 1 000 \$ 5 9 7 9 100 \$ 5 9 7 10 \$</p>	NUMÉROS	LOTS	5 9 7 9 0	50 000 \$	9 7 9 0 0	5 000 \$	7 9 0 0	250 \$	9 0 0	25 \$	0 0	5 \$	<p><b>400</b> Tirage du 91-12-13</p> <table border="1"> <tr><th>NUMÉROS</th><th>LOTS</th></tr> <tr><td>6 3 5 9 9 2</td><td>100 000 \$ *</td></tr> <tr><td>3 5 9 9 2</td><td>1 000 \$ *</td></tr> <tr><td>5 9 9 2</td><td>100 \$ *</td></tr> <tr><td>9 9 2</td><td>25 \$ *</td></tr> <tr><td>9 2</td><td>5 \$ *</td></tr> </table> <p>* La valeur du lot est doublée lorsqu'un billet gagnant contient le symbole « 2X ».</p>	NUMÉROS	LOTS	6 3 5 9 9 2	100 000 \$ *	3 5 9 9 2	1 000 \$ *	5 9 9 2	100 \$ *	9 9 2	25 \$ *	9 2	5 \$ *	<p><b>Quotidienne</b> Tirages du 91-12-09 au 91-12-14</p> <table border="1"> <tr><th></th><th>3</th><th>4</th></tr> <tr><td>LUNDI</td><td>637</td><td>0333</td></tr> <tr><td>MARDI</td><td>362</td><td>9835</td></tr> <tr><td>MERCREDI</td><td>029</td><td>1687</td></tr> <tr><td>JEUDI</td><td>777</td><td>0821</td></tr> <tr><td>VENDREDI</td><td>498</td><td>9645</td></tr> <tr><td>SAMEDI</td><td>968</td><td>7837</td></tr> </table>		3	4	LUNDI	637	0333	MARDI	362	9835	MERCREDI	029	1687	JEUDI	777	0821	VENDREDI	498	9645	SAMEDI	968	7837									
NUMÉROS	LOTS																																																							
5 9 7 9 0	50 000 \$																																																							
9 7 9 0 0	5 000 \$																																																							
7 9 0 0	250 \$																																																							
9 0 0	25 \$																																																							
0 0	5 \$																																																							
NUMÉROS	LOTS																																																							
6 3 5 9 9 2	100 000 \$ *																																																							
3 5 9 9 2	1 000 \$ *																																																							
5 9 9 2	100 \$ *																																																							
9 9 2	25 \$ *																																																							
9 2	5 \$ *																																																							
	3	4																																																						
LUNDI	637	0333																																																						
MARDI	362	9835																																																						
MERCREDI	029	1687																																																						
JEUDI	777	0821																																																						
VENDREDI	498	9645																																																						
SAMEDI	968	7837																																																						
<p><b>INTER PLUS</b> Tirage du 91-12-13</p> <table border="1"> <tr><th>NUMÉROS</th><th>LOTS</th></tr> <tr><td>7 5 7 5 0</td><td>250 000 \$</td></tr> <tr><td>5 7 5 0</td><td>2 500 \$</td></tr> <tr><td>7 5 0</td><td>250 \$</td></tr> <tr><td>5 0</td><td>25 \$</td></tr> <tr><td>0</td><td>10 \$</td></tr> </table> <p>NUMÉROS MOBILES 4 4 8 5 6 1 000 \$ 6 2 1 7 100 \$ 9 1 6 25 \$</p>	NUMÉROS	LOTS	7 5 7 5 0	250 000 \$	5 7 5 0	2 500 \$	7 5 0	250 \$	5 0	25 \$	0	10 \$	<p><b>PRÉSENTAL</b> Tirage du 91-12-13</p> <p>NUMÉROS DÉCOMPOSABLES</p> <table border="1"> <tr><th>NUMÉROS</th><th>LOTS</th></tr> <tr><td>1088686</td><td>500 000 \$</td></tr> <tr><td>088686</td><td>5 000 \$</td></tr> <tr><td>88686</td><td>500 \$</td></tr> <tr><td>8686</td><td>100 \$</td></tr> <tr><td>686</td><td>25 \$</td></tr> <tr><td>86</td><td>5 \$</td></tr> </table> <p>NUMÉROS NON-DÉCOMPOSABLES</p> <table border="1"> <tr><th>NUMÉROS</th><th>LOTS</th></tr> <tr><td>3326036</td><td>250 000 \$</td></tr> <tr><td>326036</td><td>5 000 \$</td></tr> <tr><td>26036</td><td>500 \$</td></tr> <tr><td>6036</td><td>100 \$</td></tr> <tr><td>036</td><td>25 \$</td></tr> <tr><td>36</td><td>5 \$</td></tr> </table>	NUMÉROS	LOTS	1088686	500 000 \$	088686	5 000 \$	88686	500 \$	8686	100 \$	686	25 \$	86	5 \$	NUMÉROS	LOTS	3326036	250 000 \$	326036	5 000 \$	26036	500 \$	6036	100 \$	036	25 \$	36	5 \$	<p><b>6/6</b> Tirage du 91-12-14</p> <p>Vous pouvez miser jusqu'à 20h le mercredi et le samedi.</p> <table border="1"> <tr><th>17 18 20 29 31 43</th><th>2</th></tr> <tr><td>GAGNANTS</td><td>LOTS</td></tr> <tr><td>6/6</td><td>0 5 682 466,90 \$</td></tr> <tr><td>5/6+</td><td>9 106 058,50 \$</td></tr> <tr><td>5/6</td><td>404 1 890,10 \$</td></tr> <tr><td>4/6</td><td>22 081 66,30 \$</td></tr> <tr><td>3/6</td><td>425 030 10 \$</td></tr> </table> <p>VENTES TOTALES: 23 586 249,00 \$ PROCHAIN GROS LOT (approx.): 10 000 000,00 \$ PROCHAIN TIRAGE: 91-12-18</p>	17 18 20 29 31 43	2	GAGNANTS	LOTS	6/6	0 5 682 466,90 \$	5/6+	9 106 058,50 \$	5/6	404 1 890,10 \$	4/6	22 081 66,30 \$	3/6	425 030 10 \$
NUMÉROS	LOTS																																																							
7 5 7 5 0	250 000 \$																																																							
5 7 5 0	2 500 \$																																																							
7 5 0	250 \$																																																							
5 0	25 \$																																																							
0	10 \$																																																							
NUMÉROS	LOTS																																																							
1088686	500 000 \$																																																							
088686	5 000 \$																																																							
88686	500 \$																																																							
8686	100 \$																																																							
686	25 \$																																																							
86	5 \$																																																							
NUMÉROS	LOTS																																																							
3326036	250 000 \$																																																							
326036	5 000 \$																																																							
26036	500 \$																																																							
6036	100 \$																																																							
036	25 \$																																																							
36	5 \$																																																							
17 18 20 29 31 43	2																																																							
GAGNANTS	LOTS																																																							
6/6	0 5 682 466,90 \$																																																							
5/6+	9 106 058,50 \$																																																							
5/6	404 1 890,10 \$																																																							
4/6	22 081 66,30 \$																																																							
3/6	425 030 10 \$																																																							
<p><b>EXtra</b> Tirage du 91-12-14</p> <table border="1"> <tr><th>NUMÉROS</th><th>LOTS</th></tr> <tr><td>0 0 9 8 7 3</td><td>100 000 \$</td></tr> <tr><td>0 9 8 7 3</td><td>1 000 \$</td></tr> <tr><td>9 8 7 3</td><td>250 \$</td></tr> <tr><td>8 7 3</td><td>50 \$</td></tr> <tr><td>7 3</td><td>10 \$</td></tr> <tr><td>3</td><td>2 \$</td></tr> </table>	NUMÉROS	LOTS	0 0 9 8 7 3	100 000 \$	0 9 8 7 3	1 000 \$	9 8 7 3	250 \$	8 7 3	50 \$	7 3	10 \$	3	2 \$	<p><b>SELECT</b> Tirage du 91-12-14</p> <p>Vous pouvez miser jusqu'à 20h le samedi.</p> <table border="1"> <tr><th>6 15 21 35 36 42</th><th>29</th></tr> <tr><td>GAGNANTS</td><td>LOTS</td></tr> <tr><td>6/6</td><td>0 1 000 000,00 \$</td></tr> <tr><td>5/6+</td><td>1 33 750,00 \$</td></tr> <tr><td>5/6</td><td>47 478,70 \$</td></tr> <tr><td>4/6</td><td>2 470 42,50 \$</td></tr> <tr><td>3/6</td><td>36 613 5,00 \$</td></tr> </table> <p>VENTES TOTALES: 1 266 802,00 \$ GROS LOT À CHAQUE TIRAGE: 1 000 000,00 \$</p>	6 15 21 35 36 42	29	GAGNANTS	LOTS	6/6	0 1 000 000,00 \$	5/6+	1 33 750,00 \$	5/6	47 478,70 \$	4/6	2 470 42,50 \$	3/6	36 613 5,00 \$	<p><b>6/6</b> Tirage du 91-12-14</p> <p>Vous pouvez miser jusqu'à 20h le samedi.</p> <table border="1"> <tr><th>6 15 21 35 36 42</th><th>29</th></tr> <tr><td>GAGNANTS</td><td>LOTS</td></tr> <tr><td>6/6</td><td>0 1 000 000,00 \$</td></tr> <tr><td>5/6+</td><td>1 33 750,00 \$</td></tr> <tr><td>5/6</td><td>47 478,70 \$</td></tr> <tr><td>4/6</td><td>2 470 42,50 \$</td></tr> <tr><td>3/6</td><td>36 613 5,00 \$</td></tr> </table> <p>VENTES TOTALES: 1 266 802,00 \$ GROS LOT À CHAQUE TIRAGE: 1 000 000,00 \$</p>	6 15 21 35 36 42	29	GAGNANTS	LOTS	6/6	0 1 000 000,00 \$	5/6+	1 33 750,00 \$	5/6	47 478,70 \$	4/6	2 470 42,50 \$	3/6	36 613 5,00 \$												
NUMÉROS	LOTS																																																							
0 0 9 8 7 3	100 000 \$																																																							
0 9 8 7 3	1 000 \$																																																							
9 8 7 3	250 \$																																																							
8 7 3	50 \$																																																							
7 3	10 \$																																																							
3	2 \$																																																							
6 15 21 35 36 42	29																																																							
GAGNANTS	LOTS																																																							
6/6	0 1 000 000,00 \$																																																							
5/6+	1 33 750,00 \$																																																							
5/6	47 478,70 \$																																																							
4/6	2 470 42,50 \$																																																							
3/6	36 613 5,00 \$																																																							
6 15 21 35 36 42	29																																																							
GAGNANTS	LOTS																																																							
6/6	0 1 000 000,00 \$																																																							
5/6+	1 33 750,00 \$																																																							
5/6	47 478,70 \$																																																							
4/6	2 470 42,50 \$																																																							
3/6	36 613 5,00 \$																																																							

## Les employés de Simonds ont gain de cause

LES SURPLUS des caisses de retraite appartiennent aux travailleurs.

Ainsi a statué le juge Reynald Fréchette de la Cour supérieure dans une poursuite opposant les 103 travailleurs de l'usine Simonds à Chambly et leur employeur, Household Manufacturing of Canada, une filiale de Household International.

Celle-ci s'était appropriée des surplus de près de 5 millions \$ provenant de la caisse de retraite.

Le surplus appartient exclusivement aux travailleurs et leur revient

de plein droit, en plus des intérêts depuis le 1er avril 1988, date de la terminaison du régime de retraite, a tranché le juge.

Dans un jugement de 162 pages rendu le 12 décembre dernier à la suite des poursuites du syndicat affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le juge ordonne à la compagnie, aujourd'hui devenue Eljer Manufacturing of Canada, de transmettre à la Régie des rentes du Québec un nouveau rapport de terminaison du régime de retraite qui tienne compte de sa décision.

L'argent, auquel s'ajoutera près de 1 million \$ en intérêts, sera remis aux employés au prorata des crédits de rente des demandeurs et de toute autre personne pouvant y avoir droit.

Après trois ans d'efforts et de recherches soutenues, ce jugement constitue une victoire éclatante pour le syndicat et les 103 travailleurs qui ont perdu leur emploi le 11 novembre 1988 suite à la fermeture de l'usine, a déclaré hier la vice-présidente de la CSN, Mme Claudette Carbonneau. Ce jugement reconnaît le bien-fondé des arguments syndicaux.

Pour la CSN, « ce jugement statue très clairement sur le droit de propriété des travailleurs concernant les surplus du régime de retraite ».

Accompagnée en conférence de presse par les représentants du syndicat de l'usine Simonds, du président de la Fédération de la métallurgie, M. Benoît Capistran, la vice-présidente de la CSN a réitéré hier sa demande d'une législation québécoise reconnaissant que les régimes de retraite « font partie des conditions de travail des travailleurs », « constituent une des composantes de leur rémunération » et que « les surplus leur reviennent ».

### Célébration

### RÉSULTATS

loto-québec

<p><b>TIRAGE DU 14 DÉCEMBRE</b></p> <p>1 lot de 100 000 \$ (non-décomposable)</p> <p>525E455</p> <p>15 lots de 10 000 \$ (non-décomposables)</p>	<p>360A368 131B721 319B962 391C097 585D369 477A916 145B700 115C671 395C154 305E984 609A077 268B536 342C659 411C963 499E169</p>
<p><b>TIRAGE DU 7 DÉCEMBRE</b></p> <p>1 lot de 100 000 \$ (non-décomposable)</p> <p>621A819</p> <p>15 lots de 10 000 \$ (non-décomposables)</p>	<p>365A357 601B050 691C606 426D739 335E350 655A962 106C362 365D530 441D176 588E525 524B372 629C473 387D212 324E861 684E563</p>

16 autres lots le samedi 21 décembre

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

### CARTES D'AFFAIRES

## ROBIC

Fondée en 1892

55 St Jacques  
Montréal, Québec  
Canada, H2Y 3X2  
Télex: 05 268656  
Fax: (514) 865 7874  
Tel: (514) 987 6242

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

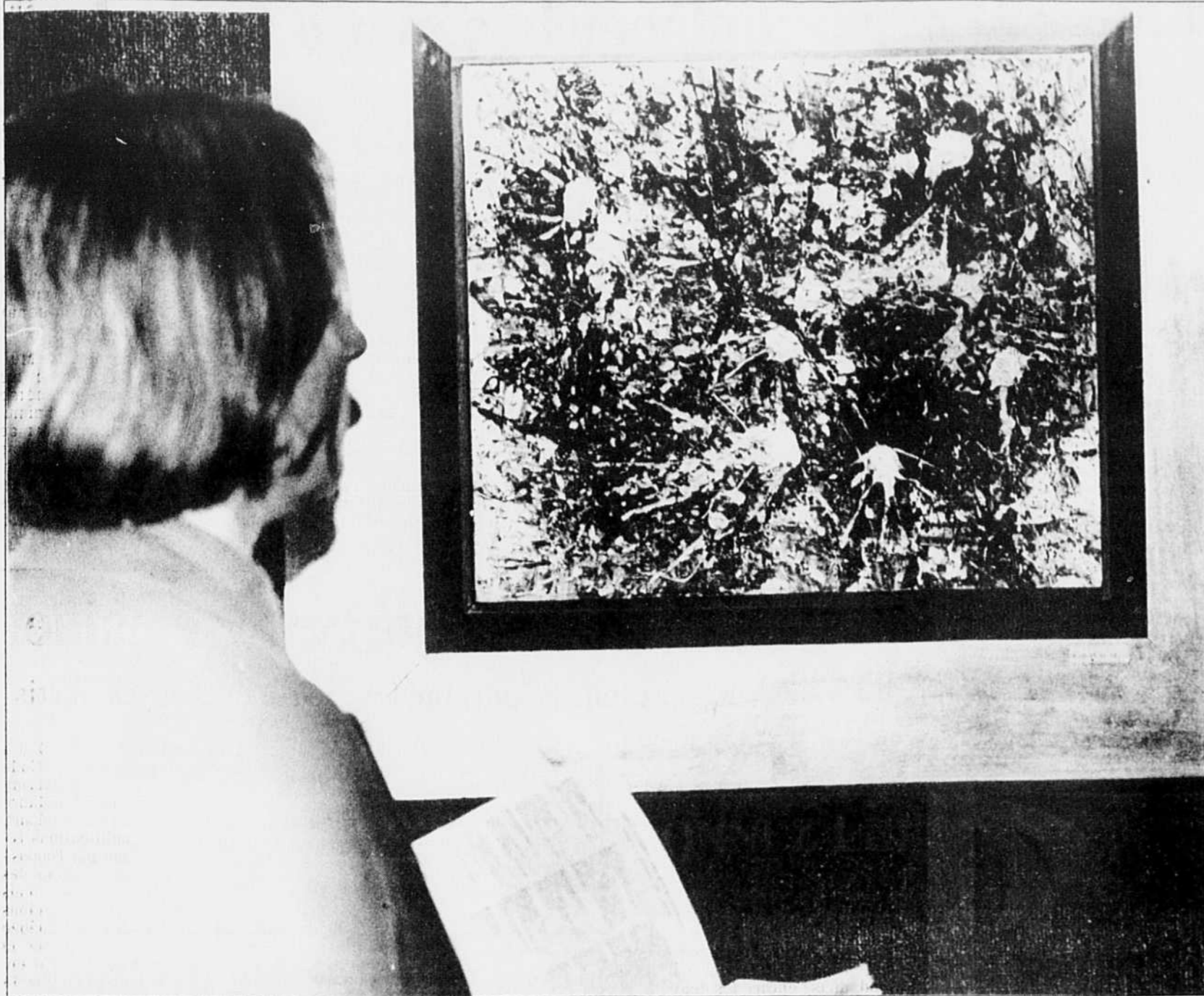


PHOTO PATRICK VILLENEUVE

### Borduas en vedette à l'Hôtel des Encans

Il y aura quelque émoi à l'Hôtel des Encans de Montréal ce soir, quand on y mettra aux enchères une oeuvre exceptionnelle du maître québécois Paul-Émile Borduas. *Treillis blancs* date de 1955, alors que Borduas séjournait à New York, et est l'une des rares oeuvres où l'on reconnaît chez lui l'influence de l'expressionnisme abstrait qui dominait l'art moderne américain. Cette oeuvre de facture inusitée appartient au célèbre Musée Hirshhorn (Smithsonian Institution) de Washington, qui l'a acquise en 1966. Le musée se défait de celle-ci car il en possède quelques-unes de la même tendance, mal représentée par ailleurs dans les musées canadiens et québécois. L'un d'entre eux se portera-t-il acquéreur ? Parmi d'autres oeuvres offertes aux collectionneurs, un immense tryptique de Jean-Paul Riopelle, daté de 1967, dont la force d'exécution et la composition n'auraient pas déparé l'exposition en cours au Musée des beaux-arts de Montréal. Et d'étonnantes petites gouaches, *Les clochards*, de Jean-Philippe Dallaire, datées de 1950.

## Les cols bleus refusent de signer l'entente

LES 5000 cols bleus de la Ville de Montréal refusent de signer l'entente intervenue récemment avec l'employeur tant et aussi longtemps qu'aucun accord n'interviendra entre la Communauté urbaine de Montréal (CUM) et 200 de leurs collègues.

Réunis en assemblée générale hier matin à l'aréna Maurice Ri-

chard pour prendre connaissance du rapport des négociations pour le renouvellement de leur convention collective, les cols bleus ont opté pour « l'indéfectible solidarité », selon les mots de M. Jean Lapiere, président de la section 301 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) affilié à la FTQ.

Bien que les membres du syndicat aient accepté les offres de la Ville de Montréal par scrutin secret dans une proportion de 94 %, les cols bleus refusent de signer l'entente « tant et aussi longtemps que la CUM n'aura pas mis fin à l'entêtement systématique qui empêche la conclusion d'une semblable entente pour ses

propres employés manuels » membres du même syndicat.

Ces 200 employés travaillent aux services de contrôle et d'épuration des eaux de l'île de Montréal.

« Nous signifions aux dirigeants de la CUM et de la Ville qu'il ne leur sert à rien de tenter de nous diviser », a fait valoir hier le président

## Le gouvernement ontarien est encore éclaboussé par un scandale impliquant un de ses ministres

Suzanne Dansereau  
de la Presse Canadienne

TORONTO — Décidément, le premier ministre de l'Ontario Bob Rae n'a pas de chance avec les membres de son cabinet.

Un huitième scandale, impliquant l'un de ses ministres favoris, la jeune Shelley Martel, a éclaté au grand jour cette semaine à Queen's Park.

Et bien que M. Rae ait résisté aux fortes pressions réclamant la démission de Mme Martel, l'affaire est en train de prendre une allure très dommageable pour l'intégrité du jeune gouvernement néo-démocrate.

Lors d'une réception qui a eu lieu à Thunder Bay, la ministre du Développement du Nord et des Mines a déclaré qu'elle avait vu le dossier confidentiel d'un médecin de Sudbury et que ce dernier ferait bientôt face à des accusations criminelles.

Le médecin en question est un farouche opposant à la politique de facturation pour les médecins.

Lorsque l'affaire a été dévoilée par Evelyn Dadds, une ex-candidate conservatrice de Thunder Bay, la ministre Shelley Martel n'a pas nié les propos qu'elle avait tenus.

Mais, jurant qu'elle n'avait pas eu accès au dossier du médecin en question, elle a dit que ces propos étaient « sans fondement » et s'est excusée auprès du médecin.

Shelley Martel n'en est pas à sa première maladresse. En juin dernier, la ministre a écrit une lettre à l'Ordre des médecins et des chirurgiens de l'Ontario le pressant de suspendre un médecin condamné d'avoir agressé des enfants.

Reconnaissant qu'il s'agissait de pression induite, la ministre a offert sa démission. Mais Bob Rae, après l'a-

voir acceptée, l'a refusée, mettant l'erreur sur le compte de l'inexpérience — Mme Martel n'a que 28 ans — et disant qu'il s'agissait d'une erreur « de bon coeur ».

Cette fois, l'Opposition refuse de s'attendrir et les éditorialistes sont unanimes: Shelley Martel doit démissionner.

« Ou bien Mme Martel a menti de façon délibérée et a sali la réputation d'un médecin, ou bien ce qu'elle a dit est vrai et provient d'un dossier confidentiel. Dans les deux cas, cela est inacceptable », résume le critique conservateur Ernie Eves.

Cette affaire commence à sentir mauvais, croit le chef conservateur Mike Harris. Mercredi dernier, on a appris que la ministre aurait parlé des dossiers de cinq autres médecins, qui s'opposent eux aussi à la politique de facturation du gouvernement Rae.

Les quotidiens à Toronto et l'Opposition ne se contentent pas de réclamer la démission de la ministre — qu'une columnist a traitée de « grande gueule » — ils s'attaquent aussi à l'intégrité du gouvernement Rae.

« Est-ce ce même gouvernement néo-démocrate qui parlait de rehausser la bonne conscience des membres de la législature ontarienne? Belle conscience. Non seulement les socialistes sont comme les autres, ils sont pires », écrit le *Toronto Sun*.

Pourquoi le gouvernement Rae a-t-il sacrifié sa moralité au profit de Shelley Martel?

Selon les observateurs, le cabinet de M. Rae calcule que Mme Martel est malgré tout un des membres les plus compétents et les plus aimés du Conseil des ministres, dont elle est la cadette.

Diplômée de la Sorbonne et parfai-

tement bilingue Shelley Martel constitue, aux yeux du premier ministre, l'une des figures les plus prometteuses au sein du NPD.

Fille du célèbre député néo-démocrate Eli Martel, elle jouit d'une forte popularité à Sudbury, un des fiefs du NPD dans le nord de l'Ontario.

Mais le calcul est aussi politique: Bob Rae n'a pas envie de lire « Une autre démission au cabinet de Rae » dans les quotidiens de Toronto.

Depuis qu'il a accédé au pouvoir pour la première fois l'an dernier, le premier ministre a dû rabrouer plusieurs membres de son équipe, dont voici la liste:

— Evelyn Gigantes: ministre de la Santé, elle a dû démissionner lorsqu'elle a révélé publiquement l'identité d'un drogué. Elle est toutefois revenue au cabinet en juillet dernier à titre de ministre responsable de l'habitation.

— Zanana Akande: ministre des Affaires sociales, la première femme de race noire à accéder au Conseil des ministres a violé les directives de conflits d'intérêts en omettant de mentionner ses intérêts dans certaines entreprises. M. Rae a refusé sa démission, mais il a dû l'accepter en octobre dernier, quand Mme Akande a été accusée par un de ses locataires d'avoir illégalement augmenté son loyer.

— Peter Kormos: ministre respon-

sable de l'assurance-auto, il a été pressé de démissionner au printemps dernier après avoir posé (tout habillé) comme pin-up dans le *Toronto Sun*. M. Kormos, un ardent critique de son propre gouvernement, était en désaccord avec le cabinet sur la réforme de l'assurance-auto.

— Mike Farnan: solliciteur général, il a été mis dans l'eau chaude lorsque des membres de son personnel ont fait pression sur des juges de paix pour éviter des contraventions.

Farnan a perdu son poste lors du remaniement ministériel de juillet dernier.

— Anne Swarbrick: ministre de la Condition féminine, elle a offert sa démission après avoir, elle aussi, écrit une lettre à l'Ordre des médecins de l'Ontario pour demander la suspension du médecin condamné pour agression sexuelle. Comme dans le cas de Martel, sa démission a été acceptée puis refusée par le premier ministre. Mme Swarbrick a toutefois démissionné plus tard pour des raisons de santé.

Ces gaffes ont jeté du discrédit sur le gouvernement Rae, notent les observateurs. Mais, au cabinet du premier ministre, on espère que la tempête provoquée par l'affaire Martel passera.

Il ne reste que quelques jours avant l'ajournement de la session pour le temps de Fêtes, le 19 décembre prochain.

## Les Filles de Caleb raflent 13 Géméaux

Radio-Canada perd des plumes en information

Nathalie Petrowski

TEL QUE PRÉVU et sans que la moindre main se lève pour protester, la série dramatique *Les Filles de Caleb* a triomphé hier soir à la remise des Prix Géméaux mais la sortie de Jean Besré, lauréat du meilleur acteur de téléroman pour *Jamais deux sans toi* était beaucoup moins prévu.

Coup de théâtre dès le départ, en effet, hier soir, quand Jean Besré y est allé d'un véhément discours politique contre l'attitude du gouvernement Bourassa en matière culturelle.

Ne prenant même pas la peine de remercier l'équipe de *Jamais deux sans toi*, le comédien s'est adressé à la ministre des Affaires culturelles Lisa Frulla-Hebert, a dénoncé son absence de politique culturelle ainsi que l'indifférence du premier ministre. Parlant au nom de tous les artisans de la télévision qui l'ont chaleureusement applaudi Besré s'est porté à la défense de la culture, se proposant même au titre d'interlocuteur auprès des gouvernements pour « poser des gestes et non plus parler ».

Après quoi tout est rentré dans l'ordre et *Les Filles de Caleb* ont raflé 13 Géméaux dont celui de la meilleure émission dramatique de l'année. Ses deux vedettes principales Marina Orsini et Roy Dupuis ont également été couronnées meilleures interprètes de l'année tandis que le réalisateur Jean Beaudin gagnait le prix de la meilleure réalisation dramatique et Fernand Danseur, celui des meilleurs textes.

Signe des temps, Radio-Canada a brillé dans les dramatiques, l'humour et les téléromans mais a vu son étoile pâlir considérablement dans le secteur de l'information. Pratiquement tous les prix dans ce secteur névralgique ont été accordés au réseau TVA. Autre signe des temps, quatre saisons n'ont rien gagné de la soirée alors que Radio-Québec était sauvé de la mêlée par les valeurs sûres et les vedettes éprouvées comme Janette Bertrand et Marc-André Coallier. Radio-Canada a remporté la plume non seulement pour *Les Filles de Caleb* mais aussi grâce à Guy Fourrier, l'auteur de *Jamais deux sans toi* et le champion du téléroman cette année.

Pour éviter la confusion des genres et contenir tout le monde, l'Académie de la télévision canadienne avait pris la précaution de créer deux catégories distinctes pour les séries dramatiques et les téléromans. Le triomphe des *Filles de Caleb* n'a donc pas jeté d'ombre sur *Jamais deux sans toi*, récipiendaire de cinq Géméaux. De fait, *Jamais deux sans toi*, le téléroman de Guy Fourrier a remporté cinq prix identiques aux prix des *Filles de Caleb*, soit meilleure émission (téléroman), meilleur réalisation, meilleur texte et meilleurs interprétation masculine (Jean Besré) et féminine (Angèle Coulu).

Et pour que Janette (Bertrand) ne soit pas en reste, celle-ci s'est vu attribuer dans la catégorie émission dramatique, les Géméaux de la meilleure dramatique, des meilleurs textes (dramatiques) et de la meilleure réalisation (dramatique) pour *L'Amour qui tue*, une dramatique sur le sida.

Au rayon de l'humour, la lutte était plus serrée puisqu'il fallait bien récompenser les efforts ponctuels de la nouvelle équipe du *Bye bye* de l'année dernière sans pour autant négliger le travail hebdomadaire, voire dominical du *Rira bien* de André DuBois. Une fois de plus on avait prévu le coup en faisant la distinction entre meilleure série humoristique (*Rira bien*) et meilleur humouristique (*Bye Bye 90*). Les deux émissions ont été récompensées, encore que le *Bye Bye* a été plus largement favorisé en remportant également le

prix de la meilleure interprétation, des meilleurs textes (Jean-Pierre Plante), de la meilleure réalisation (Claude Maher). Quant au *Rira bien* de Dubois, il n'a eu qu'un seul autre prix de consolation, celui de la meilleure direction photo video, accordé à Daniel Villeneuve. Manifestement, Rock et belles oreilles n'étaient pas à l'honneur cette année puisque leur *Grande liquidation des fêtes* n'a remporté que le prix du meilleur montage.

Dans la catégorie émissions de variétés, le *Beau et chaud* de Radio-Québec a gagné le Géméau de la meilleure série de variétés et celui du meilleur son d'ensemble tandis que le *Metropolis* de Radio-Canada a remporté celui de la meilleure réalisation.

Roch Voisine, l'idole des jeunes Françaises et la vedette d'un spécial judicieusement intitulé *L'Idole*, a vu ses confidences à la caméra remporter le prix du meilleur spécial de variétés. Cela n'a pas empêché le *Neligan* de Tremblay-Gagnon réalisé par Bernard Picard de remporter le Géméau du meilleur spécial des arts de la scène.

Côté magazines, Radio-Québec et TVA se sont partagés les honneurs de la guerre. Le défunt magazine *Lumière* a gagné le prix du meilleur magazine culturel, *Téléservice*, le prix du meilleur magazine de services. *Le match de la vie* celui de la meilleure série d'affaires publiques.

En information, TVA a volé la vedette à Radio-Canada et remporté le prix du meilleur reportage pour la Guerre du golfe persique, ainsi que celui de la meilleure émission spéciale d'information avec *Crise d'octobre* 20 ans après. Dans cette catégorie, Radio-Canada n'a remporté que le Géméau du meilleur documentaire pour *Lalkali, doigts d'acier, pieds d'ébène* présenté dans le cadre de *La semaine verte* et le prix de la meilleure recherche accordé au chercheur de Enjeux, Marc Arras.

Les détecteurs de mensonge a été couronné meilleur jeu de l'année. *Le club des 100* wats a triomphé dans la catégorie émissions jeunesse à la fois pour l'ensemble de son oeuvre, pour ses textes, sa réalisation et pour l'interprétation de la jeune Jessica Barker. *Passé-Partout* a une fois de plus gagné le prix de la meilleure émission pour enfants et *Bino Fabule*, celui de la meilleure émission d'animation.

Côté têtes d'affiches, Jean-Pierre Coallier a été élu meilleur animateur en variétés, Claire Lamarche et Gérard-Marie Boivin, meilleurs animateurs de services, Claude Charron meilleur animateur en information et affaires publiques, Marc-André Coallier, meilleur animateur des jeunes et de Claude Quenneville, meilleur animateur sportif.

Finalement dans la catégorie mérités, le prix du meilleur maquillage fut décerné à Jean Bégin pour *Rira bien*, celui des meilleurs costumes à Michèle Hamel pour *Les filles de Caleb*, celui des meilleurs décors à Jocelyn Joly (Filles de Caleb) et celui de la meilleure musique à Richard Grégoire (Filles de Caleb).

Si Radio-Canada a triomphé dans le drame et le téléroman, on ne peut en dire autant dans pour le service de l'information de la télé d'état qui s'est fait volé la vedette par TVA. Même phénomène du côté des animateurs radio-canadiens qui semblent n'avoir suscité aucune ferveur populaire, aucune adhésion du milieu comme les animateurs éprouvés de Radio-Québec et de TVA. Quant à Radio-Québec, heureusement que Janette y sévit toujours, que Marc-André Coallier continue à y faire ses stépettes et que *Passé-Partout* y renouvelle à chaque année sa clientèle. De fait, Radio-Québec devrait probablement donner des cours du soir à quatre saisons, le plus grand perdant de la soirée, celui qui n'a pas remporté l'ombre d'un prix.

# soirée

## relations

### PORTRAIT DU CHRISTIANISME QUÉBÉCOIS

Dans une société moderne où croire à quelque chose n'est plus une nécessité, qu'advient-il de la foi chrétienne? Vingt ans après le Rapport Dumont, où en est le christianisme québécois? Quelles ont été les évolutions caractéristiques du christianisme d'ici depuis 1971? Ce même christianisme produit-il encore du sens? Inspire-t-il encore des gens et des productions culturelles, intellectuelles ou sociales?

Nous essayerons de rêver de ce que pourrait devenir le christianisme québécois dans quinze ou vingt ans. Quelle place sera faite aux femmes et aux jeunes? Qu'advient-il après la quasi disparition des prêtres? Pour nous aider à creuser la question, nous avons invité:

**Mme Janelle BOUFFARD**, responsable de la formation des agents de pastorale scolaire, Centre Saint-Pierre

**M. Guy PAIEMENT**, agent de recherche et de développement, Centre Saint-Pierre

**M. Jean-Paul ROULEAU**, sociologie, Université Laval  
*Une invitation à une soirée de découverte*

**LE LUNDI 16 DÉCEMBRE 1991, DE 19H30 À 22H00**  
**À LA MAISON BELLARMIN**  
**25 OUEST, RUE JARRY, MONTRÉAL**  
**TÉL.: 387-2541**

**L'ENTRÉE EST LIBRE!**

**LES SOIRÉES RELATIONS SONT ORGANISÉES PAR LE CENTRE JUSTICE ET FOI**  
**25 Jarry ouest, Montréal H2P 1S6 — téléphone (514) 387-2541**

À lire dans le numéro de décembre de la revue *Relations*

### Rusée et insoumise espérance

## ROLEX

### Bijouterie Gambard

Vente et service technique  
630-A Cathcart, Montréal, centre-ville  
866-3876  
AGENT OFFICIEL ROLEX

## DONNEZ-LUI LA TECHNIQUE!

**dBASE IV SIMPLIFIÉ**  
Rémi Andriot

223 pages — reliure spirale  
24,95\$ Pour MS/PC-DOS

En vente dans toutes les librairies et les magasins d'informatique.

**LOGIQUES**  
C.P. 10, succ. «D», Montréal (Québec)  
Tél.: (514) 933-2225  
FAX: (514) 933-2182

**dBASE IV SIMPLIFIÉ**  
L'information au bout des doigts

LOGIQUES ORDINATEURS

# SUITES DE LA PREMIERE PAGE

## ◆ Québec

bilatérales et officieuses, les fonctionnaires restent en contact, on se parle...

Instruit par l'expérience désastreuse du lac Meech — il avait été le premier à y souscrire avec enthousiasme — le cabinet Bourassa estime qu'il appartient désormais à Ottawa et au Canada anglais de lui faire des offres raisonnables, aptes à écarter la tentation souverainiste. Québec suit ainsi à la lettre, de moins par l'instant et officiellement, la démarche suggérée par la Commission Bélanger-Campeau. Dans ce scénario public — qu'en est-il des manoeuvres privées, derrière les coulisses? — il n'était même pas fait mention du sénat canadien. Quant au rapport Alaire, il l'abolissait tout simplement, en une phrase de cinq mots. C'est dire l'intérêt. Sauf que, murmure-t-on autour des officines, le gouvernement n'est pas allergique à l'idée de se servir d'une Chambre haute réforme comme d'un outil de marchandage, de troc. Aucun porte-parole ne le reconnaît, évidemment, mais Québec ne répugne pas à un troc éventuel. À chacun sa stratégie, en attendant les vraies offres du printemps prochain. Chat échaudé craint l'eau froide: le Québec ne veut pas échanger un cheval contre un lapin...

Le Québec a toutefois donné des indices d'un éventuel troc, l'an dernier, lors des ultimes manoeuvres pour tenter de sauver l'accord du lac Meech. En mai 1990, le Québec disait qu'il ne s'opposerait pas à ce que l'on modifie dans l'avenir la règle de l'unanimité — exigée dans l'accord du lac Meech pour réformer le sénat — dans la mesure où un droit de veto lui serait accordé. Le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes accueillait ainsi favorablement une suggestion en ce sens mise de l'avant par les premiers ministres des provinces de l'Ouest. Ceux-ci proposaient que, en cas d'impasse, on ait recours à la règle dite du 7/50 (7 provinces regroupant 50% de la population) et que le Québec doive être au nombre des sept provinces qui appuient l'amendement constitutionnel portant réforme du sénat. Tous conviennent qu'il faut réformer cette institution qui a manqué sa vocation, disait M. Gil Rémillard, mais personne ne s'entend sur les paramètres de cette longue entreprise. Le sénat est aussi difficile à faire élire qu'à abolir...

En mai 1990, le premier ministre consentait à des discussions « politiques » sur le sénat. Dans l'espoir de sortir de l'impasse concernant Meech, M. Bourassa acceptait, pour la première fois, de discuter du « cadre général » de la réforme du sénat, si chère à l'Ouest et à l'Est du Canada. « On ne discute pas du fond de la question », inscrite à l'ordre du jour d'une deuxième ronde, disait-il, optimiste. Jusque là, le Québec n'avait consenti qu'à des « discussions informelles », au niveau des fonctionnaires. Il acceptait désormais de discuter des principes, de l'encadrement de cette réforme, de son impact sur le partage des pouvoirs, et le reste. Pas question de discuter, avant l'adoption de Meech, de l'élection des sénateurs ou de « l'égalité » des provinces au sénat. Le chef de l'opposition, M. Parizeau, dénonce avec virulence ces négociations en catimini, qui peuvent engager le Québec sans étude préalable à l'Assemblée nationale.

Début juin 1990, durant la conférence dite de la « dernière chance », Bourassa se transforme en partisan actif de la réforme du sénat, à laquelle ses homologues tiennent mordicus. En dépit de ses réserves, il ne repousse pas d'emblée les principes albertain d'un sénat selon les trois E: élu, égal, efficace. Cette piste est là, fait valoir son entourage, mais elle n'est pas exclusive; d'autres peuvent surgir en cours de route. Sans négocier normalement, le Québec ouvrait ainsi « des corridors

dans lesquels la prochaine ronde de négociations constitutionnelles pourra s'engager ». La réforme du sénat devrait prendre en compte la dualité linguistique, disait M. Bourassa, de sorte que le Québec ne perde pas son nombre relatif de sièges. Ces efforts ont été vains et n'ont pas réussi, en bout de ligne, à faire ratifier Meech par le Manitoba et Terre-Neuve.

Le premier ministre de cette dernière province, en mars dernier, préconisait, en échange d'un sénat réformé, un droit de veto au Québec, limité aux matières de langue, de culture et de droit civil. Tout amendement affectant l'un ou l'autre de ces trois éléments devrait obtenir l'approbation de la majorité des sénateurs du Québec et de la majorité des sénateurs des autres provinces. Du même souffle, M. Clyde Wells rejetait la suggestion de son ami, le chef libéral Jean Chrétien, d'accorder un droit de veto aux quatre grandes régions du Canada (Ouest, Ontario, Québec, Maritimes). Ce serait le rejet fondamental des principes du fédéralisme, dit-il.

Début septembre dernier, le ministre fédéral des Affaires constitutionnelles disait en substance: pas de réforme du sénat sans la reconnaissance de la société distincte. Il sera difficile de procéder à une réforme du sénat à moins que des provinces comme l'Alberta ne consentent à reconnaître le Québec comme une société distincte, indique M. Joe Clark. J'espère que les Québécois comprendront pourquoi il convient d'apporter des réformes au sénat et à d'autres institutions fédérales. Et j'espère que les Albertains finiront par accepter l'idée qu'une société distincte ne menace pas les droits égaux de qui que ce soit dans cette province-ci, dit M. Clark à Edmonton. Le premier ministre Don Getty était et demeure un farouche partisan du sénat triple E, qui a fait l'objet d'une résolution unanime de la législature de l'Alberta.

Le 24 septembre, la création d'un sénat élu, avec un veto suspensif de six mois, fait l'objet de l'une des 28 propositions constitutionnelles du premier ministre Mulroney, dans son document Bâtir ensemble l'avenir du Canada. Le sénat serait « élu directement par le peuple », — ce qui rejoint l'un des trois E réclamés avec insistance — mais sur les deux autres E, Ottawa reste fort évasif. Il se contente d'évoquer un sénat plus équilibré et plus équitable, avec des pouvoirs réels et une nouvelle légitimité. L'Ouest est terriblement loin du compte. Le Reform Party insiste sur les trois fameux E.

Au Québec, M. Bourassa y voit, sans insister, l'un des « quelques aspects positifs » du document fédéral. Quant à la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, elle constate que la proposition fédérale invite à bâtir une Chambre haute qui consolide la dualité linguistique, autant dans la formation de la Chambre que dans les prises de décision. Le chef du Bloc québécois rejette du revers de la main: sans répartition numérique, l'Ouest canadien fera valoir ses intérêts aux dépens du Québec; c'est diviser pour régner; si le fédéral est capable de recueillir la majorité, le Québec est obligé de se soumettre.

Le 26 septembre, le premier ministre Bourassa et le ministre Rémillard disent de concert: le Québec refusera de signer une nouvelle entente constitutionnelle qui ne prévoit pas explicitement un droit de veto au Québec sur toute modification aux institutions fédérales actuelles, dont le sénat, évidemment. Si on change les pouvoirs de ces institutions, cela risque d'affecter les droits du Québec, notent-ils. Prévu dans l'accord du lac Meech, le veto ne fait pas partie des 28 propositions de M. Mulroney. Celui-ci serait toutefois « disposé à aller de l'avant » à cet égard, si un consensus se dégage en cours de consultation. L'unanimité des provinces est requise, car il s'agit d'une modification à la formule d'amendement à la constitution. Pour sa part, le ministre Clark assure que le droit de veto du Québec n'est pas un objectif fondamental du seul gouvernement du Québec. C'est un objectif fondamental pour le Canada aussi, dit-il, à Valleyfield. « Mais nous ne pouvons pas prendre le risque de

voir notre document (Bâtir ensemble l'avenir du Québec) pris en otage par une seule province (comme ce fut le cas, en juin 1990, avec l'obstination des Wells et Harper). »

Fin novembre, les jeunes libéraux du Québec redissent leur opposition globale aux propositions fédérales, qui risquent d'affaiblir le Québec sur plusieurs plans, dont celui du sénat et du Conseil de la Fédération. Le comité du suivi des engagements électoraux rappelle aussi au gouvernement que, parmi d'autres, le chapitre de la réforme des institutions doit être amélioré de façon sensible.

Début décembre, un sondage Gallup révèle qu'un Canadien sur trois est favorable à l'abolition du sénat. Mais la moitié des Canadiens se prononce en faveur d'un sénat élu. Ce faible accord se dégage partout au pays, sauf au Québec. Ici, par contre, l'élection des sénateurs n'est pas bien accueillie. En fait, à peine un Québécois sur trois (32%) est favorable à cette proposition.

On en est là pour l'instant. M. Bourassa, qui connaît bien l'humeur des Québécois et lit mieux que quiconque les sondages, ne montera pas sur les barricades pour une réforme dont on glose depuis... 125 ans. Depuis sa création, en fait, on parle de réforme du sénat, mais à peu près personne ne sait comment revivifier la vénérable institution dont on a dit qu'elle est le seul hospice parfaitement bien géré pour ses riches pensionnaires...

## ◆ Le Conseil

gestes qui mettraient la Serbie, et notamment l'armée fédérale, au pied du mur », a-t-il expliqué au Grand Jury RTL-Le Monde.

Il a dénoncé l'« entêtement suicidaire » de l'armée mais, selon lui, la Croatie n'a pas fait preuve de « grande sagesse ».

Le président François Mitterrand a de son côté déclaré hier que la Communauté européenne devrait pouvoir s'organiser « au cours des mois prochains » pour s'interposer dans la guerre civile yougoslave.

La Yougoslavie est « le malheur de l'Europe et sa douleur mais ce n'est pas sa honte », a dit le chef de l'État français qui était l'invité de l'émission de télévision 7-7, sur TF1.

« L'Europe, telle qu'elle s'est constituée avec un embryon de force de sécurité à Maastricht, devrait être en mesure au cours des mois prochains de s'organiser pour intervenir à temps », a-t-il ajouté.

Le corps d'armée franco-allemand peut être « très utile », a-t-il précisé « mais l'embryon de force de sécurité acceptée à Maastricht, c'est-à-dire, le début d'une sorte d'Europe de la défense, doit comporter la contribution de tous les pays qui y concourent ».

Le chef de l'État a rappelé qu'il avait demandé la création par la Communauté ou les Nations unies d'une force d'interposition entre Serbes et Croates « dès le premier jour ».

« Cela allait contre les traditions juridiques de ces communautés ou des Nations unies, qui n'ont pas le droit d'intervenir dans les affaires internes d'un pays. Je regrette que cela n'ait pas été fait », a-t-il dit.

Il s'est refusé à désigner « des bons et des méchants » dans la crise yougoslave. « Je ne m'installe pas en juge », a-t-il dit. « L'histoire montre que ces ethnies, ces populations, ces peuples se sont presque toujours combattus. Qui a tort? Qui a raison? Qui a commencé? Ne perdons pas de temps à faire cet examen ».

Sur le terrain, en Croatie, les combats se sont poursuivis à Osijek (est), Nova Gradiska (centre) et Karlovac (ouest), selon la radio croate, information contredite par l'agence Tanjug qui signalait une accalmie après de violents combats la veille.

## ◆ Parizeau

insisté sur l'urgence d'élaborer maintenant des politiques économiques d'un Québec souverain, notamment pour le plein emploi, la recherche-développement, l'exportation et la création de géants industriels qui serviraient de locomotives à l'économie québécoise. « La souveraineté ne va pas nous rendre automatiquement intelligents », dit-il à ses troupes, à sa bande de bandits, comme il les avait appelés la veille, paraphrasant l'éditorialiste du Financial Post Mme Diane Francis.

Parlant d'Europe, M. Parizeau s'est réjoui de voir que le dernier sommet de Maastricht, où a été conclu l'accord sur l'union monétaire, confirme à ses yeux qu'il peut y avoir une monnaie commune sans union politique. Les Douze, en effet se sont entendus sur la création d'une monnaie unique (l'écu) d'ici à 1999, sans pour autant avoir créé une nouvelle fédération politique. « La monnaie commune ne nous condamne pas au fédéralisme », a-t-il lancé, se moquant de la thèse du premier ministre Robert Bourassa selon laquelle il ne peut y avoir d'union monétaire sans union fiscale et pas d'union fiscale sans union politique. M. Bourassa revient sans cesse à cette maxime pour défendre l'idée qu'il ne peut y avoir d'union économique et monétaire canadienne sans l'existence d'un parlement, ou à défaut une superstructure, commun.

Pour l'heure, pour le bien de l'économie du Québec et celle du Canada, il faudrait mettre un terme aux attermolements constitutionnels, affirme M. Parizeau. « Pelletier en avant des situations politiques confuses comme actuellement, c'est dommageable pour l'économie », dit-



## La flamme en Concorde

La flamme olympique est arrivée à Paris en Concorde depuis la Grèce, en fin de semaine, à destination d'Albertville où se dérouleront les jeux olympiques d'hiver 91 à compter du 8 février. Le vice-président du Comité organisateur olympique, Jean-Claude Killy, a recueilli la flamme en compagnie du président des Jeux d'Albertville, Michel Bernier.

# Les priorités des Canadiens diffèrent de celles de leurs politiciens fédéraux

## Kirk Lapointe

de la Presse Canadienne

OTTAWA — Le premier ministre parle d'unité nationale. Le ministre du Commerce, des façons de rendre les Canadiens plus compétitifs. Et le ministre des Finances, de la réduction du déficit. Voilà les priorités des élus. Mais les Canadiens partagent-ils leurs vœux?

Si l'on en croit les résultats d'un sondage réalisé en avril dernier auprès des Canadiens, on serait tenté de répondre non. Il ressort de ce sondage que le déficit, la compétitivité et l'unité nationale viennent respectivement aux 6e, 7e et 8e rangs des priorités des Canadiens.

Le sondage a été commandé par le bureau du Conseil privé et obtenu grâce à la Loi d'accès à l'information. Il faisait partie d'une vaste opération visant à tater le pouls des Canadiens et réalisée dans les mois qui ont précédé le dévoilement des propositions constitutionnelles fédé-

les. Les répondants se sont majoritairement dits préoccupés par les huit sujets qui étaient soumis à leur attention. Mais le sondage mené par la firme Environics Research Group Ltd a clairement révélé que l'environnement et la qualité des soins de santé se situaient en tête des priorités des Canadiens.

La réduction du chômage, l'acquisition de compétences et l'amélioration de l'éducation venaient ensuite aux 3e, 4e et 5e rangs dans la liste. On peut croire que les résultats de ce sondage ont notamment encouragé Ottawa à s'impliquer davantage dans le domaine de l'éducation, traditionnellement de juridiction provinciale.

« Des citoyens de toutes les régions du Canada ont émis le vœu que le gouvernement fédéral s'implique davantage dans le domaine de l'éducation », indiquait le sondage.

Les deux tiers des répondants ont affirmé qu'ils aimeraient que le gou-

vernement les aide à développer les compétences des enfants d'âge préscolaire. Dans l'ensemble, ils ont dit préférer que l'argent leur parvienne par le biais des programmes existants plutôt que nouveaux.

Le gouvernement fédéral a proposé ces derniers mois, dans le cadre de ce qu'il a appelé ses initiatives pour la prospérité, d'œuvrer plus vigoureusement à l'amélioration des compétences des Canadiens.

Le sondage a aussi révélé que seulement 32% des répondants avaient confiance aux politiciens fédéraux et provinciaux. Les enseignants jouiraient de la confiance de 91% des personnes interrogées, et les journalistes, de 34% d'entre elles.

Le sondage téléphonique, réalisé entre le 8 et le 16 avril, a été mené auprès de 1525 personnes. Le pourcentage d'erreur est évalué à 2,5%.

Le Canada n'est pas très compétitif, a fait ressortir le sondage. Et les répondants ont indiqué qu'ils n'avaient pas l'intention de modifier leur mode de vie pour devenir plus compétitifs.

« La majorité des Canadiens ne croit pas qu'il faille diminuer les salaires ou le niveau de vie afin que le Canada soit plus compétitif avec les autres pays », indiquait-on.

# Chrétien rêve d'un autre « french power » à Ottawa

SHAWINIGAN (PC) — Pressé de voir les libéraux reprendre le pouvoir à Ottawa, le chef du Parti libéral du Canada (PLC), Jean Chrétien, invite les meilleurs éléments francophones du pays à se présenter aux prochaines élections fédérales, afin de l'aider à reconstituer le « French Power » qui existait durant les années Trudeau.

Prenant la parole, hier, devant quelque 500 personnes présentes à un brunch dominical dans son ancienne circonscription de Saint-Maurice, le député de Beauséjour, au Nouveau-Brunswick, a invité les francophones du pays à retourner à Ottawa pour prendre la place qui leur revient sur la scène nationale.

M. Chrétien a rappelé que l'ambition des fédéralistes québécois était alors d'aller à Ottawa et d'y prendre place. « Et à un moment donné, on avait tellement pris notre place que la plus grande controverse qui existait au Canada était le supposé « French Power ».

« Et pourquoi cette controverse? », a-t-il demandé. Parce que des gens qui venaient de tous les milieux du Québec, par leur persévérance, par leur compétence, par leur travail ardu, avaient réussi à monter au sommet de la pyramide canadienne.

Il Reporteur du référendum prévu pour octobre 1992 sur la souveraineté, comme M. Bourassa pourrait être tenté de faire, ce serait pelletier en avant et donc dommageable à l'économie québécoise, dit le chef péquiste. Ce dernier interprète d'ailleurs tous les récents sondages favorables à la souveraineté comme le témoignage d'une « certaine sagesse populaire ». Les gens disent: allons au vote, nous sommes prêts à déci-

Tous les grands ministres venaient du Québec.

« Et c'est ça qu'il faut rebâtir. Et c'est ça que j'ai l'intention de faire lorsque nous formerons le gouvernement », a déclaré le chef libéral.

Dans son allocution d'hier, le chef libéral n'a une fois de plus fait tracer un parallèle entre l'Europe des Douze et le débat constitutionnel canadien. Il a notamment souligné que ces pays avaient décidé de s'en aller vers une fédération européenne, « ce que nous avons fait ici il y a 124 ans », a-t-il précisé.

Un peu plus tard en conférence de presse, alors qu'il était questionné sur le sujet, M. Chrétien a admis que les éléments des situations vécues en Europe et au Canada étaient différents, « mais ce sont les mêmes principes », a-t-il ajouté pour justifier sa comparaison.

Fatigué du débat constitutionnel, M. Chrétien a reproché au gouvernement Mulroney d'avoir réouvert « la plaie de la constitution » après le rapatriement de 1982. Il s'est dit d'avis que les dirigeants de ce pays devaient retourner s'occuper dans les plus brefs délais des vrais problèmes de la population, soit ceux d'ordre économique.

drogue, d'armes, d'alcool et de cigarettes; dénoncer le traitement de faveur accordé par Hydro-Québec aux autochtones d'Akwesasne et demander la réintégration de l'employé suspendu pour avoir révélé ce fait au public; condamner des groupes comme Greenpeace USA qui font de la désinformation sur le projet Grande-Baleine; dénoncer tout projet de référendum pancanadien sur la constitution; appuyer Pétromont; réclamer le rétablissement de Jean-Bertrand Aristide à la présidence haïtienne; dénoncer la société Canada 125, créée pour les fêtes du 125e anniversaire du Canada en 1992 mais soupçonnée par les péquistes de vouloir faire la propagande fédéraliste en pleine année référendaire.

## 16 décembre

par la PC et l'AP

1987: Corée du Sud: Roh Tae Woo, candidat du régime, remport l'élection présidentielle.

1986: le Nouveau parti démocratique du Canada obtient un premier représentant au Québec, quand le député indépendant Robert Toupin décide de rejoindre ce groupe; le couvre-feu est décrété dans deux nouveaux quartiers de Karachi, où deux jours d'émeutes ont fait 146 morts.

1982: Lech Walesa est interpellé, tandis que des mesures sont prises pour empêcher toute manifestation publique en Pologne, à l'occasion de l'anniversaire des émeutes de Gdansk.

1980: décès du colonel Harland Sanders, le roi du poulet frit Kentucky; les Islanders de New York battent les Jets de Winnipeg 6-2, portant leur série de victoires à 28 matches, un record de la Ligue nationale de hockey.

1976: décès à Ottawa de Réal Caouette, ex-chef du Crédit social du Canada.

1972: la cabine spatiale Apollo 17 reprend le chemin de la Terre après la dernière mission d'exploration lunaire du programme spatial américain.

1970: des troubles provoqués par la hausse des prix éclatent à Gdansk, où six manifestants sont tués.

1960: cent trente-quatre personnes perdent la vie dans une collision aérienne au-dessus de la ville de New York.

1959: la Belgique promet l'indépendance au Congo.

1954: fabrication du premier diamant synthétique aux États-Unis, par la société General Electric.

1920: un tremblement de terre fait 180000 morts en Chine.

1917: bénédiction de la crypte de l'Oratoire Saint-Joseph de Montréal.

1879: proclamation de la République du Transvaal.

# AIDEZ CLAUDE ST-JEAN

à remporter la victoire sur l'ataxie de Friedreich

Depuis 15 ans, Claude livre une lutte acharnée à cette maladie.

Comme tous les ataxiques, Claude a besoin que la recherche progresse très vite.

## ENVOYEZ VOS DONS

pour financer la recherche et l'amélioration des conditions de vie des personnes atteintes.

Si vous désirez recevoir un reçu pour fins d'impôt  
Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_



Fondation Claude St-Jean  
C.P. 3725, succursale B  
Montréal, Qué. H3B 3L7

# JE GAGE SUR MA VICTOIRE!

**L'équipe du DEVOIR** LA RÉDACTION Journalistes: à l'Information générale: Jean Chartier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Louis-G. L'Heureux, Bernard Morier, Laurent Sourmis, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), à l'Information culturelle: Pierre Beaulieu, Paule DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque (Le Plaisir des livres), Nathalie Pétrowski, Odile Tremblay; à l'Information économique: Robert Dutrisac, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'Information politique: Josée Boileau, Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Jocelyne Richer (information générale et parlementaire à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), François Brousseau, éditorialiste (politique internationale) et responsable de la page « Idées et événements », aux affaires sociales: Paul Cauchon (questions sociales), Caroline Montpelt (enseignement primaire et secondaire), Isabelle Paré (enseignement supérieur), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Clément Trudel (affaires juridiques), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commiss), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (clavistes), Marie-Hélène Arie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ: Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Caroline Bourgeois, Francine Gignas, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major, Nathalie Thabet, Odette Vernier (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes), Johanne Brunet (secrétaires). L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Louis Huot, Jean-Guy Lacas, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Darcée Ross, Linda Thériault (secrétaires à l'administration). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE: Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbeil (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachel Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette. LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS: Yves Williams (superviseur), Françoise Blanc, Manon Blanchette, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Françoise Coulombe, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau (avis publics), Micheline Ruellan, Patrick Sallesse. LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division de Imprimeries Québec Inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., suite au 775, boulevard LaSalle, St-Laurent. Envoi de publication - Enregistrement no 0858. Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 844-3361. Abonnements: (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS) - 903708 is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

## Cette semaine à la Bourse

### ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Nom de la Compagnie	date	heure	lieu
Vauquelin	16-12	10 h 30	Mtl
Tudor Corp.	17-12	10 h 00	Calgary
Goodfellow Inc	17-12	11 h 00	Delson PQ
Resources	17-12	14 h 00	Vancouver
Baton Broadcast.	18-12	11 h 00	Toronto
Cogeco Inc	18-12	11 h 00	Mtl
Chum Ltd	18-12	11 h 00	Toronto
Duvernay Inc (Expl.)	19-12	10 h 00	Mtl
Pionner Metals Corp	19-12	10 h 00	Vancouver
Fort Knox Gold	19-12	11 h 00	Toronto
Renabie Gold Trust	19-12	11 h 00	Toronto
Promatek Ltée (Ind.)	20-12	10 h 00	Mtl
Northwest Digital	20-12	16 h 00	Richmond, BC

### ÉCHÉANCE DE BONS DE SOUSCRIPTION

#### Corp Energy Corporation (UNI.WT)

Valeurs : action ordinaire classe A sans droit de vote  
Base de souscription : trois bons pour acheter une action sans droit de vote au prix de 21 \$ l'action.  
Date d'échéance : le 30 décembre 1991

### DROITS DE SOUSCRIPTION ADMIS

#### POUR LA NÉGOCIATION

#### Peerless (La corporation de tapis)

Base d'attribution : un droit pour chaque action détenue  
Base de souscription : quatre droits et 3,40 \$ permet d'acquérir une action additionnelle  
Date d'enregistrement : le 29 novembre 1991  
Date d'échéance : le 20 décembre 1991

### ÉCHÉANCE DU PRIVILEGE D'ENCAISSEMENT PAR ANTICIPATION

#### Crown Life Properties Inc (CFM.P.R.A)

Valeurs : action privilégiée, cumulative, rachetable, série 1, 7,375 %

Prix à l'encaissement : 25 \$ plus 0,0709135 \$, représentant les dividendes non versés du 31 décembre 1991 au 14 janvier 1992, pour chaque action privilégiée, rachetable, série 1, de Crown Life Properties Inc encaissée par anticipation.  
Date limite pour exercer votre privilège : le 16 décembre 1991  
Date d'encaissement : le 15 janvier 1992

### OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT

#### Fairbanks Gold Ltd

Modalités : la société Amax Gold Inc a déposé un offre d'achat portant sur la totalité des actions de Fairbanks Gold Ltd. Amax Gold Inc offre d'échanger deux actions ordinaires de la société Amax Gold et un bon de souscription pour chaque quatre actions de Fairbanks Gold Ltd. L'offre se termine le 2 janvier 1992.

#### Canadian Jorex Ltd (CJX)

Modalités : Manville Oil & Gas a fait un offre pour se porter acquéreur de la totalité des actions ordinaires en circulation de Canadian Jorex Ltd. Cette offre se réalisera à la condition (en autres) que soient soumises à l'offre au moins 25 % des actions ordinaires émises et en circulation de Canadian Jorex Limited qui ne sont pas détenues par Manville Oil & Gas Limited. L'offre est de 0,85 action ordinaire de Manville Oil & Gas Limited pour chaque action ordinaire de Canadian Jorex Limited soumise à l'offre.

#### Canadian Jorex Ltd (CJX)

Modalités : Canadian Trans-Artic à Southern International Corporation a déposé un offre d'achat pour 55 % des actions de Canadian Jorex Ltd au prix de 2,70 \$ pour chaque action ordinaire de Canadian Jorex Ltd. L'offre prend fin le 7 janvier 1992.

#### Ultramar PLC (ULT)

Modalités : la société Lasmo PLC a modifié son offre d'achat pour les actions de la société Ultramar PLC. Lasmo offre 23 nouvelles actions de Lasmo PLC pour chaque groupe de 20 actions d'Ultramar PLC soumise à l'offre ou une nouvelle action de Lasmo PLC et 40 pence pour chaque action d'Ultramar PLC soumise à l'offre. L'offre d'achat se termine le 18 décembre 1991

#### Strathfield Oil à Gas Ltd (SFO.PR.C)

Modalités : la société Inverness Petroleum Ltd a déposé un offre d'achat pour les actions privilégiées de premier rang convertible série C de Strathfield Oil à Gas Ltd soumise à l'offre. L'offre se termine le 27 décembre 1991 Option A : Inverness Petroleum va offrir 1,48 action ordinaire d'Inverness pour chaque action privilégiée de premier rang convertible Série C de Strathfield Oil à Gas soumise à l'offre. Option B : Inverness Petroleum va offrir 10 \$ pour chaque action privilégiée de premier rang convertible série C de Strathfield Oil à Gas Ltd soumise à l'offre. Option C : Inverness Petroleum va offrir une action privilégiée de catégorie A série 3 d'Inverness Petroleum Ltd pour chaque action privilégiée de premier rang convertible série C de Strathfield Oil à Gas Ltd détenue.

### RACHAT EN TOTALITÉ

#### The Foundation Company of Canada Ltd

Valeurs : actions privilégiées, cumulatives, rachetable au gré de la société Prix de rachat : 20 \$ plus 0,27 \$ de dividende accumulé  
Date de rachat : le 19 décembre 1991

#### Banque Canadienne Impériale de Commerce (CM.PR.D)

Valeurs : actions privilégiées, à taux flottant, Série 3  
Prix de rachat : 100 \$ par action plus les dividendes accumulés  
Date de rachat : le 28 février 1992

#### Telebec Ltd (TLB.PR.B)

Valeurs : actions privilégiées, de premier rang, série 4  
Prix de rachat : 25,50 \$  
Date de rachat : le 1er janvier 1992

### RACHAT PARTIEL

#### Newfoundland Light à Power Co (NFL.PR.F)

Valeurs : action privilégiée de premier rang, rachetable série F, 9,84 %  
Prix de rachat : 10 \$ plus des dividendes accumulés de 0,2032 \$ par action  
Date de rachat : le 15 décembre 1991

### MODIFICATION DE LA RAISON SOCIALE

### ET RÉORGANISATION DU CAPITAL ROYAL

#### Crystal Resources Ltd (RCY)

Modalités de l'échange : une action ordinaire d'Eracon Industries Inc pour chaque groupe de quatre actions ordinaires de Royal Crystal Resources Ltd détenues.

### PLAN D'ENTENTE

#### Explorations St-Geneviève, Bay Resources and Services (BAJ)

Modalités : la Bourse a été avisé que les sociétés projettent de fusionner avec Exploration St-Geneviève Inc, une filiale à part entière de Ressources St-Geneviève et Bay Resources and Services Inc pour former Exploration SEG Inc (SEG) à raison du nombre d'actions suivant qui seront échangées pour une action de SEG, 3,17 actions d'Exploration, 5,24 actions de Bay, 3,71 actions de Duvernay, 5,35 actions de Monique. Une assemblée des actionnaires pour chacune des sociétés est prévue pour le 16 décembre 1991.

### DIVIDENDES-ACTIONS

#### Wajax Ltd (WJX.B)

Taux : 0,0095 action de catégorie B de Wajax Ltd pour chaque action de catégorie B détenue, soit 0,07 \$ calculé selon un prix de 7,35 \$ par action.

Date d'enregistrement : le 13 décembre 1991

Date de paiement : le 31 décembre 1991

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons garantir leur exactitude. Ce document, est un bulletin d'information, et pourrait s'avérer incomplet.

Ces renseignements sont fournis par

**Tassé**

Tassé & Associés, Limitée

## Le marasme des produits de base a été aggravé par la récession mondiale et l'effondrement soviétique

Éric Fottorino

Le Monde

CAFÉ, CACAO, coton, cuivre et autres « fruits du Congo » chers à Viâlatte, pourris sur la branche des dépendances africaines, les tropiques sont tristes à l'aune des matières premières. La baisse succède à la baisse et, en termes réels, les boissons du Sud ont vu leurs prix diminuer de moitié entre 1970 et 1990. Pour les minerais et métaux, que produit aussi le Nord développé, la dépréciation a atteint dans le même temps près de 30 %.

Les années 80 — la décennie perdue pour le développement — ont vu s'accomplir les scénarios les plus sombres pour les produits de base : la constitution d'excédents souvent monstrueux ; la fuite en avant des exportateurs du tiers-monde renonçant à toute discipline de l'offre pour compenser par les volumes ce qu'ils perdaient sur les prix ; le démantèlement des accords internationaux sur le cacao, l'étain, le café ; la course à la substitution qui a progressivement déplacé les sources des matières premières de la mine ou la plantation vers les laboratoires de l'industrie chimique.

Un marasme aggravé par l'entrée de l'économie mondiale dans la récession, par l'incapacité aussi des grandes puissances à s'entendre sur les échanges commerciaux dans le cadre du GATT, et de laisser aux produits du tiers-monde un accès satisfaisant. L'effondrement de l'économie soviétique et la dislocation de l'Union ont ajouté à la confusion générale, Moscou écoulant ses matières premières minérales de façon anarchique dans une épouvantable course aux devises.

Le London Metal Exchange (LME) ne sait plus où entreposer ce métal venu du froid : ses stocks de non-ferreux atteignent des niveaux records. Pour l'aluminium, le zinc, le plomb et l'étain, les cours officiels de Londres sont inférieurs aux coûts de production, seuls le nickel et le cuivre, bien que déprimés, offrent une certaine résistance. Une exception à cette morosité minérale : le cobalt dont 42 % de la production provient il est vrai du Shaba zairois, et dont dépendent fortement les États-Unis, l'Europe de l'Ouest et le Japon.

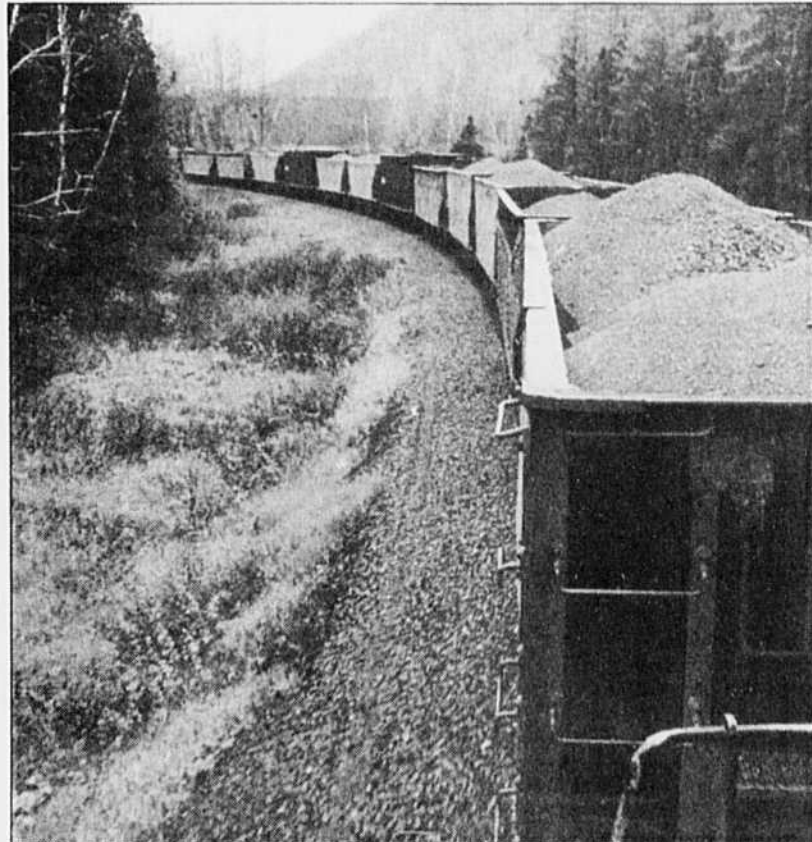
La nouvelle stratégie soviétique fondée sur ce qu'on pourrait appeler la « vente panique » est à même de bouleverser durablement l'échiquier mondial des matières premières en raison de son caractère, à la fois massif et imprévisible. L'URSS compte parmi les premiers producteurs de minerais non ferreux et de métaux précieux (aluminium, nickel, platine et or). Elle détient une sorte de duopole sur de nombreuses substances avec l'Afrique du Sud, économie, elle aussi, fortement amoindrie et avide de monnaie forte.

Les temps ont bien changé : les années 70 avaient vu monter la crainte des embargos. Ce sont aujourd'hui les exportations à tout-va de Moscou et Prétoria que les opérateurs redoutent. Les chiffres sont éloquentes : entre 1986 et 1990, les ventes soviétiques de cuivre à l'Ouest sont passées de 30 000 à 180 000 tonnes, progressant même au premier semestre 1991 à un rythme annuel de 230 000 tonnes.

### Dangereuses solutions

Les ventes d'aluminium ont, dans le même intervalle, augmenté de 170 000 à 270 000 tonnes, atteignant, pendant les six premiers mois de 1991, un rythme annuel de 520 000 tonnes. Toujours entre 1986 et 1990, Moscou a accru ses ventes de nickel de 35 000 à 83 000 tonnes. Et, si le marché mondial du platine est excédentaire pour la première fois depuis 1984, c'est encore le fait de l'URSS, qui a exporté 700 000 onces l'an dernier contre 500 000 en 1989.

Dans leur précipitation, les Sovi-



tiques ont obéi cependant à une véritable logique : parer par tous les moyens au besoin de devises ; échanger les métaux contre les biens de consommation occidentaux les plus divers, des chaussures à la bière ; conserver intactes le plus longtemps possible les réserves du pays en or dans la perspective de l'adhésion au Fonds monétaire international et aussi parce que le métal jaune est « un joyau de la couronne » que les Russes ne cèdent guère volontiers, même contre des dollars ou des lignes de crédit.

Ironie du sort, c'est au moment où la conjoncture sur les métaux se retournait, alourdie par les apports soviétiques et le déclin de la croissance, que l'Occident enregistrerait une production record d'aluminium en décembre 1990 (1,3 million de tonnes). Hélas, devant le coût d'une interruption de certaines unités d'électrolyse, les industriels n'ont pas sensiblement ralenti leurs activités.

Les stocks s'accumulent chez les producteurs comme chez les consommateurs de demi-produits et l'utilisation globale de non-ferreux a tendance à stagner, on attendait les signes clairs d'une relance dans l'automobile et le bâtiment principalement. Pour l'heure, c'est l'expectative.

Les pays du tiers-monde endettés ou exsangues — comme Cuba — contribuent à accentuer la déprime. Moscou pratique le dumping sur le chrome, les Chinois sur le tungstène et la mine d'or de Salsigne (Aude), la plus grande d'Europe occidentale, se meurt doucement, à moins que le groupe sud-africain Gencor parvienne, avec le Bureau de recherches géologiques et minières, à redresser sa rentabilité.

La physiologie des denrées tropicales n'est pas meilleure. C'est partout le trop-plein qui domine. Les stocks de café sont au plus haut (au moins 40 millions de sacs de 60 kilos, soit sept mois de consommation environ). Les prix sont presque à leur plus bas niveau de ces 16 dernières années. Et, le différentiel se creuse entre les arabicas (autour de 88 cents la livre à New York) et les robustas d'Afrique (autour de 56 cents la livre).

Le Parlement européen de Strasbourg a, le 8 octobre, demandé à la Commission de Bruxelles de mettre « tout en oeuvre » pour obtenir la restauration du système des quotas d'exportation suspendu depuis juillet 1989. Une requête qui traduit une inquiétude réelle sur le sort des petits planteurs de café du tiers-monde.

La baisse des prix des denrées tro-

bles exagérément sur un accroissement concomitant de la demande soviétique qui, en deux ans, est tombée de 200 000 à 70 000 tonnes de fèves. Moscou n'en finit pas de jeter le trouble soit en vendant trop, soit en achetant trop peu.

Trois hypothèses permettraient de relancer les marchés sans qu'aucune soit pour l'heure réalisable : une reprise de la consommation mondiale ; la constitution de cartels de producteurs disciplinés et dotés de capacités financières, le réveil d'une solidarité internationale qui s'exprimerait à travers des accords de stabilisation rénovés, tenant compte du poids des matières premières dans la stabilité économique, mais aussi politique des pays du Sud.

Un sursaut de la consommation reste improbable, surtout pour les denrées tropicales dont le débouché occidental est saturé, les pays de l'Est montrant par ailleurs leur insolvabilité. Si les États-Unis ont les moyens d'octroyer des crédits à Moscou pour écouler leurs céréales, les exportateurs africains ou asiatiques ne disposent pas d'une pareille souplesse financière... Quand bien même la demande repartirait, nul ne peut occulter le niveau des stocks.

Les cartels de producteurs sont une chimère. La désunion régnant au sein du tiers-monde pour l'élaboration de stratégies commerciales communes, c'est le chacun pour soi qui l'emporte. On l'a vu sur le café où le projet du Brésil et de la Colombie, de soutenir les cours par une rétention de marchandises, s'est heurté aux intérêts africains.

Enfin, les accords de produits butent toujours sur la définition d'un juste prix, puis sur les moyens de le défendre (stocks régulateurs ou quotas ?). Il faut aussi ne pas oublier les subsides nécessaires pour chaque action visant à soutenir artificiellement des marchés orientés à la baisse.

La dégradation des termes de l'échange, vieux débat entre économistes, trouve son illustration réelle sur le tableau noir des matières premières. Un monde qui s'effrite comme la craie sans qu'aucune issue — hormis la diversification, mais dans quelle direction ? — ne vienne éclairer la piste étroite menant au développement.

## RELAIS D'AFFAIRES LAURENTIDES



LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HÔTELIERS

ESTRIE / NORTH HATLEY

**AUBERGE HATLEY** : Plein air et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais pour les gourmets-gourmands, classé 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi. 25 chambres dont certaines avec foyer. Forfait conférence incluant 3 repas, 2 pauses-café, frais de service 140,00\$ p.p. occ. simple/par jour ou 110\$ p.p. occ. dble/par jour. Pour renseignements : Tél. (819) 842-2451 Fax. (819) 842-2907

**HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE** : Ste-Adèle, un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Salons aménagés pour réunions. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. Classe 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Demandez nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl: 514-227-1416 ou 229-2991. Fax: 229-7573

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

### HÔSTELLERIE LES TROIS TILLEULS:

À St-Marc-sur-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national « Mérite de la Restauration ». 5 salles de réunions disponibles. Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

## CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION 1991-1992 FONDATION HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL



Monsieur Pierre Péladeau, président de la campagne de souscription de la Fondation Hôtel-Dieu de Montréal, reçoit de Monsieur Pierre Laurin, vice-président du conseil et directeur général (Québec) de Merrill Lynch Canada inc., un chèque de 50 000 \$ représentant la généreuse contribution de Merrill Lynch Canada inc. à la campagne. À ce tournant décisif de son histoire, l'Hôtel-Dieu de Montréal a besoin de 8,5 millions pour le développement de la recherche et l'acquisition d'équipements de pointe.

(Publi-reportage)

Le tabagisme menace votre santé





## L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

## Baker cherche des garanties sur l'arsenal nucléaire soviétique

MOSCOU (AP) — Le secrétaire d'État James Baker est arrivé hier à Moscou où il doit rencontrer aujourd'hui le président Mikhaïl Gorbatchev et le président de Russie Boris Eltsine avant de se rendre dans quatre autres républiques qui ont accepté de former une nouvelle « communauté d'États indépendants ». M. Baker cherche avant tout à obtenir des garanties concernant les armes nucléaires mais devrait aussi parler d'aide humanitaire.

M. Baker devait rencontrer hier ses collègues russe et fédéral, Andreï Kozirev et Édouard Chevardnadze. Aujourd'hui, il s'entretiendra avec MM. Eltsine et Gorbatchev, ainsi qu'avec le ministre de la Défense soviétique Evguéni Chapochnikov. Sa tournée le mènera ensuite au Kirghistan, au Kazakhstan, en Biélorussie et en Ukraine dont il verra les présidents respectifs.

Avant de quitter Washington, M. Baker a rappelé que sa préoccupation principale était d'obtenir des garanties concernant les armes nucléaires. Selon des responsables américains, M. Baker a une approche de la question en trois volets.

D'abord, il souhaite que les quatre républiques possédant des armes stratégiques — Russie, Biélorussie, Ukraine et Kazakhstan — renforcent leur contrôle sur ces armes. Ensuite, il pourrait proposer l'envoi de techniciens américains pour aider les Soviétiques à les démonter.

Certains responsables américains n'excluent pas même l'achat d'armes à l'URSS pour les détruire plus sûrement. Enfin, M. Baker souhaite accélérer les négociations sur de nouvelles réductions des armements nucléaires conformément aux propositions faites en septembre par MM. Bush et Gorbatchev.

Les craintes des Américains concernant les armes nucléaires sont partagées par les autres Occidentaux, d'où la proposition du président François Mitterrand d'une conférence des puissances détentrices d'armes nucléaires en Europe.

Le président français a eu samedi après-midi une longue conversation avec M. Gorbatchev sur l'évolution actuelle de l'URSS. Selon un porte-parole soviétique, M. Mitterrand a fait part de son « soutien actif » aux transformations en cours, sous réserve du respect des traités internationaux. M. Gorbatchev a affirmé qu'il entendait veiller au respect d'un processus constitutionnel.

Le premier ministre britannique John Major a exprimé hier des préoccupations proches de celles de M. Mitterrand, ajoutant que les Occidentaux ont des moyens de pression : la reconnaissance diplomatique des républiques séparatistes, mais aussi l'aide humanitaire.

M. Baker a déclaré que cette aide serait la deuxième priorité de ses entretiens. Washington a déjà annoncé une aide et, avant même le départ de

M. Baker, trois avions cargo — deux américains et un soviétique — ont été chargés de médicaments et matériel médical pour les hôpitaux de Moscou, Kiev et Erevan. Cette aide d'une valeur de sept millions \$ devrait arriver à destination demain.

Le président George Bush a aussi proposé d'accueillir le mois prochain une conférence destinée à coordonner

l'aide humanitaire occidentale à l'URSS, mais les pays européens sont réservés.

L'entretien de M. Baker avec le président soviétique pourrait être moins amical que d'habitude. Dans une interview au magazine *Time*, M. Gorbatchev reproche au secrétaire d'État de s'être « un peu trop hâté de dire que l'Union soviétique n'existait

plus (...) Alors que nous essayons encore d'y voir clair, les États-Unis semblent déjà tout savoir ! Je ne crois pas que ce soit très loyal ».

M. Baker a regretté ces propos, affirmant : « Personne n'a plus soutenu que nous le président Gorbatchev et

son gouvernement (...) J'ai souvent salué ses actes et affirmé que rien n'aurait pu se faire sans M. Gorbatchev », dont il a jugé « presque sans équivalent » le courage et la détermination à mener à bien les réformes dans son pays.



Le secrétaire d'État James Baker (à droite) a rencontré hier le ministre russe des Affaires étrangères, Andreï Kozirev.

## Mitterrand estime que l'ex-URSS se refait sans M. Gorbatchev

PARIS (AFP) — Le président François Mitterrand a estimé hier que le pouvoir était en train de se refaire dans l'ex-URSS « sans M. (Mikhaïl) Gorbatchev » pour lequel il a exprimé son « admiration ».

M. Mitterrand, qui s'exprimait au cours d'une émission télévisée, a souligné que M. Gorbatchev « porte le poids du fait qu'il est l'héritier d'un pouvoir absolu qui depuis Lénine s'est succédé à lui-même ».

Le président français a par ailleurs jugé « un peu superfétatoire » la demande du président Bush de réunir une conférence internationale à Washington pour coordonner les efforts d'aide à l'URSS.

Le président a indiqué avoir « téléphoné au président Bush » pour lui dire son sentiment que cette conférence n'était pas « indispensable » et qu'elle risquait de « nous retarder ». « Les pays d'Europe contribuent beaucoup plus » que les États-Unis à ces efforts en faveur de l'ex-URSS, a-t-il souligné.

Il a jugé « intéressant, important » la formation de la Communauté d'États indépendants dans l'ex-URSS, soulignant cependant que « nous ne savons pas encore quel sera le pouvoir suprême qui pourrait harmoniser cette fédération, cette confédération de Républiques anciennement soviétique ».

Il a dit son « admiration » pour M. Gorbatchev et affirmé qu'il « regretterait » le président soviétique, « un des hommes les plus importants de ce siècle », qui a su « libérer ce monde glauque, écrasant et froid qu'était le communisme ».

Le président a réitéré son offre de conférence réunissant les détenteurs de l'arme atomique en Europe. Il a souligné « l'intérêt d'avoir un interlocuteur » pour représenter l'ex-URSS, ajoutant que « si on doit en avoir trois au lieu d'un, on discutera avec eux. L'essentiel n'étant pas le nombre, l'essentiel étant que l'arme atomique soit contrôlée ».

## La Russie veut être reconnue par Washington

## Gavriil Popov démissionne de la mairie de Moscou

d'après Reuter et AFP

MOSCOU — La Russie a exhorté hier les États-Unis à reconnaître sa souveraineté, ainsi que celle des républiques d'Ukraine et de Biélorussie, à l'occasion de la visite du secrétaire d'État américain James Baker.

Le chef de la diplomatie américaine, reçu par le ministre russe des Affaires étrangères, Andreï Kozirev, a déclaré que les États-Unis « étudieraient cette requête », ainsi qu'une requête similaire formulée par l'Ukraine.

Andreï Kozirev, qui a rencontré James Baker peu après son arrivée à Moscou, a déclaré qu'il comprenait la « position délicate » de Washington, concernant ses réticences en vue d'une reconnaissance rapide de la communauté d'États indépendants créée il y a une semaine par la Russie, la Biélorussie et l'Ukraine.

À l'issue de son entretien, il a toutefois déclaré à la presse : « Nous demandons une reconnaissance diplomatique des États indépendants, y compris ceux qui ont créé la communauté ».

« Cela contribuera à cristalliser

l'autorité qui émane de la volonté populaire en Ukraine, en Russie et en Biélorussie et à stopper une nouvelle désintégration dans cette partie du monde », a-t-il ajouté.

James Baker a de son côté déclaré qu'il n'avait pas reçu de requête en faveur d'une reconnaissance diplomatique, mais plutôt une requête concernant « la reconnaissance de la république de Russie comme État indépendant ».

Dans un autre développement, M. Gavriil Popov a annoncé hier devant le Congrès constitutif du Mouvement des réformes démocratiques qu'il démissionnait de ses fonctions de maire de Moscou, en raison de ses divergences avec la direction russe sur les réformes économiques pour la capitale, a annoncé la télévision russe.

M. Popov a expliqué devant la télévision russe que démissionner était son « devoir » en raison notamment de ses divergences avec le gouvernement russe et le président Boris Eltsine lui-même.

La démission de M. Popov couvrait depuis plusieurs semaines à cause

des tensions constantes avec son conseil municipal qui acceptait mal ses méthodes de commandement autoritaires et qui contestait les mesures économiques radicales que le maire comptait appliquer à Moscou.

« Le conseil municipal de Moscou et le gouvernement russe sont opposés à la privatisation du commerce et des logements (...) tout ceci m'amène à conclure que rester maire signifierait donner aux gens un espoir qui ne pourrait être accompli », a expliqué M. Popov, cité par l'agence d'information russe RIA.

« J'ai réfléchi à cela au cours des trois derniers mois. J'en ai discuté avec (le président) Eltsine » samedi, a déclaré M. Popov cité par RIA.

M. Popov avait recueilli plus de 65 p. cent des voix lors de la première élection municipale au suffrage universel le 12 juin dernier, qui a coïncidé avec l'élection de Boris Eltsine comme président de la Russie et de M. Anatoli Sobtchak comme maire de Saint-Petersbourg.

Diplômé en économie de la prestigieuse université d'État de Moscou (MGOU), Gavriil Kharitonovitch Popov, 55 ans, a expliqué qu'il ne pou-

vait continuer à travailler parce qu'il « ne peut réaliser les promesses faites aux électeurs ».

Ce Soviétique d'origine grecque — il préside la société des Grecs d'URSS —, marié et père de deux enfants, avait en particulier mis au point un programme de privatisation de tous les magasins de la capitale que le gouvernement russe refusait d'entériner.

M. Popov, célèbre pour sa stature trapue et sa chevelure poivre et sel abondante, avait commencé sa carrière d'homme politique comme dirigeant du groupe inter-régional (réformateur) au Soviet Suprême (parlement) soviétique.

Il avait notamment participé à la création du mouvement Russie démocratique, qui a soutenu Boris Eltsine jusqu'à son accession au sommet. M. Popov compte maintenant se consacrer à son activité au sein du Mouvement des réformes démocratique devant lequel il a annoncé sa démission.

Le maire de Moscou avait rendu sa carte de Parti communiste lors du 28ème congrès en juillet 1990.

« M. Lambert va vous rappeler. Il travaille sur un dossier important. »

Ne restez pas collé sur votre chaise. Étirez-vous entre deux appels. C'est bon pour votre dos et vos dossiers.

**PARTICIPATION** À vous de jouer.

Depuis la relance du

# DEVOIR

vous dites que vous aimez

• Notre page éditoriale, fond et forme

• Nos reporters spécialisés et leurs dossiers du cahier Société

• Nos chroniqueurs, nos lettres de Paris, de Moscou

• Notre analyse internationale, nos reportages et ceux du Monde

• Nos pages politiques vivifiées

• L'abondance et la qualité de nos chroniques culturelles

• Le plaisir des Livres, le cahier du Samedi

• La page des sciences

• Les dossiers des nombreux cahiers spéciaux

• Les grandes entrevues du lundi

• Le choc de vos Idées dans leur page réservée

**Bref vous dites que vous aimez LE DEVOIR, prouvez-le ...**

**Offrez au DEVOIR un nouveau lecteur pour les fêtes!!!**

Pensez surtout à la prochaine génération!

Oui, J'OFFRE LE DEVOIR POUR LES FÊTES

52 semaines 196,45\$, TPS et TVQ incluses

26 semaines 103,66\$, TPS et TVQ incluses

13 semaines 52,58\$, TPS et TVQ incluses

Avec mon abonnement cadeau, expédiez-moi deux numéros spéciaux de la revue FORCES

J'inclus mon paiement par:

Chèque  Visa  Mastercard  American Express

No de carte: \_\_\_\_\_

Date d'expiration: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

Facturez-moi (et expédiez-moi mes deux numéros spéciaux de la revue Forces)

Voici mon adresse:

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_ App: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_ Province: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

Téléphone (bur): \_\_\_\_\_ Téléphone (domicile): \_\_\_\_\_

Indications pour livraison: \_\_\_\_\_

Expédiez l'abonnement cadeau à l'adresse suivante:

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_ App: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_ Province: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

Téléphone (bur): \_\_\_\_\_ Téléphone (domicile): \_\_\_\_\_

Indications pour livraison: \_\_\_\_\_

\*Veuillez commencer l'abonnement la première semaine de janvier 1992.

SERVICE À LA CLIENTÈLE:  
(514) 844-5738 ou 1-800-463-7559 (De l'extérieur du Grand Montréal)

Offre valable jusqu'au 31 décembre 1991.

Complétez le coupon et retournez-le à l'adresse suivante:  
**LE DEVOIR**, C.P. 6033, succ. Place D'Armes, Montréal, (Qc) H2Y 9Z9  
Ou envoyez-nous le par télécopieur au (514) 844-6175

# L'ACTUALITE INTERNATIONALE

## Les socialistes français en congrès tentent d'exorciser le spectre de la défaite en 93

**Hélène Fontanaud**  
de l'agence Reuters

PARIS — Les socialistes français, réunis le week-end dernier en congrès, ont voulu manifester leur unité, comme pour exorciser la peur de la défaite aux élections régionales de 1992 et législatives de 1993.

« Unité, cohésion, rassemblement. Ce message-là doit être entendu par tous les militants, tous les responsables, tous les Français », a affirmé le premier secrétaire du PS, Pierre Mauroy, en clôturant hier les travaux qui ont abouti à l'adoption du « projet socialiste pour l'an 2000 ».

« Retrouvons ensemble la confiance des Français », a-t-il dit. Le PS aura sans doute plus de mal à retrouver la confiance du premier des Français : pour la première fois depuis son arrivée à l'Élysée en 1981, le président François Mitterrand, ancien patron du parti, n'a pas adressé de message au congrès.

Dans le sous-sol bétonné de l'Arche de la Défense, les socialistes ont repoussé à plus tard le débat qui les divise sur le mode de scrutin — pour ne parler de ce qui les unit — la rénovation de leurs idées et la lutte contre le Front national. Une façon de faire oublier les débats houleux du congrès de Rennes de mars 1990.

« Il aurait été suicidaire et dangereux de faire un Rennes-bis », a estimé le député fabiusien Claude Barlotone.

Mais Pierre Mauroy a averti : « L'unité ne doit pas être un simple effet de congrès ».

Face à la rumeur qui fait de Michel Rocard, Laurent Fabius et Lionel Jospin des « comploteurs » décidés à s'unir pour haïr sa succession, le premier secrétaire a martelé le credo du rassemblement.

Samedi, Lionel Jospin avait cherché à faire taire les bruits de couloirs. « Les gazettes bruisent des intentions prêtées à quelques uns — tantôt trois, ce qui m'englobe, tantôt deux, ce qui m'épargne — de vouloir régler le problème de notre direction », avait-il lancé.

Il avait dit être « disponible pour tous les dialogues, pour tous les apaisements » mais ne l'être « pour aucun arrangement de personnes » décidé à quelques uns.

Michel Rocard lui avait répondu : « S'il y a eu complot, ce n'est pas à trois, mais à quatre, à cinq. Et s'il y a eu complot, cela valait la peine ».

L'ancien premier ministre, qui s'est présenté comme un « présidentiable » devant les militants, a voulu se faire l'unique apôtre du ressaisissement du PS.

« Y en-t-il ici qui soient résignés à la défaite? Pas moi. Y en a-t-il ici qui pensent qu'une cure d'opposition serait salutaire? Pas moi. Parce que je sais que la gauche et la droite, ce n'est pas la même chose et que la droite est dangereuse », a-t-il dit.

Pour relancer la machine électo-

rale, Michel Rocard a fait des propositions qui ont du satisfaire Laurent Fabius qui, la veille, avait proposé un programme de « rénovation des pratiques et de l'organisation des socialistes ».

« Il faut transformer les modes de commandement et de fonctionnement du parti », a dit Michel Rocard.

Le scénario du « complot » fait de Laurent Fabius le possible successeur de Pierre Mauroy, ce qui permettrait à Michel Rocard d'être un candidat « tranquille » aux présidentielles de 1995.

C'est gentil, mais pour tout cela, il faut gagner les élections », soulignait hier un délégué de la Haute-Vienne.

Samedi, le premier ministre Edith Cresson est venue mobiliser les socialistes en se définissant comme la « militante de Matignon ». Elle aussi a sonné la sirène de l'unité : « La cohérence de notre action dépend de nous. De notre capacité à nous respecter, à comprendre qu'il n'y a pas d'issue individuelle, de notre volonté d'assurer un sursaut collectif ».

Seuls les partisans de Jean-Pierre Chevènement ont refusé de jouer la partition de l'unité. Ils ont dénoncé le « projet de renouement et de normalisation » élaboré par Michel Charzat.

« Non, toutes les sensibilités de notre parti ne s'y retrouvent pas », a déploré Roland Carraz, un proche de l'ancien ministre de la Défense.

## Des adversaires du père Aristide célèbrent ses funérailles symboliques

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Des adversaires politiques du président renversé Jean-Bertrand Aristide ont célébré, hier, à Port-au-Prince, à la veille du premier anniversaire de son élection, les funérailles symboliques du président Jean-Bertrand Aristide, renversé par les militaires le 30 septembre dernier, a constaté l'AFP.

Les manifestants, dont le nombre était limité, portaient un cercueil qu'ils ont amené en cortège au cimetière de Port-au-Prince, scandant des slogans hostiles au président renversé et à ses proches.

Des slogans favorables à l'armée

et hostiles au président vénézuélien Carlos Andres Perez, qui a accueilli le président haïtien en exil, ont également été entendus.

Les manifestants ont indiqué qu'ils célébraient également l'enterrement de « père Lebrun », nom donné en créole au supplice du collier utilisé comme une arme politique sous le régime renversé.

Un bref incident a éclaté au centre ville lorsque des pierres ont été lancées sur le cortège par des contre-manifestants qui ont réussi à prendre la fuite.

Des adversaires politiques démentis du père Aristide, tels les pas-

teurs Vladimir Jeanty (Parti Haïtien de Dieu, PARADIS) ou Antoine Léroy (Mobilisation pour le Développement National, MDN) ont participé à la manifestation qui a également protesté contre l'embarco commercial décrété contre Haïti par l'Organisation des États Américains.

Le haut commandement de l'armée a annoncé des mesures de « sécurité exceptionnelles » dans tous les pays à l'occasion de la journée de l'Hôtel-de-Ville, premier anniversaire des élections du 16 décembre 1990 qui ont porté à la présidence le père Jean-Bertrand Aristide.

## Le FIS participera aux élections algériennes

ALGER (Reuters) — Les intégristes du Front islamique du salut (FIS) ont finalement choisi de participer aux premières élections législatives pluralistes en Algérie, le 26 décembre.

Mais cette décision pourrait paradoxalement servir leur grand rival, le Front de libération nationale (FLN), et renforcer la position d'arbitre du président Chadli Bendjedid.

Divisés entre pragmatiques et radicaux, ces derniers défendant un boycottage du scrutin, le FIS n'a tranché la question que dix jours après le début de la campagne élec-

torale. « Afin de faire franchir une étape vers l'instauration d'un État islamique, comme une revendication légitime et populaire, le Majlis Echourra a décidé la participation du FIS aux prochaines législatives », a annoncé samedi son instance exécutive.

« La satisfaction sera certaine du côté du gouvernement qui, en amenant le FIS à participer aux élections sans aucun préalable, a réussi à rendre plus crédibles les élections », a écrit hier le quotidien *Le Matin*, en première page.

La démarche des intégristes promet un duel électoral entre le FLN

et le FIS, qui se présente dans la totalité des 430 circonscriptions du pays, les 47 autres partis étant appelés à ne se partager que les sièges.

Elle rend aussi le scrutin crédible à l'étranger.

Le gouvernement craignait une forte abstention, qui aurait affaibli le futur gouvernement aux yeux des investisseurs. Ceux-ci attendent l'issue des élections pour s'engager dans le pays, à la faveur d'une libéralisation économique qui concerne notamment les gisements de gaz et de pétrole.

## AVIS PUBLICS

**AVIS PUBLICS HEURE DE TOMBÉE**  
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication (2) deux jours plus tard.

**Publications du lundi:**  
Réservations avant midi (12h) le vendredi.

**Publications du mardi:**  
Réservation avant 16h00 le vendredi.

**Pierrette Rousseau,**  
Tél.: 286-1200 Fax: 286-8198

**AVIS DE DE LA PREMIERE ASSEMBLEE**  
Dans l'affaire de la faillite de: **FERRONNERIE HAMEL INC.**  
909, Ste-Thérèse Drummondville, Qc

AVIS est par les présentes donné que les succédés débiteurs ont fait cession de leurs biens le 6 décembre 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23 décembre 1991 à 10h00 au Palais de justice de Drummondville, 1680 boul. St-Joseph, Drummondville, Qc.

Montréal, le 13e jour de décembre 1991.

**PAUL B. DAOUST, syndic**  
5427 rue Beauharnais est (angle l'Assomption) Montréal, QC H1T 1W7  
Tél.: 725-7507 Fax: 725-0131

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 13 novembre 1991 par lequel Kenie Transport International Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie a été enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 4 décembre 1991 sous le numéro 4454632.

Banque de Montréal, le 11 décembre 1991.

**PROTONOTAIRE ADJOINT**  
MERCEDES-BENZ CANADA INC.,  
Partie demanderesse

**GAIL MOREAULT,** Partie défenderesse

**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à GAIL MOREAULT, de comparaitre au greffe de cette cour situé au PALAIS DE JUSTICE DE MONTRÉAL, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de la défenderesse, GAIL MOREAULT.  
Lieu: 1, rue Notre-Dame, Montréal Date: 09 décembre 1991

**MARIE-HELENE BELISIE,** Part. demanderesse

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL**  
NO: 505-12-007736-914

**COUR SUPÉRIEURE**  
(Chambre Civile)  
PRÉSENT

**PROTONOTAIRE ADJOINT**  
MERCEDES-BENZ CANADA INC.,  
Partie demanderesse

**GAIL MOREAULT,** Partie défenderesse

**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à ANDRÉ VOVRVAKIS de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1111 boulevard Jacques Cartier est à Longueuil, salle RC 31, dans les (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de l'acton en divorce a été remise au greffe à l'intention du défendeur, ANDRÉ VOVRVAKIS.  
Lieu: Longueuil Date: 11 décembre 1991

**Maurice Jr. Tanguay**  
PROTONOTAIRE ADJOINT

**PENSEZ A N&S**

3500 boulevard René Lévesque  
Montréal, Québec H3A 2B5

## LES MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

**Horizontalement**

1—Plante ornementale. — Extrémité.  
2—Recueil. — Variété de cerise.  
3—Champ de luzerne.  
4—Accumuler. — Richesse.  
5—Monnaie du Japon. — Époque. — Individu.  
6—Argon. Cinq-quantre-quatre. — Occasionna.  
7—Enfantillage. — Posé.  
8—Saison. — Instrument chirurgical.  
9—Eux. — Commode.  
10—Frangine. — Cube. — Coriace.  
11—Un rang. — Contre-nerf.  
12—Soutien. — Blasphème.

**Verticalement**

1—Nettoyage. — Plan-cher.  
2—Liste.  
3—Pelouse. — Arbre.  
4—Dans. — Mesure

chinoise. — Accompagne.  
5—Alcaloïde de l'opium. — Poule.  
6—Attendre un organe en parlant d'un nerf. — À demi.  
7—Souple. — Ricané. — Cube.  
8—Chet sudiste. — Acérée.  
9—Action de barrer un cheue. — Aperçu.  
10—Bernache. — Ferrure. — Canard.  
11—Usages. — Enjolive. — Profusion.  
12—Entourez un plant.

**Solution d'hier**

1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12  
MORI CAUD SAC  
ACONIT OUIL  
STIGMATISER F  
COUREGATISER F  
APPATATETER  
ROUTE LOTS  
ODORABLE  
NEORDURNER  
GODEURNER  
APRE LIGUEUR  
RENOUEBLEUR  
TUENT LIEVRE

AVIS est par les présentes donné, selon l'article 31 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations (L.R.Q. 1977, chap. P-16) que la garantie créée par un acte de fiducie, d'hypothèque, de gage et de nantissement intervenu devant Me Lorraine Delorme, notaire, entre 188755 CANADA LEE et Société Nationale de Fiducie, à titre de fiducie, portant la date du 22 novembre 1989 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 23 novembre 1989 sous le numéro 4 221 525 est devenue exécutoire suite au défaut de 118755 CANADA LEE de respecter les termes et conditions dudit acte de fiducie.

QUÉBEC, ce 12 décembre 1991.

**GIRoux, ROCH & ROY**  
Procureurs de Société Nationale de Fiducie des qualités de fiduciarie pour la détermination des obligations émises par 118755 CANADA LEE.

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL**  
NO: 500-02-000784-913

**COUR DU QUÉBEC**  
(Chambre Civile)  
PRÉSENT

**PROTONOTAIRE ADJOINT**  
MERCEDES-BENZ CANADA INC.,  
Partie demanderesse

**JUAN MIGUEL BERNARDES** Partie défenderesse

**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à JEAN MIGUEL BERNARDES de comparaitre au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal "Le Devoir".

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de M. JUAN MIGUEL BERNARDES.  
Lieu: Montréal Date: 10 décembre 1991

**MARIE-HELENE BELISIE** PROTONOTAIRE ADJOINT

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL**  
NO: 500-02-000784-913

**COUR DU QUÉBEC**  
(Chambre Civile)  
PRÉSENT

**PROTONOTAIRE ADJOINT**  
MERCEDES-BENZ CANADA INC.,  
Partie demanderesse

**JUAN MIGUEL BERNARDES** Partie défenderesse

**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à JEAN MIGUEL BERNARDES de comparaitre au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal "Le Devoir".

Une copie du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de la défenderesse, GAIL MOREAULT.  
Lieu: 1, rue Notre-Dame, Montréal Date: 09 décembre 1991

**MARIE-HELENE BELISIE,** Part. demanderesse

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL**  
NO: 500-12-200071-912

**COUR SUPÉRIEURE**  
PRÉSENT

**PROTONOTAIRE ADJOINT**  
FELIX MANUEL CHANG REYES,  
Partie demanderesse

**GILLES FOLEY** Partie défenderesse

**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à GILLES FOLEY de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le Devoir.

Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de M. Gilles Foley le défendeur en l'instance.  
Lieu: Montréal Date: 16 juillet 1991

**DIANE BERLINGUET, AVOCATE**  
PROTONOTAIRE ADJOINT

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL**  
NO: 500-12-200071-912

**COUR SUPÉRIEURE**  
PRÉSENT

**PROTONOTAIRE ADJOINT**  
FELIX MANUEL CHANG REYES,  
Partie demanderesse

**GILLES FOLEY** Partie défenderesse

**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à Ombra E. Sandoval Cajal de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en Divorce a été remise au greffe à l'intention de Ombra E. Sandoval Cajal.  
Lieu: Montréal Date: 06 décembre 1991

**MARIE-HELENE BELISIE,** Part. demanderesse

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL**  
NO: 500-02-01125-916

**COUR SUPÉRIEURE**  
PRÉSENT

**PROTONOTAIRE ADJOINT**  
FELIX MANUEL CHANG REYES,  
Partie demanderesse

**GILLES FOLEY** Partie défenderesse

**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à Ombra E. Sandoval Cajal de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en Divorce a été remise au greffe à l'intention de Ombra E. Sandoval Cajal.  
Lieu: Montréal Date: 06 décembre 1991

**MARIE-HELENE BELISIE,** Part. demanderesse

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL**  
NO: 500-02-01125-916

**COUR SUPÉRIEURE**  
PRÉSENT

**PROTONOTAIRE ADJOINT**  
FELIX MANUEL CHANG REYES,  
Partie demanderesse

**GILLES FOLEY** Partie défenderesse

**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à Ombra E. Sandoval Cajal de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en Divorce a été remise au greffe à l'intention de Ombra E. Sandoval Cajal.  
Lieu: Montréal Date: 06 décembre 1991

**MARIE-HELENE BELISIE,** Part. demanderesse

**AVIS DE DE LA PREMIERE ASSEMBLEE**  
Dans l'affaire de la faillite de: **MICHELINE SENEVAL**  
480, 5e Avenue Verdun, Qc H4G 2Z1

AVIS est par les présentes donné que la susdite débitrice a fait cession de ses biens le 5 décembre 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23 décembre 1991 à 15h45 au bureau du syndic.

Montréal, le 13e jour de décembre 1991.

**PAUL B. DAOUST, syndic**  
5427 rue Beauharnais est (angle l'Assomption) Montréal, QC H1T 1W7  
Tél.: 725-7507 Fax: 725-0131

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL**  
NO: 500-12-200946-915

**COUR SUPÉRIEURE**  
CHAMBRE DE LA FAMILLE  
PRÉSENT

**PROTONOTAIRE ADJOINT**  
VICTORIA ZAVALA

Partie demanderesse

**JUAN MIGUEL BERNARDES** Partie défenderesse

**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à JEAN MIGUEL BERNARDES de comparaitre au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal "Le Devoir".

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de M. JUAN MIGUEL BERNARDES.  
Lieu: Montréal Date: 10 décembre 1991

**MARIE-HELENE BELISIE** PROTONOTAIRE ADJOINT

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL**  
NO: 500-02-023392-918

**COUR DU QUÉBEC**  
CH. CIVILE  
PRÉSENT

**PROTONOTAIRE ADJOINT**  
PARK AVENUE CHEVROLET  
DICKSONVILLE CADILLAC INC.,  
Partie demanderesse

**GILLES FOLEY** Partie défenderesse

**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à GILLES FOLEY de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le Devoir.

Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de M. Gilles Foley le défendeur en l'instance.  
Lieu: Montréal Date: 16 juillet 1991

**DIANE BERLINGUET, AVOCATE**  
PROTONOTAIRE ADJOINT

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL**  
NO: 500-02-023392-918

**COUR DU QUÉBEC**  
CH. CIVILE  
PRÉSENT

**PROTONOTAIRE ADJOINT**  
PARK AVENUE CHEVROLET  
DICKSONVILLE CADILLAC INC.,  
Partie demanderesse

**GILLES FOLEY** Partie défenderesse

**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à GILLES FOLEY de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le Devoir.

Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de M. Gilles Foley le défendeur en l'instance.  
Lieu: Montréal Date: 16 juillet 1991

**DIANE BERLINGUET, AVOCATE**  
PROTONOTAIRE ADJOINT

**Hydro-Québec**

**APPELS D'OFFRES pour 14 h heure de Montréal**

<b>CAS.13229</b> le mardi 14 janvier 1992 TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ REQUIS POUR DIFFÉRENTS LOCAUX	<b>CAS.13240.F</b> le mardi 14 janvier 1992 SERVICES DE DÉMÉNAGEMENT POUR UNE (1) PÉRIODE D'UN AN (1992)	<b>CMF.14039.F</b> le mardi 14 janvier 1992 FOURNITURE D'UN APPAREIL LAGE BLINDE INTÉGRÉ DE DISTRIBUTION 4.16KV	<b>CMG.10192.F</b> le mardi 14 janvier 1992 FOURNITURE DE 246 CLASSEURS LATÉRAUX
Admissibilité: Place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 10 000 \$ Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Admissibilité: Place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 10 000 \$ Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Admissibilité: Place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 60 000 \$ Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Admissibilité: Place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 10 000 \$ Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)

<b>CTL13068.F</b> le mardi, 14 janvier 1992 FOURNITURE DE 417,792 TIGES PREFORMÉES	<b>CTC.12715.A</b> le mardi, 21 janvier 1992 CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS, MONTAGE DE PLYONES MONOPODES, INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GENIE CIVIL (Compensation série)	<b>CMF.14510.A</b> le mardi, 4 février 1992 Centrale thermique de Bécancour Comité de Nicolet
Admissibilité: Place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 40 000 \$ Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 200 000 \$ Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 200 000 \$ Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)

Les documents d'appels d'offres peuvent être consultés ou obtenus du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant:

**HYDRO-QUÉBEC GROUPE ÉQUIPEMENT**  
Direction Approvisionnement et Services  
Service Achats et Contrats  
855, rue Sainte-Catherine Est, 3e étage  
Montréal (Québec)  
H2L 4P5

Pour renseignements: (514) 840-4903

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les mentions physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande du document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service Achats et Contrats  
Antonio Pinho, Ing.

**Appel d'offres**

**Ville de Montréal**

**Service des travaux publics**

Des soumissions seront reçues, avant 14 heures aux dates ci-après énoncées, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau 15, Montréal H2Y 1C6, pour:

**Soumission 9241** Date d'ouverture: 6 janvier 1992  
Captage de lixiviat côté nord de l'axe d'entassement sanitaire Rivière-des-Prairies.

Les personnes intéressées peuvent se procurer, les documents relatifs à ces appels d'offres en s'adressant à compter du 16 décembre 1991, à l'endroit suivant:

**SOUSMISSION 9241**  
Module génie de l'environnement, Division conception et réalisation, au 700 rue Saint-Antoine Est, bureau 2.100 contre un dépôt non-remboursable de 60,48 \$ T.T.C., en argent comptant ou chèque visé à l'ordre du directeur du Service des finances de la Ville de Montréal.

Information: 872-4647  
Un chèque visé ou cautionnement de soumission au montant de 30 000,00\$ devra accompagner chaque soumission. Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, dans le hall d'honneur de l'Hôtel-de-Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Le greffier de la Ville  
**LÉON LABERGE**  
Hôtel de Ville,  
Montréal, le 16 décembre 1991

## LA METEO

**Accu-Weather® prévisions météorologiques jusqu'à midi, le 16 décembre**  
y compris les hautes et basses températures pour les villes.

Situation générale: l'hiver s'est incrusté hier! Des vents du nord-est accompagnant les nuages ont atteint jusqu'à 60 km/h sur la région du Québec.

Des précipitations ont eu raison du Québec sous diverses formes, allant de la neige à la pluie en passant par le grésil et la pluie verglaçante, sur les régions plus au nord, elles étaient toutes en neige et les accumulations furent importantes, surtout à partir de Québec en allant vers le Bas-Saint-Laurent.

Aujourd'hui, les vents tourneront au nord-ouest et les précipitations feront places aux bourrasques cessant dans la journée de mardi. Le dégagement viendra avec un refroidissement marqué qui se produira cet après-midi en Abitibi ou plus tard ailleurs.

**MONTRÉAL**  
Nuageux. Température à la baisse pour atteindre, aujourd'hui, près de -5. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Froid.  
LEVER DU SOLEIL: 7 h 27  
COUCHER: 16 h 12

**QUÉBEC**  
Abitibi et Témiscamingue: nuageux avec éclaircies. Vents du nord-ouest de 30 à 60 km/h, causant de la poudrière par endroits. Aujourd'hui, température stable à près de -20. Ensoleillé avec passages nuageux, froid.  
Réservoirs hydroélectriques Cabonga et Gouin: nuageux avec éclaircies. Poudrière par endroits. Aujourd'hui, température à la baisse pour atteindre près de -13. Demain: ciel variable et froid.  
Hull-Ottawa et Cornwall: nuageux. Aujourd'hui, température à la baisse pour atteindre près de -8. Demain: ensoleillé avec passages nuageux, froid.  
Gaspé et parc Forillon: bourrasque causant de la poudrière. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km/h. Température à la baisse, aujourd'hui, pour atteindre -5. Demain: nuageux avec éclaircies ventoux.  
Bas-Comeau et Sept-Îles: bourrasque causant de la poudrière. Vents du nord-est de 30 à 60 km/h, devenant du nord. Max: -6. Demain: ensoleillé avec passages nuageux, froid.  
Basse-Côte-Nord et île d'Anticosti: bourrasque causant de la poudrière. Vents du nord-est de 30 à 60 km/h devenant, cet après-midi, du nord à nord-ouest. Max: -3. Mardi: ensoleillé avec passages nuageux, froid et ventoux.  
Source: Environnement Canada

## L'ENTREVUE DU LUNDI

## ROSALIE ABELLA

# Un patient combat contre la discrimination

Josée Boileau

**L**ES PROGRAMMES d'accès à l'égalité sont-ils la face moderne de la discrimination? Constituent-ils un nouvel apartheid à l'envers?

Oui, soutenaient récemment de virulents articles parus dans le *Globe and Mail* et le *Canadian Business*. Oui, pensent encore certains milieux d'affaires ou les jeunes hommes à qui on laisse entendre qu'ils ne peuvent avoir un emploi parce qu'à compétences égales on préfère une femme...

Rosalie Abella, juge de son état et actuellement présidente de la Commission ontarienne de réforme du droit, ne se laisse pas ébranler, même si par ces critiques elle est directement concernée. Car c'est à elle qu'on doit l'implantation au Canada des programmes d'action positive, même si elle n'en a pas inventé le concept.

En 1984, Rosalie Abella a présidé la Commission royale d'enquête sur l'égalité en matière d'emploi. Sept ans plus tard, elle estime toujours que sa recommandation d'implanter des programmes d'accès à l'égalité était la bonne.

« Les hommes blancs, en santé, ont bénéficié de tels « programmes » pendant des années sans y trouver rien à redire. Le jour où les femmes et les minorités en ont eux aussi voulu, on a soudain vu des hommes protester au nom de la discrimination renversée... », observe-t-elle souriante en coin.

Rosalie Abella n'est cependant pas femme à rejeter toute critique du revers de la main. Elle a trop de rigueur intellectuelle pour ce faire. Mais c'est au nom de la même rigueur qu'elle tient à distinguer ce qui est problématique de ce qui ne l'est pas.

« Pour implanter des programmes d'accès à l'égalité, il fallait d'abord se demander si le problème de discrimination dans l'emploi est tel qu'il faut y remédier. Si la réponse à cette première question est oui, et telle fut celle de la commission, il faut alors se dire : quel serait le meilleur système pour y faire face? »

« J'ai pour ma part développé un concept différent de l'approche américaine qui existe depuis 20 ans. Mon approche préconise d'arriver à des résultats précis à la suite d'un changement étalé sur un certain nombre d'années, et il laisse à chaque entreprise l'entière responsabilité de la méthodologie à suivre pour y arriver.

« Est-ce la meilleure méthode? Je ne sais pas, mais c'est celle que nous avons adoptée au Canada, au niveau fédéral. Et nous avons confié à la Commission canadienne des droits de la personne la mission de chapeauter le tout.

« L'efficacité du système est toutefois une question tout à fait différente, complètement distincte du principe établi au départ. La paperasse, la bureaucratie, les nombreux rapports à remplir, toutes ces critiques que l'on entend souvent pour contester les programmes, tout ça peut être changé.

« Il faut par ailleurs se rendre compte que pour certains les programmes d'accès à l'égalité ne sont pas une bonne approche, point à la ligne. On est alors dans un tout autre débat. »

La juge Abella a pour sa part réglé la question depuis fort longtemps.



PHOTO JACQUES NADEAU

« Arriver à des résultats précis à la suite d'un changement étalé dans le temps. »

**« Les hommes blancs, en santé, ont bénéficié de programmes d'accès à l'égalité pendant des années sans y trouver rien à redire. »**

Au Québec on la connaît peu, mais dans les milieux juridiques canadiens son nom est associé à la défense des causes des opprimés de tout ordre. Elle a siégé à la Commission ontarienne des droits de la personne, elle a dirigé l'étude que l'Ontario a consacrée à l'accessibilité à la justice pour les handicapés, elle était membre l'an dernier du comité d'enquête mis sur pied par le Conseil

canadien de la magistrature dans l'affaire Donald Marshall, cet autochtone condamné pendant 11 ans en Nouvelle-Écosse pour un meurtre qu'il n'avait pas commis.

Parallèlement à ces préoccupations, elle mène une carrière brillante, devenant juge au tribunal de la famille à 29 ans, puis directrice de l'Institut canadien sur l'administration de la justice, ensuite de la Commission des relations de travail de l'Ontario; publiant quatre livres et une quarantaine d'articles, tout en étant professeure invitée à l'université McGill et appelée à prononcer des conférences d'un océan à l'autre.

En retour elle cumule 14 doctorats honorifiques d'autant d'universités canadiennes et l'université Guelph, en Ontario, lui consacre depuis 1989 un cycle de conférences annuelles, à son nom, et qui traite de questions d'équité.

Le cheminement ne tient pas vraiment du hasard. Issue d'une famille juive qui a survécu à l'holocauste nazi, élevée avec la ferme conviction que tout était possible à qui s'acharnait à triompher, fille d'avocat qui, immigrant au Canada, n'a pas pu pratiquer ici, Rosalie Abella a décidé très jeune qu'elle deviendrait avocate avec en tête l'idée romantique de sauver veuve et orphelin.

Elles n'étaient que 15 jeunes femmes admises au Barreau en 1972 et aucune ne se dirigeait vers le litige. La future juge, elle, avait décidé qu'elle plaiderait, et qu'en plus elle aurait son bureau à Bay Street.

« J'ai ouvert mon bureau toute seule, à 26 ans. Mais comme je ne faisais pas partie de l'establishment ontarien, mes premiers clients ont tout naturellement été des femmes qui vivaient des problèmes de discrimination ou de droit familial. C'est

**« Je crois qu'il ne faut pas hésiter à remettre en cause le cœur même du système juridique. Pourquoi, par exemple, mène-t-on les procès de la même façon qu'il y a 100 ans ? »**

ainsi que j'ai commencé à comprendre comment le droit traitait les femmes, non à partir de ma propre expérience, privilégiée en raison des valeurs de ma famille, mais de celle des autres.

Elle en a retenu de grandes leçons de solidarité ainsi que des idées précises sur ce que doit être le droit.

« Le droit est un instrument extra-

ordinaire, dit-elle, mais les juristes n'en sont que les interprètes. Si les recours deviennent inaccessibles, trop chers, trop compliqués, à quoi le droit sert-il ?

« Je crois pour ma part qu'il ne faut pas hésiter à remettre en cause le cœur même du système juridique. Pourquoi, par exemple, mène-t-on les procès de la même façon qu'il y a 100 ans ? La médecine, les transports, l'éducation, tout a évolué depuis un siècle, sauf les procès.

« Il ne faut pas avoir peur de tenter des expériences pour arriver à toujours plus de justice. Et si, au terme d'un procès, comme cela arrive souvent, les gens n'ont pas l'impression que justice a été rendue, il faut aussi savoir les écouter. Nous, juristes, n'avons pas le monopole de la vérité. »

La théorie juridique doit suivre la même évolution, ajoute-t-elle en revenant à son sujet de prédilection, la discrimination.

Dans ce débat, on confond libertés civiles et droits de la personne, qui sont deux concepts tout à fait différents, insiste-t-elle.

« Le concept de libertés civiles veut que chacun soit traité de la même façon. C'est effectivement le principe qui doit servir de base dans les rapports entre l'État et les individus.

« Les droits de la personne, eux, reconnaissent plutôt que les gens sont différents et que, dans les rapports humains en général, ils ont le droit de ne pas être victimes de discrimination en raison de caractéristiques propres au groupe auquel ils appartiennent.

« Par exemple, la personne en santé n'a pas besoin d'une rampe d'accès à un édifice. Si on se basait sur le strict concept de libertés civiles, il faudrait alors dire à un handicapé en chaise roulante : tu es mon égal donc je te traite de la même façon. En pratique, ça signifie qu'il n'arrivera jamais à entrer dans l'édifice !

« Par ailleurs, si certains individus, membres de groupes traditionnellement victimes de discrimination, affirment pouvoir se passer de mesures conçues pour eux, je dis tant mieux. Mais il ne faut pas pour autant que leur prise de position se fasse au détriment de ceux qui en ont besoin. »

Cette envie d'aller plus loin dans l'analyse juridique est bien servie depuis que Mme Abella occupe la présidence de la Commission de réforme du droit. Témoignage des enfants, tests de sida, politiques environnementales, la Commission s'est, depuis deux ans, penchée sur des sujets controversés.

« Auparavant, la Commission s'était surtout consacrée à des notions de droit privé, comme les hypothèques ou les contrats. Nous prenons plus de risque parce que je crois que c'est le rôle d'une telle commission.

« Comme nous ne faisons face à aucune échéance électorale, nous pouvons nous permettre le luxe, contrairement aux politiciens, de nous préoccuper de dossiers litigieux ou à l'état embryonnaire, envisager les choses à long terme. » Cela lui plaît beaucoup.

Rosalie Abella entretient le désir toujours plus grand que le droit appartienne en propre à toute la collectivité pour « stimuler les débats. »

« J'estime, conclut-elle, que l'échange d'information, la consultation, ne peuvent qu'aider à la prise de décision. Ils ne la paralysent pas. »



## Une femme choyée qui veut partager sa « chance »

Josée Boileau

**C**HARMANTE, ROSALIE ABELLA est une femme charmante.

C'est le premier qualificatif qui vient à l'esprit quand on la rencontre, belle, vive, chaleureuse, intelligente.

Dans le hall d'hôtel, elle avait déjà séduit les employées de la réception, ravie d'apprendre que deux d'entre elles étaient enceintes. En route vers sa chambre, elle se montre aussi curieuse de la journaliste que si c'était elle qui allait mener l'entrevue. Et elle répond aux questions avec une sincérité telle qu'on est à son tour conquis.

Si on ajoute à ce portrait une carrière brillante, un mari à la hauteur — Irving Abella, historien réputé, spécialiste de la question juive au Canada —, deux fils, un milieu familial privilégié, et des chuchotements sur son accès à la Cour suprême, on se dit que les fées se sont toutes penchées sur son berceau.

Elle s'amuse de cette description flatteuse, rigole franchement qu'on puisse la qualifier de « belle femme », puis rétorque avec sérieux.

« Ce que vous me dites en fait, c'est que je suis extrêmement chanceuse, et je serai la première à l'admettre. Ma chance, c'est d'être

issue du milieu d'où je viens. Mes parents, qui ont vécu quatre ans en camp de concentration, y ont perdu un fils, toute la famille de mon père, presque toute la famille de ma mère... eh bien, précisément en raison de ce qu'ils avaient vécu, ils étaient des gens très positifs, heureux d'être vivants et que le Canada leur ait permis de tout recommencer.

« J'ai reçu d'eux le sentiment que j'avais le devoir, pas le droit mais bien le devoir, de saisir à mon tour toutes les ouvertures qui s'offraient à moi, sans peur. En même temps, je n'ai jamais considéré le succès comme acquis parce que je sais, en raison de l'expérience de ma famille, que tout peut s'arrêter demain. »

Rosalie Abella a 45 ans, est née en Allemagne et n'avait que quatre ans à son arrivée au Canada.

Elle n'a cependant pas eu, se souvient-elle, d'enfance dite américaine. Son éducation fut celle d'une jeune juive européenne, entourée de livres, assidue à ses deux heures quotidiennes de piano, stimulée par les conversations portant sur la nécessité de contribuer, au maximum de ses capacités, à la société dans laquelle on vit, sans égard au qu'en-dira-t-on.

« Quand j'ai décidé de devenir avocate, moi une femme dans les années soixante, le reste du monde

se moquait encore d'une telle idée. Mais le reste du monde, je m'en fichais complètement. J'ai compris qu'il existait des barrières dans la vie seulement une fois adulte. Et il était alors trop tard : ces obstacles ne pouvaient plus m'arrêter. »

Sa réussite individuelle ne prend sens toutefois que dans une continuité historique, insiste-t-elle, reprenant à son compte sans le savoir (l'entrevue a eu lieu le 6 décembre dernier, à l'occasion de la sortie d'un film sur la tragédie de l'École polytechnique.

« Pour moi ce qu'il y a de plus triste, c'est de voir quelqu'un d'un groupe traditionnellement discriminé attendre une réussite professionnelle et sociale, et ensuite dire qu'il y est arrivé par ses propres moyens et qu'il ne se sent aucun devoir envers les autres.

« Je crois plutôt qu'il faut se servir de sa réussite pour aller plus loin, pour jeter un regard par dessus son épaule, voir qui reste encore derrière, et faire en sorte qu'eux aussi finissent par avancer. Car la réussite individuelle d'aujourd'hui a été d'abord tracée par des pionniers, et ceux qui leur succèdent doivent faire les mêmes efforts au nom de ceux qui les suivront. »

Elle n'a, pour sa part, pas la prétention de bouleverser l'ordre du

monde, mais elle se réjouit de constater qu'à son départ de la Commission des relations de travail de l'Ontario, il y avait plus de femmes et de membres de communautés culturelles qu'à son arrivée cinq ans plus tôt.

Néanmoins, constate-t-elle, il reste encore beaucoup à faire pour atteindre l'égalité. On lui rétorque que pour les femmes au moins, bien des questions sont réglées.

« La discrimination, répond-elle, n'arrête pas parce que des femmes deviennent avocates, médecins ou décrochent leur MBA. Il faut toujours garder en tête que pour 95 % des femmes, la vie est encore très difficile, au niveau monétaire, de l'emploi, des ressources, de la double tâche.

« Et même dans les milieux juridiques, plus favorisés, je ne crois pas que tout est résolu. Il y a encore un plafond qui n'est pas défoncé, pour le nombre de femmes juges par exemple.

« Et quand bien même tout serait résolu, rien ne sera terminé. Il faut toujours demeurer vigilant, ne rien prendre pour acquis. Enfin, ne considérons que ma génération : je suis née au moment d'un génocide ! Cinquante ans après, quelle assurance avons-nous que rien de tel ne pourra plus jamais se reproduire ? »

# CULTURE ET SOCIÉTÉ

## CINÉMA

**ASTRE I:** (849-3456) — *Hook* 7 h, 9 h 40 II: *Cape Fear* 7 h, 9 h 15 III: *My Girl* 7 h, 9 h IV: *An American Tail 2, Fievel Goes West* 7 h — *People Under the Stairs* 8 h 45

**BERRI I:** (849-3456) — *Les nerfs à vif* 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30 II: *Gawin* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 15 III: *Les derniers boy-scouts* 1 h 30, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h 30 IV: *Martien de Noël* 1 h 15, 3 h 15, 4 h 45, 6 h 15, 7 h 45, 9 h 15 V: *Suzie Frisettes* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 20, 9 h 30

**BONAVENTURE I:** (849-3456) — *Highlander 2, The Quickening* 7 h — *Barton Fink* 9 h II: *The Commitments* 7 h 10 — *Silence of the Lambs* 9 h 25

**BROSSARD I:** (849-3456) — *Le dernier boy-scout* 7 h 10, 9 h 25 II: *Robe noire* 9 h 15 — *Suzie Frisettes* 7 h III: *Cape Fear* 7 h, 9 h 30

**CARREFOUR LAVAL 1:** (849-3456) — *For the Boys* 7 h, 9 h 30 2: *Gawin* 7 h 15, 9 h 20 3: *Le dernier boy-scout* 7 h 30, 9 h 40 4: *My Girl* 7 h 10, 9 h 25 5: *Le martien de Noël* 7 h, 9 h 30 6: *Cape Fear* 9 h — *An American Tail 2, Fievel Goes West* 7 h 05

**CENTRE EATON 1:** MII — *Hook* 12 h 50, 3 h 40, 6 h 30, 9 h 20 2: *Addams Family* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 — 4: *Addams Family* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 5: *Shattered* 12 h, 2 h 05, 4 h 20, 6 h 40, 9 h, mer. 12 h, 2 h 05, 4 h 20 6: *Decolleté* 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40, 6 h 55, 9 h 10, mer. 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40

**CINÉMA ÉGYPTIEN 1:** 1455 Peel, MII (849-3456) — *Cape Fear* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 35 2:

**FAMOUS PLAYERS** MATINÉES À \$5  
lundi au vendredi

# VAN GOGH

CFGL 105.7

Pour réservations scolaires, veuillez contacter: (514) 342-9250

MUSEE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

DOUBLY STEREO PARISIEN 4 1 00 4 30 8 00 PARISIEN 5 1 45 5 30 8 45

## MUSIQUE CLASSIQUE

**CE SOIR, LUNDI 16 DÉCEMBRE**

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE À 22:00

- symphonie G. 490 et G. 518 (Boccherini)
- concerto pour 2 clavecins (CPE Bach)

DEMAIN SOIR, 22:00

- septuor en ré mineur op. 74 (Hummel)
- grand septuor en si bémol (Berwald)

# ciel 98.5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

## A SURVEILLER

Ce soir de 19 h 30 à 22 h. Soirée relations vous invite à une soirée de découverte sur le portrait du christianisme québécois avec Mme Janelle Bouffard, MM. Guy Paiement et Jean-Paul Rouleau, à la Maison Bellarmin, 25 rue Jarry ouest à Montréal. Entrée libre. Rens.: 387-2541.

Le Centre naturopathique l'Éveil vous invite à un cours sur les principaux aspects de la naturopathie. Ce soir à 18 h 30. • La pathologie de A à Z, au 1160, boul. St-Joseph est, suite 301 à Montréal. Rens.: 596-1122.

Aujourd'hui, collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991 rue Sherbrooke est, de 9 h à 18 h, et au Journal de Montréal, Salle d'expédition, 4545 rue Frontenac, de 10 h à 20 h. Rens.: 937-1941.

Le mercredi 18 décembre, le Groupe d'entraide maternelle convie toutes les mamans et leurs bouds d'choux à leur fête de Noël, au 6758 rue Christophe-Colomb. Inscr.: 495-3494.

Initiation au patinage pour les tout petits, du 6 janvier au 11 avril de 9 h à 10 h, de 13 h à 14 h et de 14 h à 15 h. Inscription le samedi 4 janvier de 9 h à 12 h au Centre Jeanne Dufresnoy, 1, boul. Curé-Poirier est, à Longueuil. Rens.: 646-8666.

Le Comité du logement de Saint-Louis, 2165 ave du Mont-Royal est, informe les résidents et résidentes du Plateau Mont-Royal des heures d'ouverture. Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 21 h, vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Fermé tous les mardis en matinée. Rens.: 527-3495.

L'œuvre des Petites Dénicheuses inc., 6512 rue Christophe-Colomb à Montréal, sollicite la générosité du public pour meubles, vêtements, articles ménagers, dons, etc. Cueillette à domicile. Rens.: 270-2297.

Vente au enchères les 16 et 17 décembre à 19 h, au Les Beaux Objets, 1153 rue Mont-Royal est. Rens.: 598-0827.

La Société d'horticulture et d'écologie de la Ville d'Anjou offrira un cours en aménagement paysager. Ce cours d'une durée de 5 semaines débutera le lundi 20 janvier prochain, de 19 h à 22 h, au sous-sol de l'édifice municipale situé au 7500

h 10, 9 h 35 IV: *L'homme au masque d'or* 1 h 30, 4 h 15, 7 h 10, 9 h 15 V: *Justicier de Little Tokyo* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 VI: *L'expert en sinistres* 1 h 15, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 20 VII: *For the Boys* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30 VIII: *Highlander 2, le retour* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h IX: *The Commitments* 1 h 30, 4 h 05, 7 h 05, 9 h 25

**COMPLEXE DES JARDINS 1:** (849-3456) — *Robe noire* 1 h 05, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40 II: *Delicatessen* 1 h, 3 h, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35 III: *Mediterrané* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20 IV: *Madame Bovary* 2 h 15, 5 h 30, 8 h 45

**COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.:** 200 ouest boul. René-Lévesque, MII (283-8229) — *Images en stock* 19 h — *Rétrospective du cinéma roumain* 20 h 30

**CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE:** (849-3878) — *Spring Swallow* 20 h 30

**CRÉMAZIE:** (849-FILM) — *Terminator 2: le jugement dernier* 6 h 30 — *Le château de ma mère* 9 h 15

**DAUPHIN I:** (849-3456) — *La tentation de Venus* 7 h, 9 h 30 11: *L'assassin jouait du trombone* sem. 7 h 15, 9 h 15

**CINÉMA DÉCARIE 1:** (849-3456) — *Black Robe* 7 h 15, 9 h 15 2: *Homicide* 7 h, 9 h

**DORVAL I:** (631-8586) — *Hook* 6 h 30, 9 h 30 II: *Last Boy Scout* 7 h 15, 9 h 30 III: *Addams Family* 7 h, 9 h 15 IV: *The Hitman* 9 h 15, mar. pas de représentation — *Other People's Money* 7 h, mar. pas de représentation

**DU PARC 1:** (844-9470) — *Hook* 6 h 15, 9 h 2: *Star Trek VI* sem. 7 h 30, 9 h 45 3: *Star Trek VI* 6 h, 8 h 30

**DU PLATEAU 1:** (521-7870) — *Le roi pêcheur* 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 35 2: *À propos d'Henry* 1 h 20, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 20

**FAIRVIEW I:** (697-8095) — *Addams Family* 7 h 20, 9 h 30 II: *Star Trek VI* 7 h, 9 h 25

**FAUBOURG STE-CATHERINE 1:** (849-3456) — *My Girl* 12 h 50, 2 h 35, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 2: *For the Boys* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30 3: *Black Robe* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20 4: *An American Tail 2, Fievel Goes West* 12 h 45, 2 h 45, 4 h 45, 7 h, 8 h 40

**GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL:** (499-0159) — **GREENFIELD I:** (671-6129) — *Star Trek VI* 7 h, 9 h 15 2: *Frankie et Johnny* 6 h 50, 9 h 05 3: *Addams Family* 7 h, 9 h 25

**IMAX:** Vieux Port de Montréal (496-4629) — Programme familial: *Montagnes de feu et L'Océan magique* mar. au dim. 10 h, 13 h, 14 h 30, 16 h, 19 h, (relâche sam.) version anglaise: 11 h 30, 17 h 30. Événement spécial: *Les Rolling Stones* 20 h 30 (v.o.) 22 h 30 (v.o.) (ven. sam. seul), lun. relâche.

**IMPÉRIAL:** (288-7102) — *Star Trek VI* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 30

**LAVAL 1:** (688-7776) — 1: *Frankie et Johnny* 7 h 10, 9 h 25 2: *Hook* 6 h 20, 9 h 10 3: *Le passé revient* 7 h 20, 9 h 30 4: *Last Boy Scout* 7 h, 9 h 20 5: *Last Boy Scout* 7 h, 9 h 20 6: *Troubles* 7 h 20, 9 h 25 7: *Star Trek VI* 7 h, 9 h 20 8: *Star Trek VI* 7 h, 9 h 20 9: *Addams Family* 7 h 05, 9 h 35 10: *Shattered* 7 h 20, 9 h 25 11: *Les Roller Boys* 7 h 15, 9 h 40 12: *The Hitman* 7 h 10, 9 h 30

**LAVAL 2000 1:** (849-3456) — *Les nerfs à vif* 7 h, 9 h 25 2: *Suzie Frisettes* 7 h 30, 9 h 35

**LOEW'S I:** (861-7437) — *Hook* 12 h 30, 3 h 20, 6 h 10, 9 h — II: *Meeting Venus* 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 25 III: *Other People's Money* 12 h 35, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 35 IV: *Fisher King* 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h V: *Billy Bathgate* 12 h 10, 2 h 20, 4 h 35, 7 h, 9 h 20, mer. 12 h 10, 2 h 20, 4 h 35, 9 h 20

**QUIMETOSCOPE:** (525-8600) — Salle 1: *Noia Darling n'en fait qu'à sa tête* 19 h 10 — *Edward aux mains d'argent* 20 h 50 — Salle 2: *Les liaisons dangereuses* 19 h — *Gorilles dans la brume* 21 h 15

**OUTREMONT:** (278-FILM) — *Halte à l'enfant des terrasses* 7 h — *Rose passion* 9 h 30

**PALACE 1:** — *Last Boy Scout* 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h II: *Last Boy Scout* 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 25 III: *Curly Sue* 12 h 20, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 30 IV: *The Hitman* 12 h 15, 2 h 25, 4 h 40, 7 h, 9 h 15 — V: *McBain* 12 h 30, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 30 VI: *Eating* 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30, mar. 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50

**PARADIS I:** (354-3110) — *La gloire de mon père* 6 h 30 — *Les apprentis cowboys* 6 h 45 — *Une trêve pour l'amour* 7 h 15 — *Henry et June* 8 h 45 — *Terminator 2: le jugement dernier* 9 h — *Julia a deux amants* 9 h 30

**PARISIEN I:** (866-3856) — *Amoureux fou* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 25 II: *Le double vie de Véronique* 12 h 50, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 30 III: *Montréal vu par* 12 h 45, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 05 IV: *Van Gogh* 1 h, 4 h 30, 8 h V: *Frankie et Johnny* 1 h 15, 4 h 6 h 40, 9 h 10 VI: *Van Gogh* 1 h 45, 5 h 30, 8 h 45 7: *Le roi pêcheur* 12 h 20, 3 h 30

**LE PARIS:** (694-0891) — *Cape Fear* 19 h, 21 h 30 — *My Girl* 19 h 15, 21 h 15 — *Highlander* 2 19 h 10, 21 h

**PLACE QUÉBEC 1:** (525-4524) — *La double vie de Véronique* ven. au mar. 7 h 15, 9 h 15 — *Terminator 2* ven. au mar. 6 h 15, 9 h

**STE-FOY 1:** (656-0592) — *Star Trek VI* 7 h, 9 h 20 2: *Last Boy Scout* 6 h 55, 9 h 10 3: *Addams Family* 7 h 15, 9 h 25

**PLAZA CÔTE DES NEIGES:** (849-3456) — 1: *For the Boys* 7 h, 9 h 30 2: *Deadly Currents* 7 h 05, 9 h 20 3: *An American Tail 2, Fievel Goes West* 7 h, 8 h 40 4: *Homicide* 9 h 20 — *Little Man Tate* 7 h 10 5: *My Girl* 7 h 10, 9 h 15 6: *Cape Fear* 7 h, 9 h 30 7: *Truly Madly Deeply* 7 h 20, 9 h 20

**QUARTIER LATIN:** MII — le 16 déc. à 20h.

**CEGEP DE ST-HYACINTHE:** 3000 rue Boullé, St-Hyacinthe (467-1381 poste 274) — Les finissants de l'Option théâtre présentent « La colonie » et « La dispute » de Marivaux, du 11 au 18 déc. à 20h.

**CENTRE SAÏDYE BRONFMAN:** 5170 Chemin de la Côte Ste-Catherine, Montréal (739-7944) — Youtheatre présente « Friendship Fable », soirée bénéficiant pour le Réseau enfants retour, le 16 déc. à 19h — Festival Famille, jusqu'au 22 déc.

**CLUB CONTINENTAL:** 4171 St-Denis, Montréal (844-4481) — Tous les jours 5 à 7 avec Yves Léveillé ou Philippe Noirat au piano — Jean Beaudet et Danielle Lessard, à 22h.

**MAISON DE LA CULTURE FRONTENAC:** 2550 est Ontario, Montréal (rés. 282-9130) — Le Studio Classique de France présente Le Misanthrope de Molière, m. en s. Christian Rist, le 16 déc. à 19h.

**NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE:** Salle Fred-Barry, 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974) — Le Théâtre O Parleur présente « Partie de cache-cache entre 2 tchécoslovaques au début du siècle » de Wajdi Mouawad, m. en s. Jean-Frédéric Messier, du 20 nov. au 21 déc. à 20h 30.

**LE P'TIT BAR:** 3451 St-Denis, Montréal (281-9124) — Pierrick Fournier, Avec Brel et sans Brel, le 16 déc. à 22h.

**SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE:** 220 Vincent d'Indy, Montréal — Récital de piano, Jocelyne Bou-

## CINÉMA QUÉBEC

**CANARDIÈRE:** (661-8575) — *Chérie ne m'attend pas pour dîner* 19 h 15, 21 h 10

**CINÉMA LIDO:** — *Les nerfs à vif* 19 h, 21 h 15, sam. au lun. 13 h, 19 h, 21 h — *Suzie Frisettes* 19 h, 21 h, sam. au lun. 13 h, 19 h, 21 h — *Rose Passion* 19 h, 21 h, sam. au lun. 13 h, 19 h, 21 h — *Troubles* 19 h, 21 h — *Frankie et Johnny* 19 h, 21 h 15, sam. au lun. 13 h, 19 h, 21 h 15

**LE CLAP:** (650-CLAP) — *Rose passion* 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15

**GALERIES CAPITALE 1:** (628-2455) — *Trompée* 7 h 25, 9 h 35 — *Van Gogh* 8 h 30, *Montréal vu par* 6 h 30, 9 h 05 — *Le passé revient* 7 h 20, 9 h 25 *Frankie et Johnny* 7 h 15, 9 h 30 *Le roi pêcheur* 6 h 10, 9 h

**PLACE CHAREST:** (529-9745) — *Les nerfs à vif* 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 20 — *Des pilotes en l'air* 12 h 50, 15 h, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 30 — *Gawin* 12 h 15, 14 h 30, 16 h 40, 19 h, 21 h 10 — *Suzie Frisettes* 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 15, 21 h 30 — *Le martien de Noël* 13 h 25, 15 h 25, 17 h 20, 19 h, 21 h — *Le dernier boy scout* 14 h, 16 h 30, 19 h 30, 21 h 50 — *Robe noire* 13 h, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 40

**LE PARIS:** (694-0891) — *Cape Fear* 19 h, 21 h 30 — *My Girl* 19 h 15, 21 h 15 — *Highlander* 2 19 h 10, 21 h

**PLACE QUÉBEC 1:** (525-4524) — *La double vie de Véronique* ven. au mar. 7 h 15, 9 h 15 — *Terminator 2* ven. au mar. 6 h 15, 9 h

**STE-FOY 1:** (656-0592) — *Star Trek VI* 7 h, 9 h 20 2: *Last Boy Scout* 6 h 55, 9 h 10 3: *Addams Family* 7 h 15, 9 h 25

## SUR SCÈNE

**AGORA DE LA DANSE:** 840 rue Cherrier est, Montréal (525-1500) — Clown Pour Rire, théâtre clownesque, du 16 nov. au 15 déc., et les 21-22 déc. sam. à 13h, dim. à 13h et 15h.

**L'AIR DU TEMPS:** 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du jour au dim. de 22h 15 à 02h 30 — Paolo Ramos, jazz brésilien, du 19 au 22 déc.

**LES BEAUX ESPRITS:** 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — J'ai ling, les 18-19 déc. à 22h 30.

**BIDDLE'S JAZZ AND RIBS:** 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. mar. 19h, à 24h, mer. au ven. 17h 30 à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h, sam. à compter de 21h 30 — Billy Georgette, pianiste/ chanteur, lun. mar. de 17h à 19h — Trio Billy Georgette, sam. de 18h à 21h 30 — Le Trio de Bernard Primeau, les dim. de 18h 30 à 24h.

**CAFÉ CAMPUS:** 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259) — Les Lundis Labatt Dry Juste Pour Rire, à 20h.

**CAFÉ DE LA PLACE:** PDA, Montréal (842-2112) — Anne est morte, de René-Daniel Dubois, m. en s. Jean-Marie Lelièvre, du 6 nov. au 21 déc.

**CEGEP ÉDOUARD-MONTPÉTI:** 100 est de Gentilly, Longueuil (282-9362) — Les Grands Explorateurs présentent Roumanie millénaire, des Carpates à la Mer Noire, avec Anne-Sophie Tiberghien, le 16 déc. à 20h.

**CEGEP DE ST-HYACINTHE:** 3000 rue Boullé, St-Hyacinthe (467-1381 poste 274) — Les finissants de l'Option théâtre présentent « La colonie » et « La dispute » de Marivaux, du 11 au 18 déc. à 20h.

**CENTRE SAÏDYE BRONFMAN:** 5170 Chemin de la Côte Ste-Catherine, Montréal (739-7944) — Youtheatre présente « Friendship Fable », soirée bénéficiant pour le Réseau enfants retour, le 16 déc. à 19h — Festival Famille, jusqu'au 22 déc.

**CLUB CONTINENTAL:** 4171 St-Denis, Montréal (844-4481) — Tous les jours 5 à 7 avec Yves Léveillé ou Philippe Noirat au piano — Jean Beaudet et Danielle Lessard, à 22h.

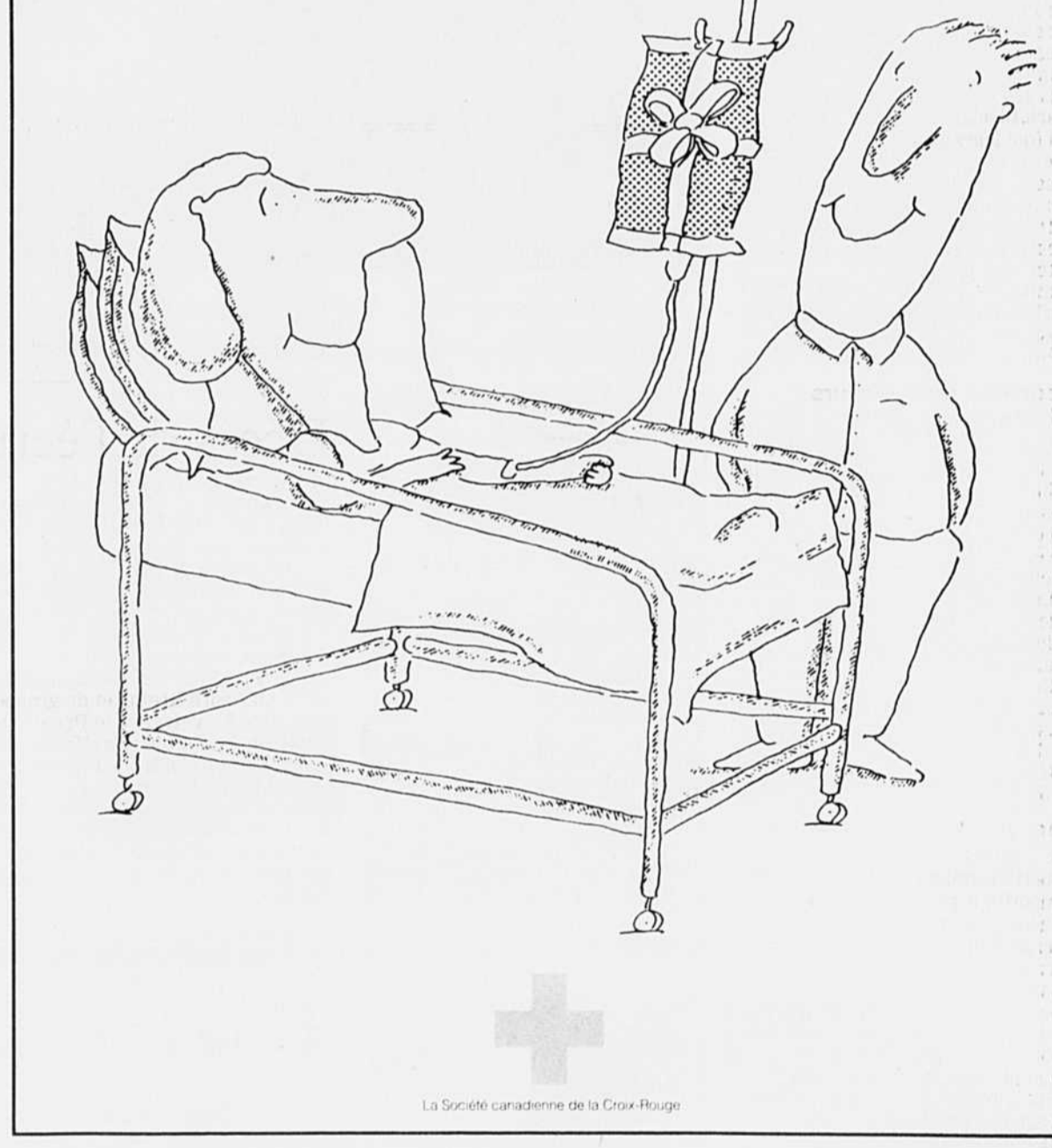
**MAISON DE LA CULTURE FRONTENAC:** 2550 est Ontario, Montréal (rés. 282-9130) — Le Studio Classique de France présente Le Misanthrope de Molière, m. en s. Christian Rist, le 16 déc. à 19h.

**NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE:** Salle Fred-Barry, 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974) — Le Théâtre O Parleur présente « Partie de cache-cache entre 2 tchécoslovaques au début du siècle » de Wajdi Mouawad, m. en s. Jean-Frédéric Messier, du 20 nov. au 21 déc. à 20h 30.

**LE P'TIT BAR:** 3451 St-Denis, Montréal (281-9124) — Pierrick Fournier, Avec Brel et sans Brel, le 16 déc. à 22h.

**SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE:** 220 Vincent d'Indy, Montréal — Récital de piano, Jocelyne Bou-

# AUX FÊTES, OFFREZ LE CADEAU DE VIE!



## La télévision du lundi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2	CBFT (R.C.) Montréal	17h30 / Ce soir	Détecteurs de mensonges	Marilyn	Jamais deux sans toi	La loi de Los Angeles	Le Téléjournal	Le Poin! / météo / sport	Studio libre	Mont-Royal (2e/2)			
3	WCAX (CBS) Burlington	News	News	The Golden Girls	Evening Shad	Major Dad	Murphy Brown	Designing Women	Northern Exposure	News	Sweating Bullets		
5	WPTZ (NBC) Pittsburgh	News	News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	The Fresh Prince...	Blossom	Cinéma: In the Nick of Time — Am. 91 Avec Lloyd Bridges et Michael Tucker	News	The Tonight Show			
6	CBMT (CBC) Montréal	News	CBC News	The Fresh magazine	Golden Fiddles (2e/2)		The National	The Journal	News	Newhart	Welcome Back...		
10	CFTM (TVA) Montréal	Le TVA éd. 18 hrs	Jeopardy	La vie en couleur	Hockey / les Blues vs le Canadien		22h15 / L'après-match		Le TVA éd. réseau	Les sports	Des mots pour le dire		
12	CFCE (CTV) Montréal	Pulse		Entertainment Tonight	The Simpsons	Night Court	Murphy Brown	Roseanne	Law & Order	News	News	The Arsenio Hall Show	
15	TV5 (Télé Francophones)	Sans détour	Des chiffres et des lettres	Journal de A2	Vision 5	Résistances	Cinéma: La louve — Fr. 88 Avec Mimsy Farmer et Mark Stokle		Bouillon de culture		Journal de FR3		
17	CIVM (R.-Q.) Montréal	Passé-Partout	Téléservice		A plein temps	Au pays de l'aigle	Nord-Sud	L'observateur	Médecine approuvée	Téléservice	La période de questions		
20	Musique Plus	Musique vidéo	Fax: L'InfoPlus	Rock Velours	VJ: Sonia Benezra	Musique vidéo	Rock en bulle	21h15 / Musique vidéo					
22	WVNY (ABC) Burlington	News		Star Trek: The Next Generation	MacGyver		Football / les Raiders vs les Saints				News		
26	Much Music	19h / Muchwest		Fax	Big Ticket / Alice Cooper	Vidéoclips	Monkees	Spotlight / J. Mellencamp	Power 30				
33	VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer Newshour		The Nightly Business ...	Call The Governor		Great Performances: Antony and Cleopatra				Cinéma: The Enchanted Cottage Am. 45 — Avec D. MacGuire et R. Young		
35	4-SAISONS Montréal	La roue chanceuse	Zizanie	Dossiers mystères	Cinéma: Le témoin indésirable — GB. 84 Avec Donald Sutherland et Christopher Plummer	Le Grand Journal	Sports plus	Cinéma: S... comme salaud — Fr. 70 Avec Jacques Brunet et Jean Richard					
57	WCFE (PBS)	17h / Children Programs	The Nightly Business ...	The MacNeil-Lehrer Newshour	Testament: The Bible and History		Great Performances: Antony and Cleopatra				Eastenders	Embassy	

# CULTURE ET SOCIÉTÉ

Montréal, lundi 16 décembre 1991

## MUSIQUE / chronique

### La version Mozart du Messie de Handel

Marie Laurier

IL Y A 250 ans, Handel écrivait en 14 jours son célèbre Messie qui sera présenté cette semaine pour la première fois selon la version de Mozart. Il y aura trois représentations, demain, mercredi et jeudi, 17-18-19 décembre à 19h h30 à la basilique Notre-Dame.

Ce célèbre oratorio aura subi de multiples modifications, d'abord par son auteur même qui l'écrivit entre le 22 août et le 14 septembre 1741 pour être présenté en première à Dublin l'année suivante, en 1742. Handel devait mourir 18 ans plus tard non sans avoir révisé constamment son Messie pour l'adapter aux exigences des interprétations des solistes et des orchestres. Et l'on a perdu l'un des récitatifs de la première représentation de Dublin, si bien qu'il n'existe en fait aucune version originale authentique de la partition, rappelle le musicologue Bernard Jacobson.

Mozart devait à son tour adapter le Messie, notamment l'orchestration à laquelle il a ajouté trois trombones pour l'Ouverture et pour renforcer les passages plus graves des chœurs dans le tutti, suivant en cela une coutume en Autriche où le chœur était formé de seulement douze voix. Il y en aura 80 choristes avec les 45 musiciens de l'OSM à la basilique Notre-Dame.

Il y a donc de multiples versions du Messie de Handel et un enregistrement récemment mis sur le marché en propose neuf et l'auditeur peut reconstruire celle de son choix en utilisant des numéros alternatifs et en les ajoutant ou les retirant à volonté (étiquette Harmonia Mundi, chef Nicholas McGegan).

La tradition de l'OSM de présenter le Messie remonte à 1958 et ce sera la 21e fois que nous l'entendrons dans la magnifique décor de la basilique Notre-Dame. L'orchestre sera dirigé par le Suisse Michel Corboz et le chœur par Iwan Edwards. Les solistes la soprano québécoise Dominique Labelle, la mezzo-soprano Nancy Maulsby et le ténor Mark Bleeke, tous deux américains qui font leurs débuts à l'OSM, ainsi que la basse Thomas Paul, natif de Chicago dont la dernière présence à l'OSM remonte à 1965.

Depuis 1984, l'OSM présente le Messie trois soirs consécutifs. Bien noter que la représentation commence à 19 h30 précises et que des billets sont en vente à l'OSM, à la Place des Arts et à la basilique même avant le concert.

#### Gagnants du concours tchèque et slovaque

LE GRAND prix Dvorak est allé à Anne Saint-Denis, soprano, et le Prix Jalinsek à Manuelle Milani, violoniste. Des mentions spéciales ont été accordées aux pianistes Marie-Hélène Bélanger, Ignace Lai, Claire Ouellet et Nathalie Deschesnes.

Les lauréats des prix Dvorak et Jalinsek représenteront le Québec en Tchécoslovaquie et se produiront à Prague et Bratislava.

Ce concours faisait partie du programme des Rencontres musicales tchèques et slovaques et du théâtre Lyricorégra 20 sous le patronage du Comité Antonin-Dvorak.

#### Honneur à un musicien

LE COMPOSITEUR québécois Robert Normandeau vient de remporter le premier prix du public ex-aequo au 2e concours international Noroit-Léonce Petitot (Arras, France) pour sa pièce acousmatique (musique électroacoustique sur bande) *Éclats de voix*. Il s'était déjà distingué dans d'autres concours internationaux, notamment à Arles et à Bourges en France, ainsi qu'à Varèse en Italie et à Oslo en Norvège.

Depuis 1989 Robert Normandeau assure la direction artistique de la série de concerts acousmatiques *Clair de terre* au planétarium Dow.

#### Airs connus

UNE IDÉE originale pour profiter des réjouissances du temps des Fêtes en famille ou entre amis: deux coffrets contenant les chansons les plus connues de notre répertoire sous le titre *Chantons le temps des Fêtes* et aussi *Chantons la bonne chanson!* Il s'agit de deux jolis coffrets contenant le texte des chansons, la partition musicale et l'accompagnement instrumental sur cassette. Ils viennent tout juste de paraître aux Éditions de l'homme Is de Noël, une initiative de Alain Bergeron. Présentement en librairie.

#### Chants du pays

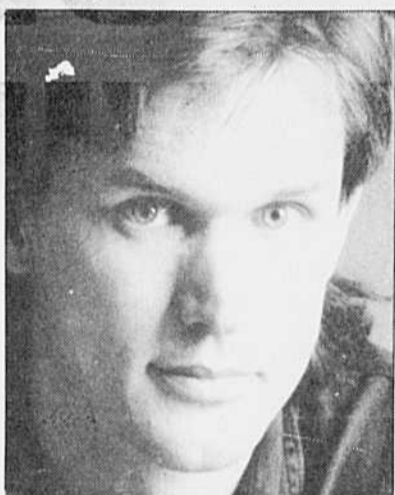
LE PRODUCTEUR et animateur Jean Collard récidive en offrant un deuxième recueil des plus belles chansons à répondre du Québec. Il s'agit de deux cassettes et un livre de plus de 100 pages comprenant les paroles, la musique, l'historique et d'amusantes anecdotes mettant en relief quelques caractéristiques des 17 chansons répertoriées. Jean Collard fut réalisateur pendant plus de dix ans à la *Soirée canadienne* et pour la conception et la réalisation du volume 2, il s'est entouré de Robert Bibeau à la direction



Michel Corboz



Dominique Labelle



Robert Normandeau



Thomas Paul



Nancy Maulsby

musicale et de Madeleine Béland, de l'Université Laval qui a fait la recherche. Gilles Vigneault signe la préface de l'ouvrage. Renseignements: 256-5273.

#### Mouvement Vivaldi

LE MOUVEMENT Vivaldi fondé en 1973 s'intéresse à la formation musicale de tout petits et pour ce faire lance une campagne de financement pour lui permettre de poursuivre sa mission culturelle auprès des jeunes violonistes, violoncellistes et artistes. Ce programme est subventionné par le ministère des Affaires culturelles et reconnu par le ministère de l'Éducation. L'objectif de la campagne est de recruter 2 000 amis qui verseront un montant minimal de cinq dollars pour appuyer ses activités. Renseignements: (418) 681-0055.

#### Quatuor Alcan

LE PHONOGRAMME du Quatuor Alcan de l'Orchestre symphonique du Saguenay-Lac-Saint-Jean a été sélectionné pour une édition discographique sur l'étiquette Les Disques SRC/CBC Records. Ce disque contiendra des œuvres de Haydn, Mozart et Brahms. Le groupe a été choisi en raison de la qualité de son interprétation ainsi que de la beauté de la prise de son.

## La lecture du temps de jeunes artistes

Bill Vincent

Galerie du DEVOIR, 215, rue Saint-Sacrement.

Louise Gagnon Galerie

Skol, 279, rue Sherbrooke ouest. Jusqu'au 22 décembre.

Marie-Christine Landry

Galerie Graff, 963, rue Rachel est. Jusqu'au 22 décembre.

Richard Mill

Galerie Trois Points, 307, rue Ste-Catherine ouest. Jusqu'au 21 décembre.

Jean Dumont

LES OEUVRES de Bill Vincent, Louise Gagnon et, d'une façon plus indirecte, celles de Marie-Christine Landry, confirment l'intérêt de plus en plus grand manifesté par les jeunes artistes envers le passage, les traces ou les origines du temps (Voir LE DEVOIR du samedi 14 décembre). L'hypothèse avancée sur les raisons de cet intérêt ne reste bien entendu qu'une hypothèse. J'avoue ne pas très bien savoir moi-même ce qui me retient au pied des œuvres énigmatiques de Bill Vincent où, sur les panneaux de bois aigrés, brûlés, taillés et marqués de signes, s'étend le silence des pierres dressées et des dolmens moussus.

Est-ce, justement, ce silence, dont Serres dit qu'hors tout logos, on peut montrer la philosophie, le savoir et l'expérience en allant vers la dureté de la pierre? à moins que ce ne soient, au contraire, les signes marqués profondément dans le bois, à l'image de ceux creusés dans la pierre par les premiers balbutiements du logos. Ou ceux laissés, beaucoup plus tard, aux croisées des chemins et aux linteaux des demeures amies par les marcheurs infatigables des pèlerinages initiatiques de la Route des étoiles? Ou ceux tracés, beaucoup plus tôt, aux parois d'argile de Lascaux ou de Rouffignac. Tous gardent scellée à jamais dans leurs dessins la pensée inconnue dont ils sont les témoins.

Curieux paradoxe de cet artiste issu de la gravure, première tentative de diffusion de la connaissance, et qui sait nous fasciner aujourd'hui avec des signes silencieux à jamais...

Louise Gagnon, à la Galerie Skol, ajoute au questionnement du temps, celui du lieu géographique, l'Écosse en l'occurrence, et les symboles qui la disent, du tartan aux lochs en passant par son monstre... et ses ronds de pierres dressées. Pourtant, au-delà de cette lecture élémentaire, des détails troublants, dans certaines de ses pièces, laissent penser qu'on a peut-être tort de s'arrêter à la seule symbiose peinture-paysage qui semble constituer, au premier abord, une déjà très riche possibilité de lecture.

Je n'ai pas moi-même de réponses



Bill Vincent devant Grande Tortue.

au-delà de cette lecture, seulement des questions, mais qui ouvrent peut-être sur un tout autre monde. Dans la pièce, par exemple, qui s'appelle Histoire-païenne, une peinture sur bois et toile, tout en largeur, la partie de gauche est occupée par ce qui semble être la peinture du fond d'un loch et du pied des falaises qui le bordent, mais la partie droite est peinte d'un rideau rouge de scène qui dévoile le paysage.

On retrouve ce rideau dans l'imense peinture intitulée Écosse, où il fusionne avec le ciel étoilé et un animal mythique qui en dit une constellation. Dans une toute petite esquisse, les pierres levées sont posées sur un quadrillage géométrique. Dans une autre très grande œuvre intitulée Croisade, et dans laquelle tout le paysage est fait de la peinture d'un tartan à dominante verte, le chasseur, à la droite du tableau, tient son fusil comme un gaucher. Or la femme qui se tient à son côté et partage une de ses jambes avec l'homme en une curieuse androgynie, est privée de son bras droit.

Et ailleurs, ces étoiles qui font comme des taches de sang à la surface des pierres dressées. Et cette peinture dont la matière même semble doubler tout l'histoire du monde. Et ce petit détail qui ne vous sautera au visage qu'après de nombreuses lectures de l'oeuvre et qui ouvrira de nouvelles avenues au rêve.

Les fausses maquettes et les tout aussi fausses réalités que Marie-Christine Landry expose à la Galerie

Graff, s'adressent à un passé plus récent, mais la notion du temps dont elles sont façonnées me paraît bien être celle de la mémoire, et le temps de celle-ci est certainement celui dont l'épaisseur et la cohérence sont les plus imprévisibles.

Les cadres authentiques des vieilles fenêtres d'étoilé qui servent de prétexte, ou de symbole (la fenêtre ne peut être neutre dans l'histoire de la peinture), à la sorte de lutte que se livrent le regard de la mémoire et celui que lui renvoie la réalité, à des temps de distance, sont les seuls éléments qui sortent indemnes de la confrontation. La réalité des souvenirs qu'évoquent les maquettes s'évanouit paradoxalement au contact des autres éléments réels inclus dans les oeuvres. Et de leur côté, ces éléments grandeur nature, travaillés par le temps, perdent toute crédibilité d'usage au contact de la perfection miniature des maquettes.

Il n'est pas innocent non plus que les nombreuses pièces qui hésitent entre les statuts et les définitions historiques du tableau et de la sculpture, et n'avouent cette dernière que par un appui au sol si mince et si fragile qu'il n'est rien de plus qu'un indice, semblent exclure le spectateur de leur réalité secrète. La complicité instinctive que génère chez ce dernier la familiarité apparente du souvenir n'est jamais acceptée. Les accès sont hors de portée du regard. Les escaliers 15'12" ne descendent jamais jusqu'au sol. Le réel nous est dénié. Encore un détail qui, comme

dans l'exposition précédente, pourrait susciter un autre regard sur cette intéressante recherche: ces escaliers qui ne partent de nulle part pour mener à des quais improbables, sont sous-tendus par la double volée d'arcs-boutants gothiques.

La peinture de Richard Mill est résolument abstraite, c'est dire qu'il est inutile de chercher, à l'extérieur d'elle-même, un quelconque prétexte qui la justifierait. Par contre, cette peinture abstraite est gestuelle, c'est dire qu'elle inclut dans sa matière et sa surface, le corps et la mémoire de l'artiste. Pourtant, contrairement à nombre d'autres oeuvres gestuelles, celles de Richard Mill ne semblent porter que la stricte mémoire de la peinture.

Trois des grandes toiles exposées à la Galerie Trois Points pourraient d'ailleurs être prises pour des citations. On reconnaît bien sûr, en général dans la partie supérieure des tableaux, la marque, le geste, le signe indéniable de Mill, mais, sur une autre partie de la surface, un changement soudain dans l'épaisseur de la matière, un autre rythme de la touche, une dominante dans les couleurs, disent la mémoire de l'histoire.

J'avoue préférer les deux oeuvres qui disent, d'une façon nouvelle, l'histoire longue déjà de la peinture de Richard Mill. Peut-être parce qu'elles sont plus sombres et que le regard y plonge à la recherche d'un équilibre et d'une mesure qui ne se définissent jamais au détriment du déséquilibre et de la démesure.

### Décès de l'écrivain français André Pieyre de Mandiargues

PARIS (AFP) — L'écrivain et poète français André Pieyre de Mandiargues est décédé vendredi à Paris à l'âge de 82 ans, a-t-on appris dimanche auprès de ses proches.

André Pieyre de Mandiargues, proche d'André Breton et du groupe surréaliste, avait reçu le Prix Goncourt en 1967 pour *La Marge*, le Grand Prix de Poésie de l'Académie Française en 1979 et le Grand Prix National des Lettres en 1985.

Il avait aussi écrit pour le théâtre et, marié à une peintre, avait consacré de nombreuses études aux peintres qu'il aimait comme Max Ernst, Léonor Fini, Chagall (1975) ou Arcimboldo le merveilleux (1977), regroupées sous le titre *Belvédère*.

Né à Paris le 14 mars 1909, André Pieyre de Mandiargues, après des études volontairement inachevées, se passionne pour l'archéologie puis voyage en Europe et en Orient. Il pu-

blie sa première oeuvre, des poèmes en prose, « Dans les années sordides, pendant la deuxième Guerre mondiale ».

Son premier roman publié en 1956 s'intitule *Le Lis de mer*, suivi de « La Motocyclette (1963) adapté au cinéma. Sa notoriété est définitivement assurée par son roman *La Marge*, dont le Prix Goncourt en 1967 consacre la prose baroque, souvent fantastique, sous le signe de l'érotisme et de la mort.

Il revient au roman en 1987 avec *Tout disparaîtra*, allégorie de l'impuissance et de la vieillesse. Mais il privilégie le récit court, la nouvelle comme dans *Mascarets* (1971) et « Sous la lame (1976) ».

Ses poèmes — douze recueils — portent trace également de son sens de l'image rare et précieuse, notamment *L'Âge de craie* (1961), *Ruisseau des solitudes*, *L'Yve Oeil*.

### La Demoiselle sauvage est primé à Saint-Martin

SAINT-MARTIN, Antilles (AFP) — Le film *La Demoiselle sauvage*, de la Québécoise Léa Pool, a reçu vendredi soir le Prix de la meilleure réalisation lors du Festival de Saint-Martin, destiné à la promotion du cinéma d'expression française.

Le film *Blanc d'Ébène*, du Guinéen Cheik Doukouré, a reçu à l'unanimité du jury le Grand Prix de la francophonie.

Le jury de ce festival, présidé par le critique français François Chalais, a attribué son Prix spécial au film tunisien *Le Collier perdu de la Colombe*, un conte poétique et philosophique de Nacer Khemir.

Pour la Belgique, l'actrice française Zabou Breitman a reçu le prix d'interprétation féminine pour son rôle dans «Blancal», du Belge Michel Mees.

Le prix d'interprétation masculine a été décerné ex-aequo à Dominique Pinon pour *Les Arcandiers*, du Fran-

çais Manuel Sanchez, et à Paul Le Person, pour *Blanc d'Ébène* — une coproduction franco-guinéenne.

La valeur montante de la nouvelle vague française, Géraldine Pailhas, a été récompensée par le prix du meilleur espoir francophone pour sa prestation dans «Les Arcandiers», une comédie loufoque et désabusée.

Enfin, le prix TV5 Europe est revenu à *Toubab Bi*, du Sénégalais Mossa Touré (film hors compétition).

Douze films étaient présentés cette année à ce 5e Festival du cinéma francophone, qui s'est tenu pendant quatre jours à Saint-Martin, île franco-néerlandaise des Antilles, où près de 150 professionnels du cinéma étaient venus de trois continents pour soutenir la francophonie. Cinq des six films projetés en compétition ont été primés.

### Le Bolchoi et le Kirov savent se surpasser

#### Les étoiles du Bolchoi et du Kirov

Au programme : *Suite nostalgique, Anyuta et Symphonie no 6, opus 74 en si mineur « Pathétique » de Vladimir Vasiliev. Les pas de deux de La Belle au bois dormant, Don Quichotte et de La Esmeralda de Marius Petipa. Le pas de deux de Notre-Dame de Paris de Roland Petit. La mort du cygne de Michel Foline. Les danseurs : Ekaterina Maximova et Vladimir Vasiliev, ainsi que huit danseurs étoiles du Bolchoi et du Kirov. Spectacle présenté à la salle Wilfrid-Pelletier de jeudi à samedi.*

#### Mathieu Albert. LE SPECTACLE

des danseurs étoiles du Bolchoi et du Kirov, organisé et mis en scène par Vladimir Vasiliev, aurait pu facilement tourner à un exercice de gymnastique pure, et devenir, comme il est fréquent dans l'univers olympique du ballet, une sorte de championnat pour danseurs surdoués. La danse aurait pu être mécaniquement débâchée comme un parcours télé-guidé, ou encore, comme il arrive souvent, devenir un faire-valoir pour des interprètes plus sensibles à la préciosité de leur style qu'à l'expression d'une vérité ou d'une émotion. Mais rien de tel n'est survenu. Les

10 danseurs réunis par Vasiliev appartiennent à cette catégorie d'interprètes pour qui la technique et la virtuosité sont des données acquises, naturelles, parfaitement intégrées à chacun des mouvements qu'ils accomplissent. La danse n'apparaît jamais comme un véhicule offert à l'exaltation du narcissisme, mais comme un outil qui sert à exprimer, selon la discipline stricte du vocabulaire classique, une sensibilité tour à tour radieuse ou meurtrie.

Même si, par nature, ce genre de spectacle ne réussit jamais à se défaire complètement de ses allures de compétition athlétique, il n'en reste pas moins que, par le choix des pièces effectuées par Vasiliev, leur ordonnance au sein du programme, et la qualité exceptionnel des danseurs, la représentation est parvenue à s'échapper du périmètre étroit de la pure acrobatie.

Dans *Suite nostalgique*, par exemple, chorégraphiée par Vladimir Vasiliev, on sent partout, au-delà de la précision technique des danseurs, la présence d'une sensibilité profonde et authentique. Avec des gestes empruntés à ceux qu'on retrouve dans les classes de ballet, le chorégraphe parvient à injecter une âme aux ré-

seaux des trajectoires qui se déploient, et à transcender la matérialité des corps en mouvement. La virtuosité, comme si elle était placée en filigrane de la danse, n'est jamais, ni ostentatoire ni triomphale. Elle est là simplement, comme un préalable partagé par tous les danseurs.

Dans *Anyuta*, où Vladimir Vasiliev est accompagné par sa femme et partenaire Ekaterina Maximova, la danse devient un chant de mélancolie, une sorte de poème douloureux qui raconte la grisaille, le spleen, et la sérénité. La pièce est belle, magnifiquement dansée par ce couple qui se connaît depuis toujours (tous les deux sont dans la cinquantaine), et structurée de façon admirable dans la succession de ses divers épisodes.

Les pas de deux de Marius Petipa et de Roland Petit, comme nous pouvions nous y attendre, ont reçu une interprétation parfaitement à la hauteur de la réputation du bolchoi et du Kirov. Dans chacune des pièces, les danseurs traversent les difficultés techniques les plus hautes comme s'ils prenaient une marche de santé. Aucun faux pas à l'horizon. Désinvolture et élégance se mêlent pour former une mouvance des corps d'une harmonie et d'une fluidité parfaite.



**Résistances**  
Magazine des droits de la personne, *Résistances* remonte les eaux du Jourdain, l'une des clés de la paix au Proche-Orient. Le conflit israélo-arabe vu du fleuve. (TV5, 20 h)

☆☆☆  
**Bouillon de culture**  
Échanges impromptus entre le célèbre animateur Jacques Chancel qui présente son livre *Le désordre et la vie*, et le cinéaste Wim Wenders, sur les mérites respectifs de l'image et de l'écrit. (TV5, 22 h 30)

☆☆☆  
**The Tonight Show**  
Johnny Carson se déniaise: il reçoit le chanteur sud-africain Johnny Clegg et son groupe Savuka ainsi que Julian Nieves, l'imitateur numéro 1 de la pulpeuse Madonna. (NBC, 22 h 35) — Hugo Léger

# Manoeuvres avant un budget

Selon toute vraisemblance, le déficit du gouvernement Bourassa atteindra quelque 4 milliards \$ pour l'exercice en cours, qui prend fin le 31 mars prochain. C'est environ 500 millions \$ de plus que prévu au budget du printemps dernier. C'est énorme, d'autant que la hausse survient alors même que l'on prétend l'économie en reprise. Normalement, les revenus du gouvernement devraient augmenter. Mais la sécurité du revenu requiert près de 100 millions \$ supplémentaires, avec l'arrivée de 14,000 ménages de plus qui ont besoin de l'aide sociale. Les entreprises continuent de fermer ou de réduire leur personnel, les faillites se multiplient, les ventes d'avant Noël vont au ralenti. La confiance fait défaut. La morosité est de rigueur.

Il n'est donc pas surprenant de voir le gouvernement multiplier les grandes manoeuvres pré-budgétaires et solliciter l'avis de quiconque pense avoir de bonnes solutions. En parallèle, un comité de sous-ministres, un autre du Parti libéral et un troisième formé de députés ministériels, ont ainsi proposé à M. Bourassa et à ses collègues une macédoine de propositions hétéroclites. On connaît au cours des prochains mois le sort de cette panoplie impressionnante de suggestions, qui vont du meilleur au pire.

Le rapport Poulin, du nom du député qui le présidait, est celui qui a le plus fait gloire, en raison des fuites calculées dont il a fait l'objet en cours de route, et à cause des suites que les députés tentent de lui donner à l'Assemblée nationale. On s'attendait à ce que ceux-ci, ayant présument accès à des informations privilégiées, se donnent la peine de justifier, calibrer et chiffrer les nombreuses mesures dites de « rationalisation » qu'ils suggèrent à leur gouvernement. Il n'en est rien. Ils alignent les propositions à la queue leu leu, sans se soucier d'évaluer leur mise en oeuvre et leurs répercussions. Ils dressent un schéma ou un squelette, sans lui donner chair et sang. Ça paraît bien sur papier. C'est de la poudre aux yeux.

Ainsi, le député libéral de Verdun, M. Henri-François Gauthier, a présenté la semaine dernière le projet de loi 198. Le fait est exceptionnel à Québec et mérite d'être noté. Mais il mêle les choux et les raves. Premièrement, en cinq ou six phrases, il a pour objet de limiter, jusqu'à concurrence de 15 % le remplacement des personnes à l'emploi du gouvernement et des organismes publics, parapublics et péripublics qui quittent leur emploi. Pis encore, les rares personnes qui pourraient être remplacées le seraient par d'autres mises en disponibilité par un organisme public. Pour cela, on ferait même accroc à la loi sur l'accès aux documents des organismes

publics et sur la protection des renseignements personnels. En second lieu, en un coup de cuiller à pot, le projet Gauthier propose de réduire de 20 %, en un an, le personnel d'encadrement. Enfin, pour donner bonne bouche, le député prévoit l'imputabilité des administrateurs d'État et des dirigeants d'organismes publics devant une commission de l'Assemblée nationale. Qui veut-on bernier en mêlant ainsi le pire — les coupures aveugles de personnel comme si tout le monde était interchangeable — avec le meilleur — la reddition de comptes que les bonzes de la fonction publique et du cabinet refusent avec obstination ?

Un autre vaillant député libéral, M. Jacques Chagnon, a tenté la semaine dernière de présenter un projet de loi

## Les députés libéraux jettent de la poudre aux yeux

(197) qui « puisse limiter le déficit du gouvernement aux seules dépenses d'immobilisations, à compter de l'exercice financier 1995-96, et qu'à cette fin, le déficit relié aux autres dépenses puisse être réduit, de façon progressive, à compter de l'exercice financier 1992-93 ». Encore de la poudre aux yeux. Depuis quand un gouvernement a-t-il le besoin de l'aval des élus du peuple pour tenter de réduire son déficit et pour éviter d'emprunter afin de payer ses dépenses d'épicerie? Au surplus, c'est à lui, le gouvernement, à prendre ses responsabilités, et à s'obliger, s'il en a le courage, à un déficit zéro. Les députés ministériels jouent sur les mots en prétendant que le projet de leur collègue n'engage pas de dépenses — ce qu'un député, fût-il ministériel, ne peut faire dans notre régime — mais tente, au contraire, de les réduire. À bon droit, l'opposition péquiste s'oppose à la présentation de ce « money bill » (selon le jargon parlementaire britannique), dont l'initiative relève du gouvernement. Le président de l'Assemblée est censé décider aujourd'hui si le projet de M. Chagnon est recevable.

Que le gouvernement doive donner un sérieux coup de barre et freiner la hausse galopante de ses dépenses — sous peine d'accroître son déficit record ou d'égorgier davantage les contribuables — nul n'en doute. Mais les manoeuvres de diversion ne font rien pour faire prendre conscience de la gravité d'une situation qui frise la catastrophe. Même si l'inflation est matée et que les taux d'intérêt sont les plus bas depuis près de

20 ans, la lenteur et la faiblesse de la reprise économique rendent fort précaire l'état des finances publiques des provinces, notamment du Québec. L'économiste principal de la Banque nationale, M. Clément Gagnon, l'a rappelé récemment. Le désengagement progressif d'Ottawa du financement des programmes de santé, d'éducation et d'aide sociale, conjugué à la faiblesse de la reprise économique, force les provinces à recourir à des hausses sensibles d'impôts ou à une réduction draconienne des dépenses. Les Québécois, peut-on ajouter, ayant subi plus que leur part des taxes et impôts, directs et indirects, le gouvernement en est réduit à sabrer dans les dépenses.

Lesquelles et comment? Là est toute la question. Le gouvernement doit notamment prendre garde d'accroître la morosité et la méfiance, ce qui ralentirait encore plus une reprise fort hésitante. Un récent sondage CROP-CPQ a fait ressortir ce danger. La perception du climat général au Québec est à son niveau le plus bas depuis la dernière crise, celle de 1982. Trois Québécois sur quatre sont pessimistes. Si le gouvernement y va à l'aveuglette, comme le suggèrent certains de ses députés, il risque d'augmenter le désarroi et le désenchantement.

Si le Québec veut faire oeuvre sérieuse, il abattra cartes sur table, mettant les citoyens dans le coup, avec franchise et précision. S'il veut faire preuve de transparence, il enlèvera le bâillon qu'il vient d'imposer, sans raison valable, à l'étude détaillée du projet de loi 170 concernant la taxe de vente du Québec (TVQ). Comme le dit avec raison l'opposition péquiste, la motion de clôture présentée devant l'Assemblée met un terme à un exercice gênant pour le gouvernement; elle traduit aussi le mépris gouvernemental envers l'institution gouvernementale. Les députés ministériels devraient se préoccuper de cette guillotine injustifiée plutôt que de préconiser leur saupoudrage de coupures improvisées et de poursuivre de prétendues batailles historiques. En outre, s'ils sont le moins sérieux, ils donnent le bon exemple en refusant de bonifier de 1 million \$ par année le régime de retraite des députés.

Mais le premier ministre, qui s'y connaît en esquives, ne déteste sûrement pas ces fausses grandes manoeuvres, sur tous les fronts à la fois. Les scénarios laissent prévoir des coupes sombres et à gogo, l'apocalypse peut-être. Tel un prestidigitateur, le printemps venu, M. Bourassa se fera bon prince, résistant aux pires pressions, rejetant les cauchemars les plus terribles. Naturelle habile, le truc est aujourd'hui usé, et transparent.

GILLES LESAGE

## LE SILENCIEUX

### « Noël approche »

CETTE FAÇON de dire ne suggère-t-elle pas l'idée d'un envahisseur, devant qui, dans une joyeuse résignation, nous capitulons ?

J'ai longtemps cru au Père Noël, et j'en ai voulu à ceux qui m'ont désillusionné. Ma foi pouvait fort bien se passer de cette réalité.

Cette année, ce sont moins les jours qui nous séparent des fêtes que nous comptons que nos sous.

L'esprit des fêtes, je ne le perçois plus; par contre, j'en vois bien la matérialité.

Papa à fiston : « Le Père Noël n'a pas d'argent, cette année. » — L'enfant de répondre : « Qu'il fasse un téléthon ! »

Le Père Noël est complètement déconnecté de la réalité. Il propose à une fillette : « Tu ne voudrais pas un p'tit frère ? » — La fillette : « Non ! des parents ! »

« Il n'y a plus d'enfants. » — Voyons donc ! Les adultes, alors, qu'est-ce qu'ils sont ?

Désillusion. — Réalisation d'un mauvais rêve.

« Égothérapie ». Affecté d'un contretemps, on dira : « Ça n'arrive qu'à moi. » Favorisé par le sort, on déclarera : « Je l'ai mérité. »

L'écrivain ne se demande jamais si son besoin irrésistible d'écrire répond à une demande pressante du lecteur de lire.

Deux menteurs se devinent. Ils ne se contenteront pas d'histoires. S'ils le font, ce sera uniquement pour leur amusement.

L'hiver, en banlieue, il y a cet agrément que les voisins ne rivalisent pas de bluff.

Une personne qui, de toute sa vie, n'a jamais été malade, a de bonnes raisons d'être inquiète de son anomalie.

Toujours dire la vérité, quel épouvantable manque d'imagination !

J'ai certaines idées que, dans la bouche des autres, je ne partage pas.

La technologie nous entraîne tellement loin que nous finirons bien par arriver nulle part.

Collaboration. — Se dit d'un travail commun fait par deux personnes : un forçat et un bourreau.

Si le riche n'est pas naturellement charitable, ce n'est pas faute de coeur, mais parce qu'il n'y voit pas son intérêt.

Le 25 décembre, Dieu donne son Fils aux hommes qui ne méritent pas pareil cadeau.

Albert Bré

## Jeffrey Simpson

### Remède pire que le mal

J'AI RENCONTRÉ le professeur Léon Dion il y a vingt ans pour la première fois. Lui ne se rappellera pas de notre rencontre mais je m'en souviens bien.

Je faisais partie alors d'un groupe de dix stagiaires parlementaires à Ottawa; nous faisons une visite à Québec et comme l'un des dix avait été l'élève de M. Dion, nous eûmes la chance d'avoir un rendez-vous avec lui. Devrais-je dire une « audience » ?

Son ancien élève nous avait dit qu'il s'agissait là d'une expérience extraordinaire, qui s'éloignait du vécu quotidien. Un peu comme si on menait un chanteur de manécanterie voir son évêque.

Le professeur Dion se montra affable, même charmant. Il y avait, c'est certain, une renommée attachée à son nom, ses anciens élèves le traitaient avec révérence, et ses collègues avec respect; les médias lui réservaient un traitement qui frôlait l'adoration. Bref, Dion était un sage.

Depuis ce temps, il m'a été donné de suivre de loin le professeur Dion dans ses écrits et déclarations sur les réalités canadiennes; ses positions ne m'apparaissent pas toujours entièrement cohérentes, mais qui peut se vanter d'être toujours consistant, sinon les idéologues aveugles ?

J'ai lu plusieurs de ses livres et quelques-uns de ses longues — si j'étais moins poli, je dirais interminables — séries d'articles dans LE DEVOIR ou LA PRESSE sur différents volets des questions constitutionnelles et linguistiques. J'ai aussi parcouru *L'engagement intellectuel; mélanges en l'honneur de Léon Dion* qui regroupe des essais de ses collègues de l'Université Laval. Bien sûr, j'ai été témoin de la dénonciation passionnée des propositions constitutionnelles fédérales qu'il a faite devant les membres médusés de la commission Beaudoin-Dobbie.

J'ÉTAIS franchement étonné que certains membres de la commission soient médusés. Il n'y avait de surprise ni dans les positions du professeur Dion ni dans la passion qui s'y trouvait. Quiconque recommande de placer le couteau sur la gorge du Canada anglais comme tactique habile de négociation, et parle ensuite de « noeud coulant », n'est pas dénué de passion. Du moins les paroles fortes ne lui font pas défaut. De telles expressions confèrent un nouveau sens au vocabulaire « intellectuel engagé »; elles aident à comprendre son attaque contre ce qu'il dit être du « terrorisme » de la part du premier ministre, M. Brian Mulroney, coupable selon lui d'avoir lancé un avertissement au sujet des conséquences économiques de la sécession du Québec. Comme disent les Anglais : ça en prend un (terroriste) pour en reconnaître un autre.

Quoi qu'il en soit, le professeur Dion a toujours été ce que je qualifierais de « confédéraliste ». Sans querelle de mots, il est de ceux qui favorisent un Canada beaucoup plus décentralisé. Il a toujours perçu le Canada comme un mariage entre deux peuples ou « nations ». Comme il l'écrivait à l'époque où il était davantage fédéraliste : « J'ai appris graduellement à aimer ma patrie, ma nation, tout en conservant ma loyauté au Canada, mon pays ».

Il n'y a rien de choquant dans ses opinions. Quand la commission lui a demandé ce qui subsisterait pour Ottawa si sa vision du Canada prévalait, il a répondu : les affaires extérieures, la défense, le commerce international, une union économique, le transport, les paiements de transfert, la monnaie et des institutions culturelles.

Cette courte liste cache plus de choses qu'elle n'en dévoile, parce qu'Ottawa n'aura pas une compétence exclusive dans tous ces domaines. Le Québec (et vraisemblablement d'autres provinces) conserverait son réseau important de délégations à l'étranger, et il n'y aurait pas d'institutions fédérales pour incarner l'union économique (pensons au tollé du Québec devant la proposition d'union

économique que pilote le gouvernement fédéral). Quant aux paiements de rééquation et aux institutions culturelles, il est avantageux pour le Québec de laisser à Ottawa ces champs de compétence, car il en est largement bénéficiaire. Ottawa consacre 40 % de son budget culturel au Québec. Le professeur Dion sait flatter l'aubaine quand il en voit une.

Les propositions d'Ottawa choquent profondément M. Dion. Cela est visible. À son avis, les Anglo-Canadiens doivent être bouchés pour ne pas pouvoir comprendre les demandes québécoises. Dans sa propre intervention, on retrouve un élément d'explication de cette attitude. Citant le professeur Stéphane Dion, Léon Dion note : « De tous les pays fédéraux les plus comparables au Canada — la Suisse, les États-Unis et la République fédérale d'Allemagne — le Canada était, en 1988, de beaucoup le pays le moins centralisé en ce qui concerne le revenu total du palier fédéral... »



M. Dion a raison quand il affirme qu'Ottawa s'immisce souvent dans les champs de compétence provinciale, même si ces interventions sont quelquefois utiles. Mais l'intense décentralisation que désire M. Dion pour un pays qui, selon ses dires, est déjà l'un des pays du monde les plus décentralisés, sinon le plus décentralisé, pose la question : quand un pays a-t-il encore un sens ?

La vaste majorité des Canadiens anglophones veulent une fédération de provinces fortes avec un gouvernement central efficace. Le professeur Dion est en faveur d'un Québec fort, semi-souverain, sous un parapluie canadien.

À ses yeux et aux yeux de maints Québécois, c'est là une option intéressante, voire désirable; mais ce n'est pas à vrai dire une fédération. Ni la recette pour le fonctionnement efficace d'un pays. Il s'agit d'une variation sur un thème qui se joue sur plusieurs portées : souveraineté-association, fédéralisme asymétrique, fédéralisme graduellement décentralisé. De telles variations n'ont aucun attrait pour le reste du Canada. Ce sont des châteaux en Espagne.

Le reste du Canada peut-il consentir à une forme de décentralisation des pouvoirs d'Ottawa vers les provinces ? Oui, probablement, au sein d'un accord constitutionnel plus global, qui comprendrait aussi une réforme du Sénat et l'enrichissement des droits des autochtones. Consentirait-il à la souveraineté-association ou aux vœux exprimés par M. Dion ? Non. Il n'y a pas de malice à le dire. C'est un fait que le « fédéralisme » du professeur Dion est en réalité une sorte de « confédéralisme » de manuel, qui saperait le fonctionnement du Canada comme pays.

MONSIEUR Dion dit être un fédéraliste « fatigué », ce en quoi je ressens de la sympathie pour lui. Quiconque tente, comme lui, de faire adopter cette sorte de « fédéralisme » est voué à l'échec; après un moment, il ressent forcément de la fatigue.

Le « confédéralisme », quels que soient ses mérites intellectuels, n'a pas du tout de chance de trouver preneur dans le reste du Canada. À l'instar du rapport Allaire du Parti libéral du Québec qui propose d'enlever 40 % des pouvoirs de dépenser d'Ottawa, laissant celui-ci régler les paiements de célérité et s'arranger avec la dette nationale, le « confédéralisme » est l'une des pires options disponibles tant pour le Québec que pour le Canada. Mieux vaut la séparation que le confédéralisme.

## LETTRES AU DEVOIR

### Les élèves handicapés

DANS L'ÉDITION du 28 novembre du DEVOIR, nous lisons : « De concert avec l'Office des personnes handicapées du Québec, la Commission des droits de la personne du Québec a sommé hier le gouvernement du Québec d'abolir les écoles et les classes spéciales pour enfants handicapés, afin d'intégrer l'ensemble des enfants en difficulté d'apprentissage dans les classes régulières. »

L'ensemble des élèves que regroupe l'adaptation scolaire du MEQ sous le titre « élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage » comprend plusieurs types de handicaps qu'il est nécessaire de bien déterminer et toute cette population scolaire du primaire et du secondaire représente 12 % des élèves soit plus de 132 000 étudiants. De ces 12 % d'élèves, 10 % ont des troubles d'apprentissage légers ou graves et 1,4 % vivent une déficience intellectuelle. Considérant cette réalité, il est essentiel que des évaluations appropriées soient faites pour identifier la nature des difficultés. Il faut aussi préciser que « la difficulté d'apprentissage est passagère tandis que le trouble d'apprentissage » est permanent.

Un trouble d'apprentissage est la manifestation d'une dysfonction détectée ou non du système nerveux central et la personne qui en est atteinte est dotée d'une intelligence moyenne ou supérieure à la moyenne. Ce handicap n'est pas relié à l'intelligence mais plutôt à une carence dans le traitement de l'information. Il se manifeste par des difficultés d'attention, de mémoire, de coordination, de sociabilité, de lecture, de calcul, etc. L'hyperactivité et la dyslexie en constituent les exemples les plus connus.

L'intégration des élèves ne doit pas se faire aveuglément mais bien avec la collaboration de l'enfant, des parents, des professionnels et de l'école.

L'AQETA reconnaît à tout élève le droit à une éducation appropriée et à la continuité des services pédagogiques. Il est possible de répondre aux besoins des élèves qui ont des troubles d'apprentissage au moyen de types différents de placements et de services.

Le succès de l'intégration de l'élève repose sur des ressources humaines et financières suffisantes et sur leur coordination, mais il est utopique de croire que la disparition des classes ou d'écoles spéciales soit la solution.

Denise Destrempe Marquez  
Francyne Nault Guraslan  
Secrétaire générale, présidente, AQETA  
Montréal, 4 décembre 1991

### Politiques de santé

ON PARLE beaucoup de ce temps-ci au Québec des politiques de santé. On se pose beaucoup de questions sur leur pertinence, le rôle des intervenants, l'efficacité de ces politiques, leur coût, etc.

Mais, s'agit-il bien de politiques de santé ? En un sens oui, puisqu'on veut redonner la santé à ceux qui l'ont perdue. Mais malheureusement, toute l'action est mise sur le curatif, la guérison et, très peu sur la prévention. Nous avons besoin évidemment de

soins médicaux; on est tous sujet un jour ou l'autre à un mauvais fonctionnement de notre organisme. Ce peut être dû à un traumatisme hors de notre contrôle (accident, hérité), mais c'est aussi, souvent, le résultat de notre négligence ou de nos abus.

C'est le cas, semble-t-il, des maladies les plus courantes comme les maladies cardiovasculaires qui sont souvent reliées, entre autres, à des mauvaises habitudes alimentaires, à la sédentarité, à la consommation du tabac, à un usage immodéré de l'alcool, au stress. On pourrait parler également du cancer du poulmon relié au tabagisme, des accidents de la route et du suicide qui ont aussi une relation avec le comportement des individus.

Or, au lieu de s'attaquer à la source de ces problèmes, chercher à modifier ces comportements, nos gouvernements n'ont aucune politique systématique de prévention, d'éducation et d'information. Bien au contraire, on développe de plus en plus de services spécialisés dans tous les secteurs. La population devient convaincue que la médecine et la pharmacopée peuvent régler tous ses problèmes et la maintenir en santé. On traite son corps et son esprit comme son automobile. Quand il y a un problème, on se rend à l'hôpital ou chez le médecin pour qu'on nous remette en bon état.

Pour corriger la situation actuelle, il faudrait faire appel aux ressources du milieu, aux approches communautaires pour stimuler et appuyer les initiatives visant à améliorer la qualité de vie par de meilleures attitudes et comportements concernant la santé. Comme dans le cas de l'hydro-électricité, il faudrait cesser de favoriser la consommation excessive des services de santé et encourager plutôt la population à considérer sa santé comme un bien précieux dont il faut prendre soin.

Pierre Leclerc  
Ste-Foy, 19 novembre 1991

### Une méprise de jeunesse

J'AI BEAUCOUP apprécié l'article « Ô folle jeunesse » de Monsieur Jean-Robert Sansfaçon du vendredi 22 novembre dernier.

Mon interprétation de ses propos est que l'indifférence à l'école chez plusieurs jeunes, ne s'explique pas principalement par des raisons d'environnement familial ou scolaire, mais plutôt par les valeurs matérialistes que nous colportons comme individus et comme société.

Je suis d'accord avec une telle interprétation. Pour beaucoup de jeunes, les études ne représentent qu'une source d'ennuis puisqu'elles ne mènent pas à une gratification matérielle rapide. Elles ne présentent pas de lourds lorsqu'elles sont comparées aux petits emplois qui rapportent rapidement de l'argent et des sensations de puissance et de liberté.

J'ai l'impression que contrairement à la génération de jeunes de la fin des années 70 (la mienne), cette génération-ci valorise beaucoup la possession de biens matériels plutôt que l'importance de vivre des expériences.

Ce n'est pas à moi de décider ce qui est mieux. Cependant, il est clair que la mentalité du « tout, tout de suite » va à l'encontre de ce que sont les études : une suite d'efforts qui ne trouvent leur récompense qu'à long terme.

Quelle sorte de société constituons-nous et que voulons-nous qu'elle devienne ? Si nous croyons tous qu'elle devrait être basée principalement sur des valeurs matérialistes, alors ne vous inquiétez même pas de notre avenir collectif : nous n'en aurons pas. L'avenir est aux peuples qui veulent aller au bout d'eux-mêmes en relevant les difficultés, pas à ceux qui ne désirent que consommer. Souhaitons que plusieurs jeunes (et vieux !) se rendront compte de leur méprise !

Maurice Lamontagne  
Gloucester, 23 novembre 1991

### Perte de prestige

RÉCEMMENT, PAR l'intermédiaire du DEVOIR, le Conseil de la langue française déplorait la « perte de prestige international du français » dans les sciences et dans la technologie.

Inutile de chercher midi à 14 heures ! Ce sont les chercheurs francophones qui en sont responsables : ils publient presque exclusivement en anglais, se pliant servilement à l'impérialisme de cette langue au mépris de la leur et au mépris des leurs qui les subventionnent. Et, ils en sont heureux. Parlez-leur-en : ils ne veulent rien changer à la pseudo-fatalité qu'ils créent et entretiennent.

La savante gent universitaire francophone ne daigne même plus franciser les titres qu'elle décerne ou dont elle s'affuble. Ainsi les MBA, les PHD, etc.

Si internationalement et localement le français perd des plumes, ça ne dépend pas d'abord des anglophones et de leurs institutions.

Rodrigue Larose  
Sherbrooke, 27 novembre 1991

## LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directrice : LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef et directeur de l'information Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration André Leclerc

Rédacteurs en chef adjoints Jean Francoeur, Michel Lefèvre

Directeurs adjoints de l'information Pierre Cayouette, Jacques Chabot, Guy Deshaies

FAIS CE QUE DOIS